

# *futuribles*

*analyse et prospective*

Emploi : le salut par la retraite ?

---

Déficits américains, excédents  
chinois : jusqu'à quand ?

---

« Science sans conscience... »

---

## MANIÈRES DE VOIR

---

*Il y a plusieurs représentations des futurs possibles, y compris de l'avenir le plus probable. Cette diversité ne tient pas uniquement aux méthodes ; elle résulte surtout de la pluralité des angles de vue et de la représentation que chacun se forge des tendances actuellement à l'œuvre. Cette diversité est heureuse, mais soulève un problème délicat puisque l'anticipation ne revêt de sens que dès lors qu'elle conduit à l'action et que la pluralité des points de vue peut être exploitée au profit d'un laisser-faire dont les conséquences peuvent s'avérer dramatiques.*

*L'idéal assurément serait qu'un véritable débat s'instaure entre ceux qui produisent de telles réflexions sur le futur, que de cet échange émane une intelligence collective supérieure des dynamiques à moyen et à long termes qui sont à l'œuvre.*

*Tel n'est pas suffisamment le cas. J'en prendrai ici pour exemple les points de vue fort différents émis sur les défis liés au vieillissement démographique, qui sont intimement liés aux perspectives d'évolution de l'emploi en général et, par voie de conséquence, à celui des seniors et des jeunes plus particulièrement.*

*Pour les uns, l'année 2006 devrait marquer le début d'un grand retournement lié au départ massif du monde du*

*travail des générations nombreuses nées durant la période du baby-boom, ceux-là raisonnant sur la base d'un calcul assurément irréfutable : ceux nés en 1946 atteignent effectivement l'âge de 60 ans cette année. Et ainsi en ira-t-il au cours des années à venir des générations nombreuses qui ont suivi <sup>1</sup>.*

*Selon ces mêmes auteurs, ce grand exode hors du marché de l'emploi des plus de 60 ans laisserait vacants de nombreux emplois, ceci permettant non seulement de juguler le chômage mais marquant également le début d'un nouvel âge d'or pour les jeunes dont les effectifs sont moindres et qui feraient l'objet d'enchères de la part d'employeurs confrontés à de graves pénuries de main-d'œuvre.*

*Pour les autres, le tendancier apparaîtrait différent : la population active n'irait guère déclinant. D'abord, parce que l'écart entre les effectifs des générations nombreuses du baby-boom (848 000 naissances par an entre 1946 et 1974) et ceux du baby-krach (750 000 naissances par an depuis 1975) n'est pas aussi important en France que dans d'autres pays où la fécondité a chuté plus fortement. Ensuite, parce que le taux d'activité des femmes parmi les générations plus jeunes serait plus élevé, donc que la population active de 20 à 59 ans ne déclinera pas tellement, alors que le*

---

1. Voir PARANT Alain. « Emploi en France : le retournement ? », pp. 5-25 du présent numéro.

volume d'emplois dépendrait largement, en l'absence de créations nouvelles, des taux de remplacement (nombre de recrutements par emploi « libéré »).

Enfin, parce que si nombre d'actifs français ont quitté leur emploi avant 60 ans (préretraites et réforme Fillon aidant), les futurs sexagénaires sont entrés sur le marché du travail à un âge plus avancé et devront cotiser plus longtemps pour bénéficier d'une retraite à taux plein, donc souhaiteront se maintenir plus longtemps en activité.

Ainsi, affirmons-nous depuis longtemps à *Futuribles*<sup>2</sup> que le chômage dont souffre la France n'est pas près de se résorber, que s'il était légitime d'exiger qu'à mesure que l'espérance de vie s'allonge, s'allonge à due proportion la durée d'activité professionnelle, le risque n'en demeure pas moins que la France, dans les années à venir, soit confrontée à une situation marquée à la fois par un sous-emploi endémique et par un choc important lié à l'accroissement rapide des effectifs de retraités. Donc à un déséquilibre croissant entre le nombre d'actifs cotisants et celui des inactifs allocataires ; donc aussi à un déséquilibre encore plus préoccupant entre les recettes et les dépenses du système français de protection sociale.

Le rapport *Vigie 2006*<sup>3</sup>, que vient d'achever l'association *Futuribles International*, révèle, à la lumière des tendances de long terme les plus récentes, que le système de protection sociale français est ainsi gravement menacé et, par

voie de conséquence, aussi bien le sort des jeunes à la recherche d'un emploi que celui des personnes plus âgées. Ainsi est-ce l'ensemble du modèle social français, a fortiori la cohésion de la société française, qui se trouvent remis en question.

Mais ce futurible n'est point inéluctable. Un certain nombre de mesures pourraient être adoptées concernant notamment la législation du travail et la fiscalité. Plusieurs manières de voir ici encore apparaissent : par exemple, les uns affirment qu'il faut flexibiliser le marché du travail, mesure que les autres dénoncent au prétexte que cette flexibilisation s'opèrerait au détriment des populations dès à présent les plus vulnérables. Mais n'y a-t-il pas moyen d'instaurer une flexibilité équitablement partagée ?

Tout le monde plaide pour une réforme fiscale cependant indéfiniment reportée parce qu'il y a, là aussi, plusieurs manières de voir, aucune d'entre elles n'étant totalement irréfutable. Cela signifie sans doute que nous devons travailler davantage, confronter les analyses et les points de vue. Et qu'un jour, il faudra accepter de prendre le risque de décider, même si des incertitudes subsistent. Les gouvernants ne peuvent indéfiniment, en effet, s'en remettre aux experts pour éluder leurs responsabilités, y compris en ne décidant pas sous prétexte de points de vue par trop contrastés.

Hugues de Jouvenel

---

2. DELANNOY Benjamin, JOUVENEL Hugues (de), PARANT Alain. *Les Retraites en France à l'horizon 2040. Un essai de prospective*. Paris : *Futuribles International* (coll. Travaux et recherches de prospective, n° 14), octobre 2001 ; et PARANT Alain. « Retraites en France : la réforme 2003. Chronique d'une suite annoncée ». *Futuribles* n° 288, juillet-août 2003, pp. 71-87.

3. FUTURIBLES INTERNATIONAL. *Rapport Vigie 2006. Quatre déterminants majeurs sur l'environnement stratégique des entreprises et des organisations à l'horizon 2010 et 2020*. Paris : *Futuribles International*, novembre 2006.

Alain Parant <sup>1</sup>

# Emploi en France : le retournement ?

LE SALUT PAR LE RETOURNEMENT  
DÉMOGRAPHIQUE <sup>2</sup> ?

*La persistance, en France, d'un taux de chômage élevé constitue une source de préoccupation croissante pour les Français, y compris désormais pour les plus diplômés d'entre eux. Pourtant, avec le départ en retraite de la génération des baby-boomers, de profonds changements sont annoncés au sein de la population active et du marché du travail français.*

*Alain Parant analyse dans cet article les évolutions passées, présentes et futures de la population française, et leurs conséquences possibles sur l'emploi. Le vieillissement de la population au cours des prochaines décennies est inéluctable, explique-t-il. Son ampleur, conditionnée par l'évolution future de la fécondité, de la durée de vie et des migrations, demeure toutefois largement indéterminée, et cette indétermination affecte l'évolution future de la population active. Ce qui est certain, c'est que la France connaît paradoxalement l'un des taux de sous-emploi des travailleurs vieillissants les plus importants d'Europe.*

*Dans un proche avenir, le vieillissement important de la population française pourrait s'accompagner d'un maintien du chômage et du sous-emploi. À plus long terme, la simultanéité ou la succession des*

---

1. Démographe (INED, Institut national d'études démographiques) ; conseiller scientifique du groupe Futuribles.

2. Ce texte a fait l'objet d'une communication aux VI<sup>es</sup> Journées internationales d'études Jean Monnet organisées à Sfax (Tunisie, 13-14 septembre 2006) sur le thème « La cohésion économique et sociale au sein de l'espace euro-méditerranéen ». Attribuée par la Commission européenne, la chaire Jean Monnet en intégration régionale comparée de l'université Montesquieu-Bordeaux IV est une structure d'enseignement et de recherche sur les expériences d'intégration régionale, notamment de l'Union européenne.

**deux phénomènes dépendra très largement du comportement de l'État français et de celui des entreprises.**

C.D.

Dans les pays les plus industrialisés, qui se sont dotés au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale de complexes systèmes de protection sociale, l'emploi est une incontestable clef de voûte. Abondant et bien rémunéré, il est source de prospérité individuelle et de générosité publique ; plus rare ou très précaire et mal rétribué, il devient facteur de grippages plus ou moins nombreux et sévères pour la société dans son ensemble. Le constat vaut tout particulièrement pour la France, un pays où les cotisations sur les salaires financent les deux tiers des transferts sociaux.

Dans un contexte d'explosion du chômage et de stagnation relative de l'emploi, très majoritaires ont été ceux qui, de façon récurrente, ont pronostiqué la fin du chômage, l'extinction des dispositifs de restriction d'activité, l'allongement de la durée d'activité professionnelle, une pénurie plus ou moins généralisée de main-d'œuvre, l'avènement d'une nouvelle ère de financement facile de toutes les dépenses sociales. Au début des années 1990, en période de profonde déprime économique, ce sont la restructuration de l'appareil productif — français et européen — et le développement des nouvelles technologies qui furent invoqués<sup>3</sup>. Durant les années 1997-2000, la croissance économique — que l'on pensait alors durablement de retour — prit le relais<sup>4</sup>. Puis vint le retournement de tendance de la population active, lié à l'arrivée sur le marché du travail des générations creuses nées depuis 1975<sup>5</sup>.

À quelles conditions ce retournement démographique programmé, mais susceptible toutefois d'intervenir avec plus ou moins d'ampleur et de retard,

---

3. Dans la droite ligne du Livre blanc de la Commission européenne : *Compétitivité, croissance et emploi. Les défis et les pistes pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle*. Bruxelles : Commission européenne, 1993, COM (93) 700 final.

4. Voir, entre autres : TEULADE René. *L'Avenir des systèmes de retraite. Avis du Conseil économique et social*. Paris : édition des Journaux officiels, 2000.

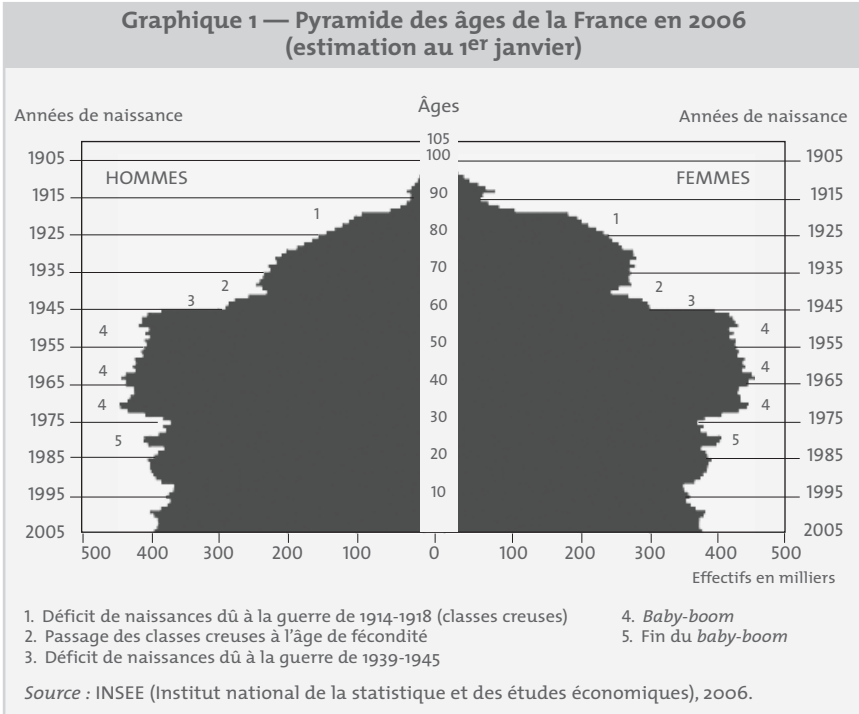
5. Géry Coomans (« L'emploi en Europe à l'horizon 2015 ». *Futuribles*, n° 234, septembre 1998) et Jean Boissonnat (« La fin du chômage en 2010 », point de vue publié dans le journal *Le Monde* du 4 mars 1999) — ancien président de la Commission qui, sous les auspices du Commissariat général du Plan, s'interrogea, entre 1994 et 1996, sur *Le Travail dans vingt ans* (Paris : Odile Jacob, 1995) — furent parmi les premiers à poser l'existence d'une liaison quasi mécanique et instantanée entre la baisse à venir de la population active et celle du chômage. Ils furent efficacement relayés ; notamment, par le groupe « Prospective des métiers et des qualifications » du Commissariat général du Plan qui, dans son premier exercice de réflexion à l'horizon 2010 — conduit au premier semestre 2001 sous une hypothèse de croissance du produit intérieur brut de 3 % — anticipait de très graves et durables difficultés de recrutement à compter de 2005-2006 (voir AFRIAT Christine, SEIBEL Claude. « Chômage et difficultés de recrutement en France ». *Futuribles*, n° 272, février 2002).

en fonction des combinaisons d'hypothèses démographiques et économiques fondant les projections, peut-il constituer une planche de salut pour l'emploi en France ? Le spectre de la pénurie généralisée de main-d'œuvre qu'il fait communément redouter et les appels réitérés à l'ouverture plus large et accélérée des frontières qu'il suscite sont-ils véritablement fondés ?

## Le retournement démographique : origines

La pyramide des âges de la population française actuelle est très caractéristique d'un pays au vieillissement démographique ancien : base rétrécie et sommet renflé (graphique 1). Elle illustre également combien le XX<sup>e</sup> siècle a été, pour la France, un siècle de profondes perturbations démographiques, plus particulièrement dans le domaine de la fécondité et de la natalité.

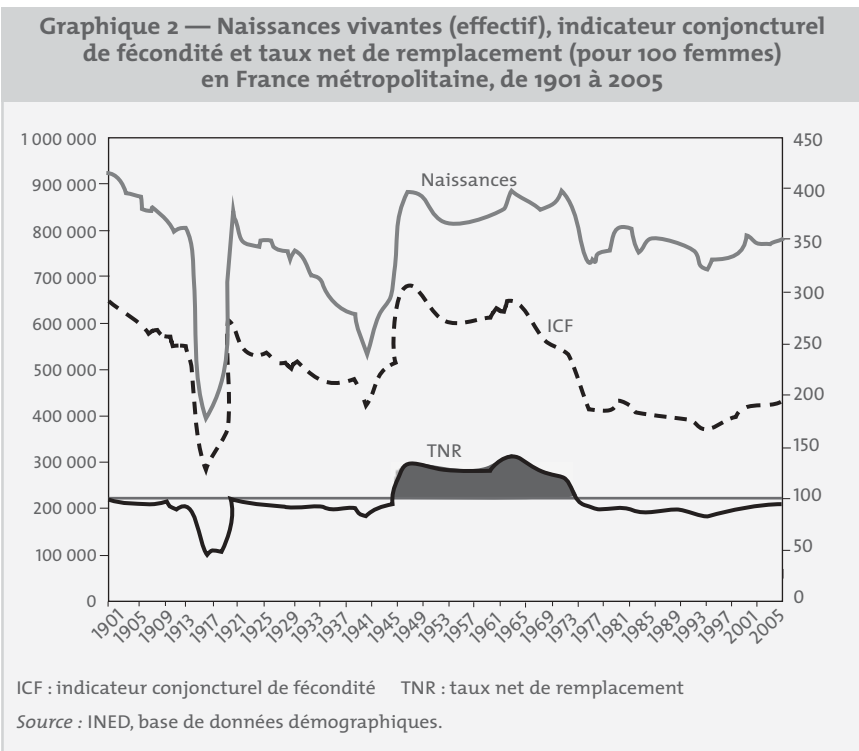
En France, la baisse de la fécondité est une tendance qui remonte à 1740-1750. Au début du premier Empire, la fécondité avoisinait encore, en moyenne, cinq enfants nés vivants par femme. Elle est devenue inférieure à quatre enfants vers 1830, à trois enfants vers 1890 et, à la veille de la Deuxième Guerre mondiale, elle était à peine égale à deux enfants. Cette tendance à un déclin



plus ou moins lent et régulier s'est brutalement interrompue. À compter de 1942, une remontée très rapide et soutenue de la fécondité s'opéra, l'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) oscillant entre 2,7 et 2,9 enfants en moyenne par femme de 1946 à 1964 (graphique 2). Puis un brutal effondrement ramena, dès 1976, l'ICF à 1,8 enfant par femme, valeur autour de laquelle il fluctue plus ou moins depuis. Ce maintien d'un niveau de fécondité proche du seuil de remplacement explique la forte croissance naturelle actuelle de la population française et lui confère un caractère quasiment unique en Europe.

Pondérée par l'effectif des femmes en âge de procréer, cette fécondité a donné des générations de : 840 000 individus, en moyenne, de 1901 à 1914 ; 440 000 pendant la Première Guerre mondiale ; 685 000 de 1919 à 1945 ; 840 000 de 1946 à 1974 (seules années où le taux net de remplacement — nombre de filles nées d'une femme et survivantes à l'âge moyen à la maternité — fut égal ou supérieur à l'unité) ; 755 000 depuis 1975.

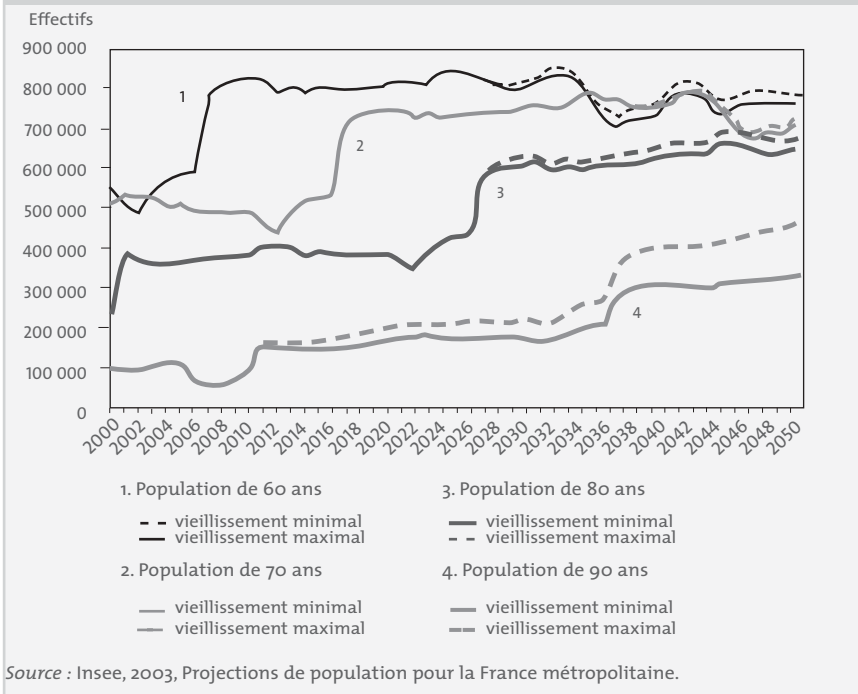
Le retournement démographique est le phénomène de relève, dans les âges d'activité professionnelle, des générations du *baby-boom* par les générations nées depuis 1975. Nonobstant l'évolution future de la fécondité, de la



mortalité et des échanges migratoires entre la France et le reste du monde, ce phénomène ne devrait pas opérer très brutalement, les jeunes générations n'étant que 10 % moins étoffées, en moyenne, que celle du *baby-boom*.

Au sommet de la pyramide des âges, une autre relève va simultanément se produire : celle des générations peu nombreuses de la Première Guerre mondiale et de l'entre-deux-guerres par les générations du *baby-boom*. L'onde de choc produite sera, ici, beaucoup plus puissante et subite. La génération 1946, forte de 844 000 membres, était pratiquement 31 % plus étoffée que sa devancière de 1945 (646 000 nouveau-nés). La survie s'étant améliorée à chaque âge et l'immigration vigoureuse des Trente Glorieuses ayant, très partiellement, compensé les pertes subsistantes par décès, c'est aujourd'hui l'équivalent de quelque 90 % de l'effectif des nouveau-nés de 1946 qui s'apprête à passer le cap du soixantième anniversaire et à quitter le monde du travail pour celui de la retraite (figure 3). Il en ira plus ou moins de même pour les 28 autres générations du *baby-boom*. L'entrée dans le « grand âge », vers 80-90 ans, de la génération 1946 — et des 28 suivantes — s'annonce tout aussi

**Figure 3 — Avance en âge de la tête de pont du *baby-boom*, selon deux variantes extrêmes de vieillissement démographique en France métropolitaine entre 2000 et 2050**



fracassante. Certes, les rangs des survivants se seront substantiellement éclaircis mais, comparativement à ceux de la génération 1945, ils seront toujours supérieurs d'environ 30 %. Ils le seront encore davantage si le calendrier de la mortalité continue à s'allonger ou si la France maintient ou accroît, d'ici là, son pouvoir d'attraction sur les populations vieillissantes étrangères, un peu moins dans une conjecture inverse.

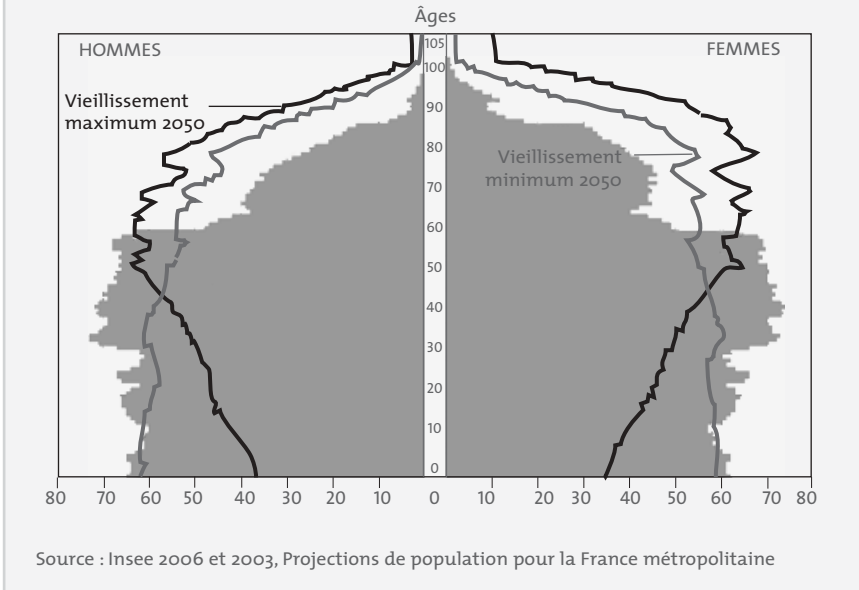
## ***Le retournement démographique : incertitudes futures***

L'agencement très particulier des générations le long de la pyramide des âges va largement conditionner l'évolution future de la population française. Si la tendance au vieillissement apparaît lourde et s'il ne fait aucun doute que cette tendance va très prochainement connaître une brutale accélération, l'incertitude demeure toutefois quant à l'ampleur de l'altération de la pyramide des âges au cours des prochaines décennies. Les cheminements à venir de la fécondité, de la mortalité et du solde des échanges migratoires de la France avec le reste du monde ne sont pas déjà écrits. Ils sont encore « une chose à faire » ; et de leurs diverses combinaisons peut résulter un spectre de futuribles démographiques plus ou moins ouvert.

Sur la base des résultats du recensement de 1999, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) avait élaboré une série de projections pour la France métropolitaine à l'horizon 2050, articulées sur trois anticipations de fécondité (valeurs de l'indicateur conjoncturel de fécondité et de la descendance finale égales, à terme, à 1,5 ou 1,8 ou 2,1 enfants en moyenne par femme), trois hypothèses d'allongement du calendrier de la mortalité (se traduisant par des gains annuels moyens d'espérance de vie à la naissance respectivement égaux à 1,5 mois, 2 mois et 3 mois) et deux hypothèses de solde migratoire (50 000 et 100 000 immigrants nets). De l'examen des 18 variantes, il ressortait que, jusqu'en 2050, la croissance démographique française allait s'opérer essentiellement, sinon exclusivement, par le sommet de la pyramide des âges et que le vieillissement d'ensemble allait être massif. À l'horizon 2050, la population totale n'en fluctuait pas moins, selon les variantes, de 58 à 70 millions. Quant aux structures par âge les plus extrêmes (figure 4), elles peuvent être résumées par les paires de proportions suivantes : 23,9 % de moins de 20 ans et 30,4 % de 60 ans ou plus, pour la projection donnant le vieillissement minimal ; 16,2 % de moins de 20 ans et 40,2 % de 60 ans ou plus, avec la variante du vieillissement maximal.

À partir d'une nouvelle estimation de la population au 1er janvier 2005 (tirée des enquêtes annuelles 2004 et 2005 du recensement rénové) et d'un nouveau jeu d'hypothèses intégrant les tendances les plus récentes de la fécondité et de la mortalité, ainsi que les résultats de plusieurs révisions à la

**Figure 4 — Pyramides des âges de la France métropolitaine (2006-2050)**  
 Estimation au 1<sup>er</sup> janvier 2006, projections au 1<sup>er</sup> janvier 2050  
 selon deux variantes extrêmes de vieillissement  
 (pour 10 000 personnes au total dans chaque population)



hausse du solde migratoire <sup>6</sup>, l'Insee a récemment construit de nouvelles projections pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 <sup>7</sup>. Sur les 27 variantes possibles, sept seulement ont, pour l'heure, fait l'objet d'une présentation sommaire <sup>8</sup>. La population initiale étant plus nombreuse et les hypothèses de fécondité et de solde migratoire ayant été revues à la hausse, les nouvelles projections conduisent à des volumes terminaux plus élevés de population française et à un moindre vieillissement. Bien que les sept variantes n'illustrent que partiellement la gamme des associations possibles d'hypothèses (les combinaisons

6. Voir PARANT Alain. « La statistique démographique française en question ». *Futuribles*, n° 307, avril 2005, Paris.

7. La remontée de la fécondité s'étant poursuivie depuis le précédent exercice de projections, l'indicateur conjoncturel de fécondité et la descendance finale ont été supposées s'établir, à terme, à 1,7 ou 1,9 ou 2,1 enfants en moyenne par femme. Les écarts de mortalité entre les hommes et les femmes s'étant, pour leur part, réduits plus rapidement que prévu, trois hypothèses ont été construites qui ouvrent, en 2050, l'éventail des espérances de vie à la naissance de 81,3 ans à 86,3 ans pour les hommes et de 86,5 ans à 91,5 ans pour les femmes. Pour le solde migratoire, la forte révision à la hausse opérée depuis quelques années par l'Insee a conduit à privilégier trois niveaux d'excédent annuel : 50 000, 100 000 et 150 000.

8. ROBERT-BOBÉE Isabelle. « Projections de population pour la France métropolitaine à l'horizon 2050 ». *Insee Première*, n° 1089, juillet 2006. L'ensemble des résultats de ces nouvelles projections n'étant pas encore disponible lors de la rédaction de ce texte, les analyses portent sur les anciennes projections.

les plus extrêmes sont exclues), la population française totale varie cependant, en 2050, de 65 à 74 millions de personnes, et l'éventail des structures par âge les plus contrastées s'ouvre, pour sa part, de 24,1 % de moins de 20 ans et 30,0 % de 60 ans ou plus à 19,7 % et 33,9 % respectivement.

## ***Une incertitude analogue pour la population active***

La publication des projections 1995-2040<sup>9</sup> avait suscité une vive crainte, la variante tendancielle se soldant par une augmentation initiale — de 26,6 millions en 1997 à près de 28 millions en 2006 — de la ressource en main-d'œuvre (personnes au travail, personnes en recherche d'emploi et personnes bénéficiant de dispositifs de préretraite ou de dispense de recherche d'emploi), suivie d'un déclin ramenant le nombre total d'actifs à 26 millions en 2040.

L'exercice avait mis en évidence que :

— la remontée de la fécondité (de 1,8 à 2,1 enfants en moyenne par femme) ou sa baisse (jusqu'au niveau 1,6) ne produirait pas d'effet avant 2015, mais feraient varier le nombre d'actifs à l'horizon 2040 de près de 10 % en plus ou en moins par rapport à la variante tendancielle ;

— des inflexions de l'immigration auraient des effets non seulement immédiats, mais encore très consistants à terme : la substitution d'un solde migratoire nul au solde tendanciel de 30 000 ayant pour effet d'abaisser de 1,4 million supplémentaire le nombre d'actifs en 2040 (l'hypothèse alternative d'un solde supérieur à 30 000 ne fut pas testée, l'Insee estimant alors l'excédent migratoire total avec l'étranger à quelque 50 000 personnes par an) ;

— la variation des taux d'activité des femmes ou des jeunes n'aurait qu'une incidence limitée, contrairement à une remontée de l'activité aux âges élevés, une hausse progressive de cinq années de l'âge de la retraite produisant un surcroît d'actifs de plus de 2,7 millions en 2040 par rapport au scénario tendanciel.

Articulées sur les plus récentes perspectives de population totale et sur des hypothèses actualisées de taux d'activité par sexe et par âge (les réformes des retraites de 1993 pour le secteur privé et de 2003 pour la fonction publique ont singulièrement modifié la donne institutionnelle), de nouvelles projections ont été établies. Des premiers résultats publiés<sup>10</sup>, il ressort que, sous réserve d'un maintien pérenne des tendances démographiques et d'activité prévalant

---

9. INSEE. « Projections de population active 1995-2040 ». *Insee Résultats*, série Emploi-revenus, n° 115, janvier 1997.

10. INSEE. « Projections 2005-2050 ». *Insee Première*, n° 1092, juillet 2006.

depuis quelques années, les ressources en main-d'œuvre pourraient compter quelque 700 000 unités supplémentaires à l'horizon 2015 — excédant alors 28 millions — et fluctuer ensuite entre 28,2 millions et 28,5 millions jusqu'en 2050 (tableau 1).

**Tableau 1 — France métropolitaine, 1995-2050. Population active. Observations 1995-2005, projection tendancielle au-delà (en moyenne annuelle)**

	Observations		Projections			
	1995	2005	2010	2015	2030	2050
Population active totale (en millions)	25 876	27 639	28 170	28 311	28 190	28 531
Proportion de femmes (en %)	44,9	46,4	46,7	46,7	46,2	45,8
Proportion de 15-24 ans (en %)	10,5	9,5	9,4	9	9,5	9,3
Proportion de 55 ans ou plus (en %)	8,4	11,3	12,9	13,9	14,8	14,8
Taux d'activité des 15-64 ans (en %)	67,9	69,1	68,9	69,6	69,6	70,5

Source : Insee, Projections de population active 2006-2050.

Comparativement à l'ancienne, cette nouvelle projection tendancielle donne de l'avenir un aperçu incontestablement plus plaisant. L'incertitude qui entoure le nombre futur d'actifs ne s'en trouve guère réduite pour autant, la substitution d'une hypothèse démographique contrastée (fécondité ou immigration) à une autre se traduisant notamment par un écart de trois millions d'habitants en 2050 (tableau 2).

## ***De la population active à l'emploi***

Dans une vision historique longue, et par comparaison avec les tendances enregistrées jusque-là, les trois dernières années du XX<sup>e</sup> siècle ont marqué une indéniable rupture dans la croissance de la population active française. Une rupture à relier au *baby-boom* et à la forte immigration des Trente Glorieuses, mais également à la montée des taux d'activité féminine. Ce faisant, une très forte explosion du chômage et une relative stagnation de l'emploi ont également caractérisé ces 30 années-là.

Alors qu'il s'était approximativement maintenu aux environs de 20 millions depuis 1910 <sup>11</sup>, marquant ainsi une longue pause après la progression de quelque sept millions enregistrée au XIX<sup>e</sup> siècle, le nombre d'actifs a de

11. MARCHAND Olivier, THÉLOT Claude. *Le Travail en France (1800-2000)*. Paris : Nathan, Collection Essais et Recherches, 1997.

**Tableau 2 — Projections de population active en France métropolitaine, entre 2010 et 2050 (Écarts à la projection tendancielle, en milliers)**

	2010	2015	2030	2050	Taux d'activité des 15-64 ans en 2050 (%)
<b>Variantes démographiques</b>					
Fécondité haute (2,1 enfants par femme)	—	—	180	1 512	70,2
Fécondité basse (1,7 enfant par femme)	—	—	- 180	- 1 508	70,7
Migration haute (+ 150 000 immigrants nets par an)	- 70	223	746	1 514	70,6
Migration basse (+ 50 000 immigrants nets annuels)	- 70	-223	- 746	- 1 514	70,4
<b>Variantes d'activité à contexte institutionnel inchangé</b>					
Activité haute	351	455	585	616	71,9
Activité basse	- 359	- 436	- 542	- 580	69,2
<b>Variantes structurelles d'activité</b>					
Activité féminine haute	17	64	289	497	71,7
Activité haute des <i>seniors</i>	14	52	238	390	71,5
Activité haute des jeunes	178	192	262	331	71,3

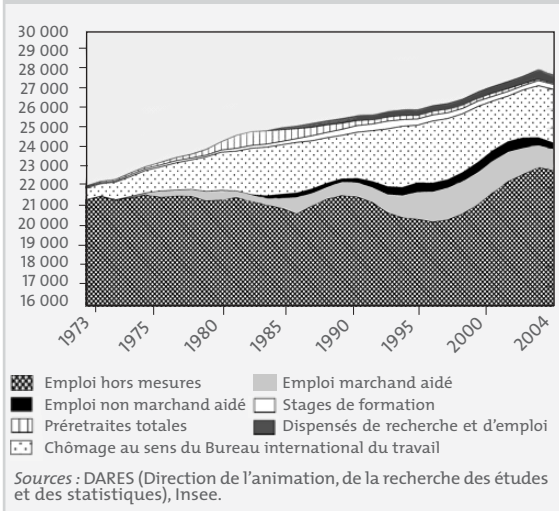
Source : Insee, Projections de population active 2006-2050.

nouveau augmenté ; lentement, d'abord, dans les années 1960, puis beaucoup plus fortement à partir des années 1970. Il avoisine, aujourd'hui, 28 millions de personnes.

Dans l'accroissement de quelque six millions, constaté depuis une trentaine d'années, la contribution féminine s'est révélée déterminante. Le nombre de femmes actives est, en effet, passé de 7 à 12 millions. Les gains ont essentiellement concerné les salariées du secteur des services (qui regroupe, désormais, au total, environ 70 % des actifs ; plus de quatre femmes sur cinq et trois hommes sur cinq s'y retrouvent). Pour sa part, la population active masculine — en raison, principalement, du déclin du secteur industriel (qui ne concerne plus, aujourd'hui, que 25 % de la population active totale ; 35 % des hommes actifs, à peine 15 % des femmes actives) — n'a connu qu'un essor limité.

Si les femmes sont, à nouveau, en France, globalement aussi actives qu'au début du siècle (avec un taux général d'activité très proche de 50 %), c'est essentiellement en raison de taux d'activité en très forte hausse dans les tranches d'âges intermédiaires (de 25 à 54 ans). Pour elles, comme pour les hommes, les taux d'activité se sont, en revanche, nettement contractés dans les classes d'âges extrêmes. Il faut y voir l'effet, d'une part, de la prolongation (de 14 à 16 ans) de la scolarité obligatoire et de la tendance lourde à l'allongement général de la durée des études, d'autre part, du très large succès des multiples dispositifs de cessation anticipée d'activité.

**Figure 5 — Population active et population en emploi en France métropolitaine (1973-2004)**



Comme en atteste la figure 5, grand a été le hiatus, depuis les années 1970, entre l'évolution de la population active et celle de la population effectivement au travail. Encore faut-il souligner la part prise par les emplois — marchands et non marchands — aidés (c'est-à-dire bénéficiant d'aides publiques et/ou d'exonérations partielles ou totales de cotisations) dans l'accroissement du nombre total d'actifs occupés <sup>12</sup>.

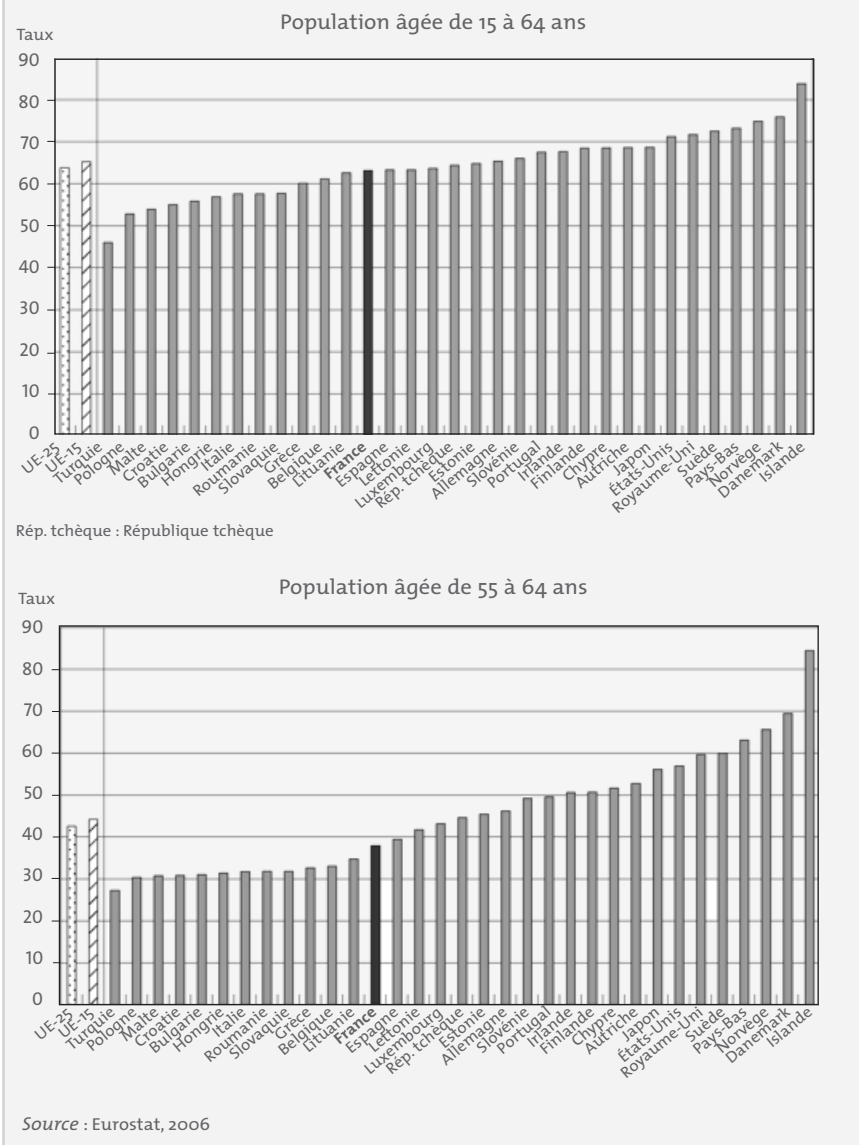
Force est bien de constater que les politiques d'emploi et les mesures de mise à la marge des travailleurs les plus âgés, développées en France à partir de 1972, n'ont que très partiellement atteint leur objectif originel, qui était de contrer la dégradation du marché de l'emploi et la montée du chômage, celui des jeunes plus particulièrement.

Le chômage a explosé : de moins de 3 % de la population active en 1970, à plus de 12 % en 1996. S'il a décliné de 1998 à 2001 (de 12 % à 8,8 %), il est ensuite remonté à 10 % de la mi-2003 jusqu'à la mi-2005. En dépit d'une nouvelle décrue, il atteint encore aujourd'hui 9 %.

Le taux global d'emploi (proportion de population d'âge actif — de 15 à 64 ans — effectivement occupée), qui reflète mieux que le taux de chômage l'intensité du recours au facteur travail dans une population, est parmi les plus faibles enregistrés dans les pays de niveau de développement économique comparable : 63 %, contre 65 % à 75 % (figure 6). Ces derniers n'ont pourtant pas connu, depuis 1970, une évolution démographique radicalement différente de la France et ils ont tous été confrontés au même contexte extérieur et au même nouveau paradigme technico-économique. Pour une large part, cette faible participation générale des Français à leur système de production s'explique par un très important sous-emploi relatif des travailleurs vieillis-

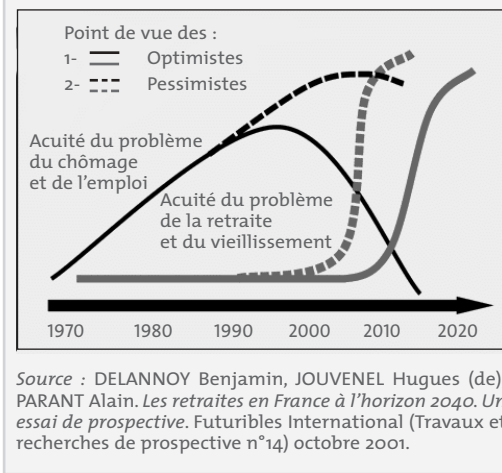
12. Alors qu'en 1980, les emplois aidés représentaient à peine 1,5 % des emplois totaux, en 1996, leur part était multipliée par six. Aujourd'hui, malgré l'embellie économique de la fin des années 1990 et du début des années 2000, elle s'élève encore à 6 %.

**Figures 6 et 7 — Taux d’emploi de la population dans quelques pays du monde en 2005**



sants : 38 %, contre 50 % à 60% (figure 7). À l’évidence, la double idée qui veut que les capacités d’un individu déclinent obligatoirement toutes avec l’âge et que, la quantité de travail étant forcément limitée, un actif vieillissant ne peut qu’occuper un emploi susceptible d’être tenu par un jeune, a été plus intensément et plus durablement reçue en France qu’ailleurs.

**Figure 8 — Emploi et vieillissement en France**



tie une insécurité professionnelle et financière accrue, durement ressentie par les intéressés et leurs proches.

La croissance économique et l'emploi peuvent ne pas emprunter des voies parallèles. En France, le divorce est bien réel. Alors que se profile un violent choc démographique et que les comptes publics sont dans le rouge, ce constat peut donner matière à des scénarios d'avenir moins chantants qu'espéré.

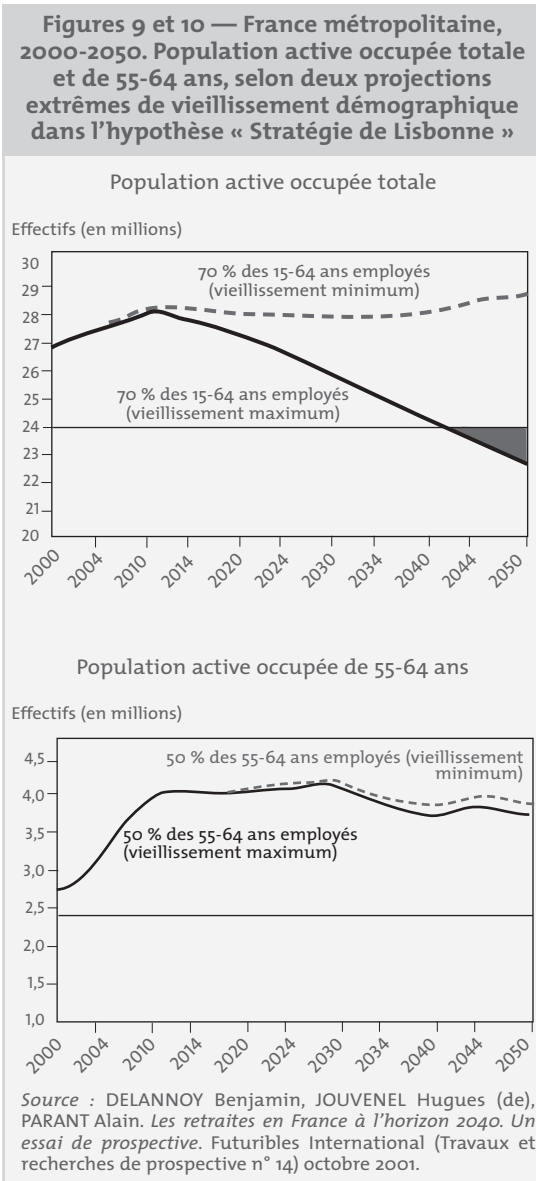
Compte tenu, en effet, de l'ampleur de la population actuellement hors emploi, une surchauffe sur le marché du travail apparaît fort improbable à moyen terme. Dans les années à venir, la France pourrait donc être confrontée à la coexistence d'un sous-emploi et d'un chômage encore importants quand vont partir en préretraite (car l'extinction des dispositifs actuels de cessation anticipée d'activité est difficilement envisageable sans une nette amélioration préalable de l'emploi) et en retraite les grosses générations du *baby-boom* (figure 8).

Exposée à la critique depuis une dizaine d'années, la thèse de la simultanéité des problèmes posés par le chômage et le sous-emploi et de ceux liés à l'accélération du vieillissement a malheureusement pris du poids comparativement à celle de leur succession dans le temps.

## ***L'emploi en France dans la perspective de Lisbonne***

En mars 2000, lors du Conseil européen de Lisbonne, les chefs d'État et de gouvernement ont adopté un plan d'action destiné à asseoir la croissance

à long terme de l'Union européenne (UE). Dans l'euphorie de la bulle Internet, cette stratégie visait à « faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde ». Dans la batterie d'une centaine d'objectifs figuraient, plus particulièrement, la lutte contre le chômage et l'amélioration des taux d'emploi, l'ambition affichée étant de porter à l'horizon 2010 le taux d'emploi moyen de l'UE à 70 % de la population totale en âge d'activité et celui des travailleurs vieillissants (55-64 ans) à 50 %.



Les figures 9 et 10 illustrent, respectivement, l'évolution de la population active occupée totale et celle des actifs occupés âgés de 55 à 64 ans, de 2000 à 2050, dans l'hypothèse de taux d'emploi satisfaisant aux objectifs de la stratégie de Lisbonne, appliqués aux populations issues des deux projections extrêmes de vieillissement démographique élaborées par l'Insee sur la base des résultats du recensement de 1999.

Par rapport aux effectifs actuels d'actifs occupés — 24 millions âgés de 15 à 64 ans et 2,4 millions âgés de 55 à 64 ans —, les objectifs de la stratégie de Lisbonne apparaissent tout à fait compatibles avec les évolutions démographiques anticipées. C'est seulement durant la décennie 2040 et dans la conjecture d'un vieillissement maximal qu'un taux d'emploi de 70 % se révèle insuffisant pour maintenir l'étiage de 24 millions (zone en grisé sur la figure 9). Notons simplement qu'un taux

d'emploi de 75 % y suffirait ; soit le taux actuellement enregistré en Norvège et au Danemark <sup>13</sup>. Si les pays d'Europe septentrionale ont des marchés du travail aujourd'hui plus proches de l'état de surchauffe que la France et s'ils connaissent, ici ou là, des pénuries sectorielles de main-d'œuvre, ils n'en sont pas pour autant au stade de la pénurie générale. Pourquoi, demain, en irait-il différemment, en France, malgré le retournement démographique ?

## ***Leviers d'action pour une stratégie***

Le risque auquel la France apparaît, à moyen-long terme, la plus exposée est moins celui d'une pénurie généralisée de main-d'œuvre — d'autant que certains emplois actuels n'ont pas vocation à être renouvelés, par pure obsolescence ou par suite de délocalisations — que celui d'une incapacité à relever rapidement et durablement ses taux d'emploi.

La croissance économique est souvent présentée comme le facteur déterminant de l'offre future d'emplois. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans le débat qui oppose les tenants de l'entrée dans un nouveau cycle de Kondratiev ascendant — d'autant plus durable que les sources de la richesse résident désormais dans l'immatériel (intelligence, savoir) et qu'elles sont *a priori* inépuisables (contrairement aux ressources physiques) — aux « éco-sceptiques » — qui doutent de l'effet d'entraînement des nouvelles technologies et considèrent que la demande intérieure française restera faible ou, au mieux, erratique en raison, principalement, du vieillissement démographique. Il suffit de signaler que la croissance économique se constate bien plus qu'elle ne se décrète et que les espoirs d'entrée dans des ères infinies de prospérité auto-entretenu, suscités par telle ou telle éruption de croissance (dans les années 1920 ou dans les années 1960, par exemple), ont été régulièrement déçus. Par ailleurs, si une croissance économique forte apparaît toujours comme un atout pour l'emploi, à un niveau de croissance donné peuvent néanmoins correspondre des contenus en emplois fort variables, les stratégies des entreprises et la régulation sociale d'ensemble induisant des redistributions plus ou moins égalitaires de l'emploi.

Par leurs décisions d'implantations et de fermetures de sites, d'anticipation des besoins de main-d'œuvre et de gestion des ressources humaines, d'arbitrages quant à la rémunération des facteurs de production, les entreprises ont joué un rôle majeur dans l'évolution à la baisse du taux d'emploi en France depuis un quart de siècle. Et les acteurs publics leur ont, en la matière, apporté une aide précieuse par les politiques qu'ils ont mises en place. C'est le cas, tout particulièrement, des multiples mesures de retrait d'activité, mais les actions entreprises (ou différées) dans le champ de l'aménagement du territoire et du développement local ont eu également un impact réel, sinon perçu.

---

13. Avec les dernières projections de l'Insee, le déficit serait substantiellement plus faible et l'obligation de majorer le taux d'emploi global moins prégnante.

## **Les stratégies des entreprises**

La mondialisation n'est pas un processus nouveau. À l'heure de la sophistication renforcée des technologies, de l'incorporation accélérée d'éléments immatériels, de la transition extrêmement rapide des biens aux services et de l'économie réelle à l'économie virtuelle, elle n'en connaît pas moins une très vive accélération.

Face à l'extension de « McWorld »<sup>14</sup>, les entreprises, plus particulièrement celles du secteur concurrentiel, sont contraintes de réagir. Elles revoient — quand elles ne l'ont pas déjà fait — leur forme d'organisation (*downsizing*, externalisation, ...). Elles adaptent — non sans risques et quelques lourds mécomptes parfois — leur stratégie d'implantation en fonction de l'évolution internationale du coût de la main-d'œuvre, contribuant ainsi à la création de richesses dans les pays moins avancés, mais aussi à la compression du contenu en emplois de la croissance des pays les plus développés.

Très majoritaires à gérer leurs ressources humaines sans cette « comptabilité-hommes » qu'Alfred Sauvy appelait naguère si fortement de ses vœux, elles n'anticipent que très exceptionnellement leurs besoins à 5 ou 10 ans (l'horizon minimum requis pour installer les formations et / ou les politiques de recrutement international idoines), l'immigration étant encore très largement perçue comme le meilleur moyen de pallier d'éventuels déficits. À cet égard, l'immigration future de remplacement pourrait bien se révéler être davantage un leurre qu'un véritable remède. En France, en Europe et plus loin encore, nombreuses seront, très vraisemblablement, demain, les entreprises confrontées à des difficultés de recrutement imprévues, sinon imprévisibles, et qui se tourneront vers l'extérieur. Un état de concurrence plus ou moins exacerbée s'établira presque instantanément entre elles, qui ne saurait profiter aux moins attractives. Leurs besoins de main-d'œuvre seront, en effet, relativement semblables. Si tous les candidats à l'immigration des pays en développement ne sont pas identiquement désirés, certains le sont, en revanche, beaucoup. Demain, ces immigrants-là feront, d'une manière ou d'une autre, monter les enchères. Les entreprises françaises devront relever le défi ; avec des moyens — notamment financiers — plus limités que ceux qui seront déployés par celles de pays concurrents.

## **Les politiques publiques**

Très diverses sont les politiques publiques dont l'incidence sur le volume d'emplois offerts peut se révéler déterminante et, dans certains cas, altérer — plus ou moins gravement et longuement — les effets de la croissance économique.

---

14. L'expression est empruntée à Benjamin R. BARBER. *Djihad versus McWorld. Mondialisation et intégrisme contre démocratie* (Paris : Desclée de Brouwer, 1997).

— La politique familiale, quand elle s'efforce d'alléger, sinon de compenser, la baisse de niveau de vie qui accompagne la naissance d'un enfant (indépendamment de son rang de naissance, mais plus encore quand il est de rang élevé) et d'allouer du temps et de l'espace aux parents, exerce sans doute un effet sur la fécondité des couples et sur la natalité. En Europe, la politique familiale française fait beaucoup d'envieux. Dans l'Hexagone, nombreux sont ceux qui la mettent en avant pour expliquer le maintien de l'indicateur conjoncturel à un haut niveau, très nettement supérieur à la moyenne de l'UE. Il n'en est pas moins un tiers plus faible qu'au début des années 1960, la même baisse caractérisant la descendance finale des générations. Sans doute faudra-t-il assez rapidement redonner du souffle à la politique familiale française ; le maintien d'une fécondité à 1,9 — *a fortiori* une remontée à 2,1 — sera à ce prix.

— Les politiques de formation — initiale et continue — contribuent à la dynamique du renouvellement des compétences et, de manière peu ou prou incidente, à la détermination de la durée du cycle de vie professionnel.

Plus poussée que dans bien d'autres pays, la formation initiale explique le faible taux d'emploi des jeunes Français. Le taux d'accès à la formation continue (ou au long de la vie) est, en revanche, relativement faible, d'une manière générale, en France. Il diminue à partir de 45 ans et chute vers 55 ans. Cet accès varie, en outre, très fortement en fonction du statut des personnes (pour les actifs en emploi, les taux d'accès sont, à chaque âge, environ deux fois plus élevés que pour les chômeurs), de leur qualification et de leur catégorie socio-professionnelle, de la taille des entreprises et du secteur d'activité. Par ailleurs, l'inclination des *seniors* à exprimer des besoins de formation est faible. Et, lorsque de tels besoins sont formulés, ils concernent très rarement des formations offrant un diplôme ou associées à une certification. Il « serait dangereux d'en conclure que leur faible accès à la formation s'explique uniquement par un tel désintérêt. On assiste, sans doute, à un phénomène circulaire de moindre accès à la formation qui entretient chez eux un sentiment de renoncement ou tout au moins de moindre appétence <sup>15</sup>. »

— Les politiques d'emploi jouent un rôle d'entraînement fondamental ; du moins quand elles visent l'insertion ou le retour le plus rapide possible vers le travail des personnes en demande d'emploi. Sans doute les Français tireraient-ils avantage, en la matière, à analyser les systèmes d'emploi des autres pays, déterminer et comprendre les causes de leurs performances supérieures, s'interroger sur les conditions de leur « transposabilité ». Ils y sont, au demeurant, fortement incités, comme les autres Européens de l'UE, depuis le Conseil de Lisbonne. Ce dernier adopta, en effet, un nouveau mode de régulation — la

---

15. LAINÉ Frédéric. « Les *seniors* et la formation continue : un accès général limité mais avec de grandes différences selon les situations professionnelles ». DARES, *Premières informations et premières synthèses*, n° 12.1, mars 2003, Paris.

méthode ouverte de coordination (MOC) — consistant à : « définir des lignes directrices pour l'Union, assorties de calendriers spécifiques pour réaliser les objectifs à court, moyen et long terme fixés par les États membres ; établir, le cas échéant, des indicateurs qualitatifs et quantitatifs et des critères d'évaluation par rapport aux meilleures performances mondiales (...), de manière à pouvoir comparer les meilleures pratiques (...); procéder périodiquement à un suivi, une évaluation et un examen par les pairs <sup>16</sup> ».

— Les politiques de la vieillesse influent sur le niveau d'emploi, notamment par le biais de la fixation de l'âge de la retraite et des incitations à la sortie ou au maintien en activité des travailleurs vieillissants.

Les politiques « au fil de l'eau » ne pouvant très longtemps constituer un art de gouverner et les faits étant par nature têtus, la société française a dû, en 2003, se résoudre à une réforme des retraites. Prolongement très tardif de celle de juillet-août 1993, cette réforme doit permettre, selon ses concepteurs, d'assurer la permanence du choix des Français en faveur du principe de la répartition et de rééquilibrer le système d'ici 2020, en vue de l'obstacle de plus long terme que représente l'échéance de 2040 <sup>17</sup>. Nécessaire mais insuffisante pour pérenniser le système au-delà de 2020, la réforme adoptée ne suffira vraisemblablement pas à le garantir jusqu'à cette date <sup>18</sup>. Elle repose, en effet, sur plusieurs présupposés forts, dont celui d'un retour rapide au plein-emploi.

Le scénario économique de référence sur lequel est fondée la réforme des retraites anticipe un retour au plein-emploi en 2010, qui se traduit, entre autres, par un taux de chômage ramené à 4,5 % (contre 9,7 % en 2000) et une forte remontée du taux d'activité des jeunes et, plus fondamentalement, des travailleurs vieillissants. Alors qu'on compte, par exemple, aujourd'hui, l'équivalent d'une génération de 55 ans ou plus (550 000 personnes sur des générations de 600 000) en chômage ou pré-retraite, selon ce scénario, il n'y en aurait plus, en 2010, que l'équivalent d'une demie (400 000 personnes sur des générations de 800 000, les générations du *baby-boom*). Pour être à ce point couronnée de succès, une telle mobilisation nationale en faveur du travail des salariés de 55 ans ou plus impliquerait que : les entreprises offrent des emplois en nombre suffisant et y trouvent financièrement leur compte <sup>19</sup> ; les salariés vieillissants, (re)devenus « employables », aient l'envie de travailler plus longtemps ou y soient vivement incités. On remarquera simplement que, depuis une trentaine d'années, les générations nouvelles d'actifs

---

16. Conclusions du Conseil européen de Lisbonne, mars 2000, site Internet [www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms\\_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.fo.htm](http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/00100-r1.fo.htm).

17. Voir exposé des motifs du projet de loi, ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité (référence : NOR : SOCX0300057L/R).

18. Voir PARANT Alain. « Retraites en France : la réforme 2003. Chronique d'une suite annoncée ». *Futuribles*, n° 288, juillet-août 2003, Paris.

19. Là, se pose, entre autres, la question de la rémunération croissante avec l'ancienneté qui pénalise, souvent, les actifs vieillissants.

vieillissants se sont habituées à quitter le monde du travail toujours plus précocement que les générations plus anciennes. Avec les 35 heures, elles ont été confortées dans l'idée que le volume de travail offert était décidément limité. Aujourd'hui, il leur est demandé de faire brutalement table rase de ces schémas. Bien des explications et de la persuasion seront nécessaires. Mais il y faudra également des incitations fortement sonnantes et trébuchantes.

— Les politiques migratoires furent très vivement sollicitées par le passé ; elles le seront encore demain. Même si, depuis la publication d'un certain rapport de la Division de la population des Nations unies <sup>20</sup>, il est évident que la solution des problèmes auxquels une population vieillissante comme la population française va être inéluctablement confrontée au cours du prochain demi-siècle ne réside pas — fondamentalement — dans un développement de l'immigration de remplacement <sup>21</sup>. Quand bien même un pays comme la France parviendrait longtemps à « inviter » de nombreux immigrés étrangers à faire tourner son économie, ces derniers obtiendraient, pour contrepartie légitime de leur participation et de leurs abondements au système de protection sociale, tous les droits qui lui sont associés, dont certains — droits à perception d'une pension de retraite — seront encore à honorer bien après que les bénéficiaires auront cessé de contribuer, par leur travail, à la création de richesses.

— Les politiques d'assistance, qui assurent à leurs bénéficiaires des allocations minimales d'existence et leur permettent de préserver un minimum de lien social, peuvent aussi, pour certaines, constituer un frein à la reprise d'emploi <sup>22</sup>.

Il existe d'autres politiques publiques dont l'influence sur l'emploi, bien que moins immédiate, n'en est pas pour autant mineure. On pense ici plus particulièrement à la politique d'aménagement du territoire car, en raison des

---

20. NATIONS UNIES. *Replacement Migration: Is it a Solution to Declining and Ageing Populations ?* New York : Nations unies, mars 2000, 143 p.

21. Il est des remplacements que l'apport extérieur ne peut assurer : celui, par exemple, qui permettrait de maintenir le rapport des retraités aux actifs à sa valeur actuelle (4,4 en 1995, année référence des simulations de l'ONU) et qui contraindrait à une immigration nette annuelle de quelque deux millions de personnes.

22. Deux facteurs interviennent dans cette relation revenu-emploi et dans la constitution d'éventuelles « trappes à chômage » :

— L'écart entre le revenu minimum garanti (le revenu minimum d'insertion, par exemple, en France) et le salaire le plus faible. La mondialisation et la concurrence poussent à le réduire par compression des salaires les plus faibles avec pour conséquence une perte d'attractivité des emplois correspondants et une augmentation du chômage d'exclusion. La reprise économique tend à générer des revendications salariales qui peuvent induire en retour certaines délocalisations d'activité et une augmentation du chômage structurel.

— Les conditions d'octroi du revenu minimum garanti. Il s'avère que le mécanisme des « trappes à chômage » se manifeste d'autant plus fortement que la perception du minimum social n'est assortie d'aucune condition de durée (contrairement à ce qui prévaut, par exemple, en Grande-Bretagne) ou d'aucune exigence d'acceptation d'un emploi proposé (contrairement à la politique de *workfare* menée, par exemple, au Danemark).

dynamiques démographiques locales à l'œuvre, la France métropolitaine tend progressivement à se transformer en une mosaïque de trop-pleins et de vides — plus ou moins absolus — de population et en un espace de plus en plus ségrégué en fonction de l'âge et des activités économiques.

Un exemple parmi d'autres <sup>23</sup>. Alors que le bassin de Saint-Nazaire constituait depuis de longues années le point noir de la région Pays de la Loire, avec le taux de chômage le plus élevé et le sentiment d'un déclin inexorable de l'activité des chantiers navals, tout a brutalement changé en deux ans, consécutivement au lancement d'un plan d'action visant à faire de ces chantiers le premier site mondial de construction de paquebots. Pour répondre à l'augmentation de la charge de travail, les chantiers de Saint-Nazaire ont été confrontés à un très délicat problème d'embauche. En dépit d'une image à nouveau attirante, mais certaines formations initiales très spécifiques fournissant très peu de personnes, les Chantiers ont dû assouplir leurs critères de recrutement et même accepter des femmes. Mais le recrutement des Chantiers a créé une dépression. Si l'entreprise phare a pu rapidement satisfaire ses besoins, tel n'a pas été le cas des sous-traitants et de l'intérim, contraints de surenchérir sur les salaires et les primes avec le risque d'entraver, de façon rédhibitoire, l'objectif de baisse des coûts globaux de production. Ce dernier fut d'autant plus mis à mal que l'afflux d'une nouvelle population a rapidement révélé les limites du parc immobilier : le marché locatif étant complètement saturé, les hôtels qui s'étaient, avec la crise, habitués à fermer l'hiver ont été dans l'obligation d'ouvrir toute l'année, les *mobil homes* des campings étant pleins. Partout les prix ont flambé. Et la situation a perduré, le déficit de logements abordables ne pouvant être rapidement résorbé, les réponses des grandes entreprises du bâtiment aux appels d'offre lancés par la ville pour la construction d'habitations à loyer modéré (HLM) excédant les enveloppes budgétaires fixées en raison, entre autres, de l'incapacité dans laquelle elles se trouvaient de recruter des personnels aux salaires habituels. Que l'attention de la ville de Saint-Nazaire et, plus largement, celle de la région de programme se soient focalisée sur ce problème de l'offre de logement fut primordial, mais a également révélé combien peut être négligé ce qui, indirectement, favorise l'éclosion totale de l'emploi.

D'autres décalages entre conditions de vie et aspirations des personnes peuvent être mis en avant. Ils sont liés, par exemple, au déficit en services publics et privés qui affecte une grande partie du territoire en forte déprise humaine et hypothèque ses chances de survie. Comme la transformation des métiers, l'aménagement bien senti du territoire est une affaire de temps long qui, conséquemment, s'accommode mal d'une vision prospective insuffisamment large et d'une mise en musique trop partielle et lente.

---

23. Pour plus de détails, voir GUIHÉNEUF Claire, CUILBAUDEAU Catherine. « Chantiers navals : le renouveau ». *Futuribles*, n° 254, juin 2000, Paris.

« Regarder un atome le change, regarder un homme le transforme, regarder l'avenir le bouleverse », écrivait Gaston Berger, il y a presque 50 ans. Si nous ne pouvons changer le passé, simple lieu de faits connaissables, sinon tous précisément connus, nous pouvons en revanche, par nos décisions et nos actions, tenter de modeler notre futur.

Devant la pyramide des âges de la population française, on peut attendre du retournement démographique qu'il règle — pour ainsi dire, par enchantement — la question de l'emploi futur. Refusant de subordonner le principe de réalité au principe de plaisir, on peut *a contrario* privilégier une orientation beaucoup plus interventionniste ; et ce ne sont pas les domaines d'intervention qui manquent dans le domaine considéré. Certes, les issues des stratégies élaborées par l'homme sont, par nature, empreintes d'incertitude, mais ces issues ont cependant quelques chances de se révéler globalement plus plaisantes que celles qui sont fondées sur le laisser-faire et l'improvisation.

---

# NOUVEAUTÉ JANVIER 2007

## FUTURIBLES LANCE L'ABONNEMENT EN LIGNE POUR 250 EUROS PAR AN

**250  
euros  
par  
an**

- ▶ **Accès au numéro du mois**
- ▶ **Deux ans d'archives**
- ▶ **Recherches dans le texte intégral**
- ▶ **1 à 10 utilisateurs\***



\*Au-delà, sur devis

### BULLETIN D'ABONNEMENT

À photocopier et à retourner à *Futuribles* - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. 33 (0)1 53 63 37 71  
Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • [diffusion@futuribles.com](mailto:diffusion@futuribles.com) • [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Je m'abonne à *Futuribles* pour un an

Formule électronique 250 € (1 à 10 utilisateurs\*)

Formule papier 115 € (France) / 120 € (autres pays, outre-mer) / 130 € (avion prioritaire hors UE)

Je règle ..... € par :

chèque à l'ordre de *Futuribles*

carte Visa                       American Express

N° \_\_\_\_\_ Exp. \_\_\_\_\_

Trois derniers chiffres du n° au dos de la carte \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Tarifs valables jusqu'en décembre 2007

Philippe Delalande <sup>1</sup>

# Déficits américains, excédents chinois : où mèneront-ils ?

*Le déficit commercial américain a dépassé 6 % du PIB des États-Unis en 2005 et devrait s'approcher des 7 % en 2006. Et la hausse des cours du pétrole, dont les Américains sont particulièrement dépendants, risque d'aggraver encore cette situation. Par ailleurs, le déficit budgétaire atteint lui aussi des records et devrait continuer à se creuser au moins jusqu'en 2009. Or, en l'absence d'un comportement d'épargne des Américains, c'est grâce aux capitaux étrangers que les États-Unis financent leur dette.*

*À l'opposé, la Chine parvient à conjuguer une croissance économique rapide, une balance des paiements totalement excédentaire et un déficit budgétaire minime (1,5 % en 2005). Elle utilise ses excédents commerciaux pour accumuler des dollars américains et devient un important créancier des États-Unis.*

*Philippe Delalande propose dans cet article une comparaison entre les situations financières opposées, et pourtant de plus en plus imbriquées, de ces deux puissances économiques. Il explique que le double déficit (commercial et budgétaire) de l'État américain peut se maintenir grâce au statut particulier que possède le dollar à l'étranger. La confiance en cette devise et en l'économie américaine ne fléchit pas, et les États-Unis deviennent de plus en plus dépendants des capitaux étrangers. À l'inverse, les dirigeants chinois ont choisi de contrôler strictement les entrées et les sorties de capitaux étrangers en Chine, et de maintenir leur devise, le yuan, sous-évalué.*

---

1. Économiste conseil (relations avec l'Asie), membre d'Asie 21 (Futuribles). L'auteur remercie ses collègues d'Asie 21, Jean Raphaël Chaponnière et Patrick Hébert pour leurs remarques et suggestions dans l'élaboration de cet article.

***L'auteur évalue les conséquences qu'auront ces déséquilibres financiers croissants sur le système économique mondial et sur les rapports géopolitiques des États-Unis et de la Chine***

C.D.

Les déficits commercial et budgétaire américains, financés en partie par la Chine, inquiètent les États-Unis et le reste du monde. Inquiétude économique d'abord : si le déséquilibre se prolonge, quels dommages entraîneront-ils ? Inquiétude stratégique ensuite, car si prêteur et emprunteur se tiennent l'un l'autre, le premier peut choisir de placer ailleurs ses avoirs, alors que le second doit, coûte que coûte, trouver des sources de financement. Sa liberté stratégique en est réduite.

Cette question occupa une part des échanges entre les présidents américain George W. Bush et chinois Hu Jintao lors de la visite de ce dernier aux États-Unis en avril 2006. Mais les Américains semblent avoir réduit le problème à celui d'une réévaluation nécessaire et urgente du yuan <sup>2</sup>. La délégation chinoise a donné des réponses évasives ou dilatoires. Les experts et responsables politiques américains réclament avec insistance une appréciation de 30 % du yuan par rapport au dollar US. L'année électorale aux États-Unis est propice à ces exigences où les déboires des Américains s'expliquent par l'inconduite des autres.

Quel scénario dommageable, voire catastrophique, surviendrait si les déséquilibres perduraient ? On laissera à un économiste américain, Barry Eichengreen <sup>3</sup>, le soin de formuler ce scénario pour son pays : « [...] les étrangers perdent patience envers les États-Unis. Les financements étrangers s'évaporent, causant la baisse du prix des bons du Trésor américain et l'envolée des taux d'intérêt à long terme. Le dollar US se déprécie brutalement, faisant craindre une inflation due à la hausse des prix des importations et forçant la Fed [la Banque fédérale américaine] à augmenter les taux d'intérêt plus vite que prévu. Les taux d'intérêt plus élevés font crever la bulle immobilière et plus généralement dépriment la valeur des actifs. » On peut poursuivre : la croissance de l'économie américaine s'interrompt, la crise se répercute à une partie du monde...

Heureusement le pire n'est jamais sûr ! Ce scénario peut-il encore être évité ?

---

2. La devise chinoise est le renminbi dont l'unité monétaire est le yuan, familièrement appelé kuai par les Chinois. On utilisera le terme yuan dans cet article.

3. EICHENGREEN Barry. « The Blind Men and the Elephant ». *Issues in Economy Policy*, n° 1, janvier 2006, p. 12, Berkeley.

## Le déséquilibre est-il avéré ?

Le déficit commercial américain ne cesse de croître. Il a atteint 725,8 milliards de dollars US en 2005, soit une augmentation de 17,5 % par rapport à 2004, dont 202 milliards de dollars US envers la Chine. Ce déficit commercial qui, en 2005, dépassait déjà 6 % du PIB (produit intérieur brut) américain risque d'approcher 7 % en 2006. Les États-Unis, de plus en plus, consomment ce qu'ils importent et non ce qu'ils produisent. La hausse des cours de l'énergie et des matières premières, dont les États-Unis sont un importateur net, devrait encore creuser le déficit. Sur l'ensemble de l'année, le déficit de la balance des comptes courants, qui cumule les soldes de la balance commerciale, de celle des services et des transferts courants, s'est élevé à 805 milliards de dollars US. Et, pour le premier semestre 2006, il s'élève déjà à 431 milliards de dollars US.

Le déficit annuel du budget fédéral, selon le Congressional Budget Office (CBO), était évalué comme suit <sup>4</sup> en janvier 2006 pour l'année budgétaire 2006 (qui s'est achevée en septembre) :

**Tableau 1 — Déficit du budget fédéral des États-Unis (en milliards de dollars US)**

Évaluation CBO				Réalisation septembre 2006	Réalisation définitive
2004	2005	2006 (a)	2006 (b)	2006	2006
411	318	337	360	423	248
(a) optimiste		(b) pessimiste			

Source : CBO

La réduction du déficit 2005 était due à des rentrées fiscales plus importantes que prévues, conséquence de la croissance forte de l'économie américaine.

L'évaluation (a) du CBO pour 2006 était, de son aveu même, optimiste. L'évaluation (b) s'efforçait de tenir

compte du coût des engagements militaires en Afghanistan et en Irak, et des conséquences des cyclones. Ces coûts ont été sous-évalués par le CBO et le déficit estimé en septembre 2006 devait s'élever en fait à 423 milliards de dollars US. Or, divine surprise, un mois plus tard, en octobre, le chiffre de 248 milliards de dollars US est donné comme définitif, soit 2 % seulement du PIB. La cause en serait des rentrées fiscales très supérieures aux attentes, dues à la bonne croissance américaine jusqu'en août dernier. Les démocrates dénoncent un habillage budgétaire avant les élections de mi-mandat. Mais George W. Bush a demandé au Congrès de rendre permanentes et définitives les réductions d'impôt votées en 2001. Dans ce cas l'objectif affiché de réduire de moitié, structurellement, le déficit d'ici 2009 devient hors d'atteinte. Et toutes les nouvelles dépenses annoncées par George W. Bush avant les élections de mi-mandat et non financées font penser à beaucoup d'instituts américains

4. Voir « L'inexorable explosion du déficit budgétaire ». *Les Échos*, 7 février 2006.

que le déficit ne cessera pas d'augmenter jusqu'en 2009, surtout si l'économie américaine réduit sensiblement son rythme de croissance, ce qui semble se confirmer, et si les dépenses militaires en Irak croissent encore. Le chef d'état-major de l'armée de terre, Peter Schoomaker, demande instamment une augmentation de 41 % de son budget, qui devrait passer de 98,2 milliards de dollars US à 138,8 milliards de dollars US <sup>5</sup> en 2007.

Comment financer le déficit budgétaire ? Le taux d'épargne brut du pays, 17 % du PIB sur la période 1983-2000, est tombé à 13,6 % <sup>6</sup>. C'est le plus faible taux d'épargne brut des grands pays industrialisés. On aurait pu penser que les allègements fiscaux consentis par l'administration républicaine auraient contribué à améliorer le taux d'épargne privée. Or, celui-ci n'a cessé de décliner depuis la fin de la décennie 1980, au profit de la consommation. Pour financer le déficit budgétaire, on ne peut compter que très partiellement sur l'épargne intérieure américaine. Le Sénat a dû voter une augmentation du plafond de la dette fédérale de 781 milliards de dollars US le 16 mars 2006, ce qui porte la dette fédérale cumulée à 8 965 milliards de dollars US. C'est aux financements extérieurs qu'il faut largement recourir.

Si les États-Unis étaient un pays comme les autres, par exemple comme la Thaïlande en juillet 1997, la défiance envers la monnaie d'un tel pays, cumulant ces deux déficits, augmenterait. Les prêteurs extérieurs chercheraient à se faire rembourser au plus vite et retireraient leurs avoirs liquides du pays. Ils se débarrasseraient de la monnaie locale à tout prix et la valeur de cette monnaie s'effondrerait. Mais le dollar US n'est pas le bath thaïlandais. Devise internationale, il confère aux États-Unis le privilège d'emprunter et de rembourser dans leur propre monnaie. Et ils disposent d'autres atouts que la Thaïlande.

La Chine présente une situation inverse. La balance des paiements est excédentaire dans tous ses registres. L'excédent de la balance des comptes courants passe de 68,4 milliards de dollars US en 2004 à plus de 160 milliards de dollars US en 2005 <sup>7</sup>. L'augmentation de l'excédent de la balance commerciale, de 59 milliards de dollars US en 2004 à 134 milliards en 2005, en est le principal responsable. Certes, les échanges de services demeurent déficitaires. Les revenus des placements des réserves de change de la Banque centrale chinoise compensent en grande partie ceux que la Chine verse à l'étranger. La balance des mouvements de capitaux, second registre de la balance des paiements, est également excédentaire. L'afflux des investissements directs étrangers en demeure la principale cause.

---

5. Voir GÉLIE Philippe. « Les GI jouent les prolongations en Irak ». *Le Figaro*, 13 octobre 2006.

6. Voir FMI (Fonds monétaire international). « Perspectives de l'économie mondiale ». *FMI Bulletin*, volume 35, n° 18, 9 octobre 2006.

7. Voir LIÉVORE Hervé. « Renminbi (Yuan) : un problème sino-chinois ». *La Lettre des études économiques de NATEXIS*, mars 2006.

Les réserves de change ont augmenté de plus de 200 milliards de dollars US en 2005, comme en 2004, portant les réserves cumulées de la Chine à 819 milliards de dollars US fin décembre 2005. Elles dépasseront 1 000 milliards de dollars US pour 2006, dont plus de 300 milliards de dollars US sont placés en bons du Trésor américain selon Yi Xiaozhun, vice-ministre chinois du Commerce. Une autre fraction est placée également aux États-Unis, à court terme. La Chine détient désormais des réserves de change supérieures à celles du Japon, qui financent aussi une part des déficits américains.

**Tableau 2 — Balance des paiements de la Chine (en milliards de dollars US)**

	2004	2005
<b>Excédent des comptes courants</b>	<b>+ 68,4</b>	<b>+ 160,8</b>
Balance commerciale	+ 59,0	
Balance des services	+ 9,7	
Transferts courants	+ 19,4	
<b>Excédent des mouvements de capitaux</b>	<b>+ 110,7</b>	<b>+ 57,8</b>
Investissements directs	+ 53,1	
Investissements de portefeuille	+ 19,7	
Secteur bancaire	+ 37,9	
<b>Réserves de change</b>	<b>- 206,8</b>	<b>- 206,0</b>
Erreurs et omissions	+ 27,0	+ 16,8

Sources : *Revue financière Grande Chine*, n° 291, 24 juin 2005 ; et State Administration of Foreign Exchange.

N.B. La balance des paiements, par construction, est toujours équilibrée. L'augmentation des réserves de change est, par convention comptable, affectée du signe « - ».

Les finances publiques chinoises semblent saines. Les recettes fiscales ont augmenté de 19 % en 2005 et devraient croître d'à peu près autant en 2006. La croissance économique rapide en est la cause. Le déficit budgétaire diminue régulièrement depuis quatre ans. Il s'établit à 1,5 % du PIB en 2005. L'équilibre sera probablement atteint en 2006 malgré le fort investissement public prévu pour le monde rural et les équipements, et la hausse des budgets de l'éducation, de la santé et surtout de la défense. Mais toutes les dépenses publiques n'apparaissent sans doute pas dans ce budget, la situation des finances provinciales reste sujette à caution. Toutefois, on peut conclure qu'il existe globalement une amélioration régulière des comptes publics chinois.

Il y a donc bien un déséquilibre entre la situation des États-Unis qui, faute d'épargne nationale, sont contraints de faire financer leur double déficit commercial et budgétaire par appel aux capitaux étrangers, et la situation de la Chine, qui accumule les excédents de sa balance des paiements et dont les finances publiques sont presque à l'équilibre.

Mais confronter les déficits américains aux seuls excédents chinois constitue une technique partielle, voire fallacieuse<sup>8</sup>. C'est à une comparaison mondiale qu'il faudrait procéder entre, d'une part, les déficits américains, expression de l'insuffisance d'épargne aux États-Unis et, d'autre part, l'épargne mondiale disponible en Asie, notamment en Chine et au Japon, et dans les pays pétroliers<sup>9</sup>. L'épargne des seconds finance les énormes besoins des États-Unis, jusqu'à maintenant...

## ***Pourquoi la crise financière n'a-t-elle pas encore éclaté ?***

La grande majorité des observateurs avaient pronostiqué une baisse sensible de la valeur du dollar US en 2005 par rapport aux grandes devises, estimant que, faute de réformes aux États-Unis pour remédier au double déficit et à la faiblesse de l'épargne nationale, la confiance des opérateurs étrangers serait ébranlée. Ils se sont trompés.

Malgré les déficits, l'attrait qu'exercent les États-Unis n'a pas fléchi. Ils offrent une transparence de leurs marchés, et une sécurité juridique et politique. Leur puissance militaire semble le meilleur gage de cette sécurité. La forte rentabilité sur fonds propres qu'exigent les actionnaires, fonds d'investissement ou de pension, rend également la place attractive pour les investissements en actions et en IDE (investissements directs étrangers). Et ce flux d'investissement est un facteur d'amélioration de la productivité américaine.

Les placements à taux fixes trouvent aussi aisément preneurs. Le Trésor américain a repris l'émission d'obligations à 30 ans qu'il avait abandonnée depuis cinq ans. Et l'émission a été rapidement couverte. Les banques centrales sont les principaux souscripteurs. Le Trésor américain, devant ce succès, a décidé d'émettre cette année pour 30 milliards de dollars US d'obligations à 30 ans.

Le rendement des actifs détenus à l'étranger par des Américains est supérieur d'environ 3 % aux intérêts que les États-Unis doivent payer sur leur dette extérieure. Pour 10 000 milliards de dollars US de dettes cumulées, ils disposent de 7 000 milliards de dollars US d'actifs à travers le monde, libellés en d'autres devises<sup>10</sup>. Si le dollar US se dépréciait, les actifs américains à

---

8. Ce sont 127 milliards de dollars US de réserves à Hong Kong et 260 milliards de dollars US à Taiwan comptabilisées séparément de celles de la Chine, 841 milliards de dollars US, pour le Japon, 223 milliards de dollars US pour la Corée du Sud, 127 milliards de dollars US pour Singapour, en avril 2006.

9. Voir EICHENGREEN Barry. *Op. cit.*

10. Voir VENTURA Jaume, BRONER Fernando. *Globalization and Risk Sharing*. Cambridge (États-Unis): National Bureau of Economic Research, *Working Paper* n° 12482, août 2005.

l'étranger s'apprécieraient d'autant en dollars US. Les opérateurs internationaux connaissent ce bilan des actifs et du passif américain. Il constitue une garantie qui consolide la confiance dans le dollar. Ainsi, en 2004, le déficit de la balance des paiements courants américaine, évalué à 668 milliards de dollars US, a pu être comblé par l'excédent de la balance des mouvements de capitaux, de 665 milliards de dollars US. Il fallut seulement assurer l'équilibre général de la balance des paiements par un modeste prélèvement de trois milliards de dollars US sur les réserves de change. Mais, en 2006, l'excédent de la balance des mouvements de capitaux se réduit de façon inquiétante.

Les faibles taux d'intérêt décidés par la Fed jusqu'en 2005 ont rendu le crédit facile et peu onéreux pour les achats immobiliers, et ont soutenu les cours de la Bourse. Se sentant riches d'actifs qui se valorisaient tout seuls, les ménages américains ont préféré consommer qu'épargner. Cette consommation soutenue a favorisé la croissance du PIB américain. La forte croissance américaine en 2005 a offert aux opérateurs étrangers une garantie supplémentaire sur la vitalité de l'économie des États-Unis.

Mais s'il n'y avait pas eu un excès de liquidités dans le monde cherchant à se placer, l'insuffisance de l'épargne aux États-Unis n'aurait pu être comblée par des financements extérieurs. Or, les réserves chinoises et japonaises ont besoin de placements sûrs que leur offre ce débiteur fiable que sont les États-Unis. Et la forte hausse du pétrole a donné aux États pétroliers une rente considérable qu'ils ne savent pas très bien comment placer. Elle est allée aux États-Unis en majeure partie. Ces liquidités pétrolières ont couvert le risque d'un retrait progressif du financement des déficits américains par le Japon et la Chine, que certains craignaient. Elles ont conforté la confiance dans le système. Et les Américains, somme toute, ne sont pas mécontents de vivre au-dessus de leurs moyens grâce à l'épargne mondiale.

La Chine, jusqu'à maintenant, a profité de cette situation. Elle a su concilier les mécanismes de la mondialisation libérale et un système de contrôle des changes strict, hérité de la période du communisme pur et dur, qui sert ses objectifs de développement rapide.

La crise économique et financière asiatique de 1997-1998 avait montré les faiblesses d'un marché des changes libre pour un pays émergent. Les capitaux à court et long termes entrent et sortent du pays sans contrainte, le cours de la monnaie nationale s'établit par libre confrontation de l'offre et de la demande sur le marché des changes, même lorsque les autorités monétaires s'efforcent de maintenir stable la parité avec le dollar US. Si la défiance survient envers le pays, pour un motif politique ou économique, bientôt les prêteurs ou investisseurs étrangers cherchent à récupérer leur mise pour la convertir en une devise internationale stable. Le cours de la monnaie nationale sur le marché des changes s'effondre. Pour tenter de freiner la fuite des capitaux, le pays doit leur offrir une forte rémunération en relevant brutale-

ment les taux d'intérêt. Mais alors le crédit s'assèche, les entreprises locales doivent vendre des actifs dont la valeur baisse pour obtenir des liquidités afin de faire face à leurs engagements. L'économie se grippe faute de crédit. Le pays ne peut plus rembourser ses dettes extérieures libellées en devises fortes. Il faut faire appel au prêteur de dernier ressort, le Fonds monétaire international (FMI), qui pose ses conditions. L'expérience a profondément marqué les économies asiatiques, la plupart des pays de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) et la Corée du Sud.

Si la Chine et le Viêt-nam, dotés l'un et l'autre d'un système strict de contrôle des changes, ont échappé au séisme, ce n'est sans doute pas un hasard. La Chine utilise toutes les ressources de ce système qu'elle assouplit au besoin mais sans l'abroger, en fonction de ses seuls intérêts. Schématiquement, le système comporte les éléments suivants, fréquemment modifiés. Les investissements directs étrangers sont soumis à agréments préalables et les investissements étrangers de portefeuille sont l'objet de fortes restrictions afin d'éviter l'afflux de capitaux spéculatifs. Les exportateurs doivent convertir en yuans leurs devises acquises par leurs exportations, sauf la fraction nécessaire pour leurs opérations courantes à l'international. Les résidents chinois investisseurs à l'étranger soumettent à agrément leur projet pour obtenir l'allocation de devises qui leur permettra de le réaliser. Toute exportation de devises sans contrepartie commerciale est strictement réglementée. La monnaie nationale n'est pas librement convertible. Elle ne doit pas circuler à l'étranger. Les Chinois voyageant à l'étranger disposent d'une allocation plafonnée de sortie de devises.

Ce système assez lourd a pour conséquence, expressément voulue, d'empêcher un marché libre des changes au sens occidental du terme. La fixation du taux de change repose finalement sur la Banque centrale (la Banque d'État de Chine) et son bras armé, la State Administration of Foreign Exchange (SAFE), soumises étroitement au pouvoir politique. La fixation du taux de change est donc le fruit d'une décision politique, même si celle-ci doit tenir compte des pressions du marché sous-jacent. Le pouvoir politique avait ainsi décidé une dévaluation de près de 40 % du yuan en 1994 pour s'aligner sur le cours du marché noir et relancer les exportations. Il avait résisté aux objurgations des Occidentaux et des organisations financières internationales de dévaluer le yuan en 1997 afin d'accompagner les dévaluations de la plupart des monnaies asiatiques. Il a accepté une réévaluation minimale de 2,1 % en juillet 2005 pour calmer les récriminations américaines et il résiste actuellement aux pressions du G8 pour réévaluer le yuan fortement.

Mais si le système a des avantages, notamment de maintenir le yuan sous-évalué pour favoriser les exportations chinoises, il est moins stable qu'il n'y paraît. Malgré des annonces répétées de réduction du taux d'investissement, facteur d'emballage de l'économie chinoise, le pouvoir politique n'y par-

vient pas. Il a crû en moyenne de 25 % depuis le début de l'année 2006. Malgré les contrôles et agréments des investissements étrangers, il semble qu'une fraction croissante de ces investissements viennent en Chine moins pour le profit direct escompté de l'investissement que pour gagner au change en cas de forte réévaluation du yuan. Les contrôles stricts et contraignants connaissent ainsi des infractions aux effets pervers.

La contrepartie en yuans des dépôts en devises alimente la masse monétaire en Chine dans des proportions excessives. La Banque centrale ne parvient pas à stériliser une part suffisante de cette contrepartie ni à contrôler l'expansion de la masse monétaire. Les décisions de la Banque centrale en avril 2006, d'augmenter les taux d'intérêt de 5,58 % à 5,85 %, puis à 6,12 % en août, auront sans doute peu d'impact sur la masse monétaire. La hausse du *ratio* de réserves obligatoires des banques, de 7,5 % à 8 %, en juillet 2006, aurait pu être efficace si elle avait été plus importante<sup>11</sup>. L'abondance de l'épargne des ménages et des liquidités des banques dispense souvent d'avoir recours à la Banque centrale. Et la demande de yuans par les opérateurs chinois s'accélère car tous parient sur sa réévaluation inéluctable.

La balance des paiements chinoise présente une structure anormale<sup>12</sup>. L'excédent de la balance des comptes courants devrait logiquement être compensé par un déficit de la balance des mouvements de capitaux, les devises accumulées par les exportations allant s'investir à l'étranger dans de multiples projets. Or, comme ces investissements extérieurs chinois demeurent jusqu'à maintenant soumis à restrictions, la balance des mouvements de capitaux est, elle aussi, excédentaire. Et ce sont essentiellement les réserves de change qui assurent l'équilibre général de la balance des paiements. Cette accumulation excessive de réserves placées par la SAFE sous l'autorité de la Banque centrale ne constitue pas une allocation optimale de l'épargne chinoise. Celle-ci est affectée pour l'essentiel à des placements liquides peu rémunérés. Elle satisfait, certes, les besoins de financement des États-Unis, mais elle est peu créatrice de valeur durable pour la Chine.

Alors que les taux de croissance impressionnants du PIB, des investissements, des réserves de change semblent, à première vue, signes d'une florissante santé, l'économie chinoise présente des indices de fébrilité à l'abri de son système de contrôle des changes. À l'inverse, le double déficit américain, dont on ne voit pas l'amorce d'une résorption et qui faisait prévoir à certains un affaiblissement du dollar US, n'a pas entamé la confiance dans la solidité de l'économie américaine. Mais cela pourrait ne pas durer.

---

11. Cette hausse permet de geler 19 milliards de dollars US, ce qui est bien peu.

12. Voir à ce sujet la *Revue financière Grande Chine*, n° 291, 24 juin 2005, Pékin.

## **La politique économique extérieure de la Chine devrait bientôt changer**

À partir de l'ouverture économique de 1978, la Chine, comme d'autres pays d'Asie, a tenté de faire décoller son économie grâce aux exportations, avec un succès indéniable. Après la forte dévaluation du yuan en 1994, elle a décidé, envers et contre tout, de conserver une monnaie stable arrimée au dollar US. La nécessité d'exporter demeure intacte pour assurer du travail à la surabondante main-d'œuvre chinoise peu qualifiée qu'emploient les entreprises exportatrices. Et les profits de ces entreprises doivent leur permettre d'améliorer la qualité de leurs produits, de monter en gamme, de préserver ainsi leur compétitivité. La modeste réévaluation du yuan en juillet 2005 a fait passer la valeur du dollar US en yuans de 8,276 à 8,11, c'est-à-dire qu'un chemisier de 10 yuans valait 1,20 dollar US avant et 1,23 dollar US après la réévaluation ; une hausse du prix bien faible que les exportateurs ont pris sur leurs marges. Mais ces marges dans le textile, la chaussure, l'électronique sont elles-mêmes faibles. Depuis cette date, le yuan s'est encore réévalué, par petites étapes très contrôlées, de 2,7 % vis-à-vis du dollar<sup>13</sup>. Une réévaluation brutale supplémentaire affecterait cette fois le volume des exportations. La compétitivité relative de l'Inde, de la Turquie, du Maghreb s'en trouverait améliorée au détriment de celle de la Chine. L'hésitation de cette dernière devient alors compréhensible.

Une réévaluation sensible du yuan favoriserait les importations de produits agricoles, désormais moins chers en yuans. Le Brésil, les États-Unis, l'Australie l'espèrent. Mais les autorités chinoises ont déjà tant de mal à soutenir le revenu paysan qu'elles ne sont pas prêtes à faire ce cadeau aux grands pays exportateurs de denrées agricoles. L'âpreté des négociations du cycle de Doha à l'OMC (Organisation mondiale du commerce) l'a confirmé. Alors, faut-il s'attendre au maintien du *statu quo* ?

C'est dans le placement des réserves que les changements seront les plus importants et les plus rapides. D'ailleurs, ces changements ont été annoncés et les premières mesures s'observent déjà. En janvier 2006, Hu Xiaolian, la présidente de la SAFE (qui place les réserves de change chinoises) a déclaré vouloir « explorer activement une utilisation plus efficace des actifs de réserve, améliorer la structure par monnaies et types d'actifs, continuer à élargir le champ d'investissement et combiner l'utilisation des réserves avec la stratégie de développement... » La composition du panier de devises dans lesquelles la SAFE place ses réserves demeure secrète. Essentiellement placées en dollars US, il est peu probable qu'elles se diversifient très notablement en yens et en euros. Quelque 35 % des exportations de la Chine sont destinées aux États-Unis et ses exportations vers les autres régions du monde lui sont

---

13. Le dollar US valait 7,88 yuans fin octobre 2006.

majoritairement réglées en dollars US. C'est donc la parité yuan / dollar qui demeure essentielle pour la Chine. Réduire sensiblement les placements de ses réserves en dollars US détériorerait cette parité en accentuant une pression à la baisse du dollar US.

Par contre, modifier la nature des placements serait efficace. Ce mouvement est amorcé. Dès 2005, Hu Jintao a déclaré qu'il était temps de ne plus fonder la croissance de l'économie sur les exportations et les investissements étrangers, et que les entreprises chinoises devaient constituer des groupes de taille internationale, investir à l'étranger. Les responsables économiques ont relayé ce message. La tentative d'OPA (offre publique d'achat) de l'entreprise publique China National Offshore Oil Corporation (CNOOC) sur la cinquième entreprise pétrolière américaine, Unocal, fut l'une des premières tentatives marquantes. Cette tentative a échoué, mais CNOOC s'est rabattue sur une entreprise pétrolière canadienne. L'entreprise chinoise Nanjing Automobile a racheté en juillet 2005 la firme automobile britannique MG Rover. Plus de 400 PME (petites et moyennes entreprises) allemandes de mécanique de précision ont été rachetées par des Chinois, généralement à l'occasion de difficultés de transmission de l'entreprise rachetée.

C'est surtout dans le secteur énergétique et des matières premières que le mouvement s'accélère. La Chine fait désormais des acquisitions au Soudan, en Angola, en Asie centrale... Ces acquisitions d'entreprises ou ces investissements directs chinois dans ce secteur permettent à la Chine de se couvrir contre les risques de dépréciation de ses placements en bons du Trésor américain. On prévoit en effet une augmentation du cours des matières premières et de l'énergie. La forte demande chinoise en est une des causes. Les actifs industriels dans ce secteur ne peuvent donc que se valoriser au fil du temps. C'est aussi pour la Chine une façon de sécuriser ses approvisionnements en matières premières et énergétiques, dont sa propre croissance a besoin. La Banque centrale chinoise est ainsi appelée à dégonfler ses réserves pour allouer des devises aux entreprises qui investiront à l'étranger. La balance des mouvements de capitaux serait alors plus équilibrée avant de devenir déficitaire. Et la structure de la balance des paiements chinoise se rapprocherait de la norme.

Mais ce mouvement d'expansion internationale risque d'être redoutable. Jusqu'à présent, le placement des réserves chinoises en bons du Trésor américain fait de la Chine un simple créancier des États-Unis. Elle perçoit des intérêts, attend le remboursement de ses titres à l'échéance ou les négocie. Mais une OPA chinoise sur une entreprise étrangère ou une prise de majorité progressive dans une entreprise étrangère constitue un transfert de pouvoir au profit de la Chine. Le centre de décision stratégique de l'entreprise se déplace vers le propriétaire chinois. Que l'entreprise chinoise acquéreuse soit publique ou privée ne fait guère de différence dans un régime de parti unique communiste, car l'entreprise ne peut se soustraire aux directives ou injonctions du parti. C'est donc le pouvoir politique qui reste maître de la stratégie d'expansion.

Mais le taux de change entre le yuan et le dollar US est-il destiné à rester fixe ? Sans doute pas. Il est probable que si les pressions américaines, les menaces de rétablissement de droits de douane sur les exportations chinoises aux États-Unis se font plus fortes, la Chine lâchera encore du lest en réévaluant sa monnaie juste ce qu'il faut pour désarmer, un temps, l'hostilité américaine. La Chine semble bien s'y préparer. Le 6 janvier 2006, la Banque centrale a autorisé cinq banques étrangères en Chine <sup>14</sup> et huit banques nationales à intervenir sur le marché des changes comme teneurs de marché, y effectuant des cotations et négociations, sous son contrôle et dans des limites strictes.

Une réévaluation par petites étapes est également dans l'intérêt économique de la Chine. La composition des exportations chinoises se modifie au fur et à mesure de sa montée en gamme. La part des produits élaborés et des équipements augmente. Ces produits sont moins sensibles aux augmentations de prix sur le marché international. Enfin, la demande intérieure devient un facteur d'importance croissante dans l'économie chinoise. Le revenu des urbains a augmenté de 9 % et celui des ruraux de 6 % en 2005. Plus la demande interne deviendra un moteur de croissance, plus la Chine pourra supporter une réévaluation du yuan. Celle-ci aurait même l'avantage d'effacer les hausses de prix des matières premières et énergétiques importées, et ainsi d'empêcher toute inflation importée.

Toute la question est de bien gérer le temps entre, d'une part, l'intérêt actuel de protéger le flux d'exportations de textiles, de chaussures, d'électronique, de préserver les paysans contre les produits agricoles importés et, d'autre part, l'intérêt croissant pour la valorisation des exportations de produits élaborés, pour l'acquisition à moindre coût des technologies étrangères, pour la croissance à l'international des groupes chinois et pour les approvisionnements à prix non inflationnistes en monnaie nationale. Or, gérer le temps selon une stratégie à long terme est une qualité chinoise que le parti communiste, unique et dépourvu du risque d'alternance politique, renforce.

Ceci ne se vérifie sans doute pas du côté américain. Les opérateurs ont des intérêts contraires, ce qui complique l'élaboration d'une stratégie constante. Les grands distributeurs, les entreprises qui ont délocalisé une part de leurs activités en Chine n'ont pas intérêt à perdre l'avantage des bas prix des produits importés de Chine. Les industries en concurrence frontale avec les producteurs chinois, les syndicats ont des intérêts inverses. Mais tous les Américains, peu ou prou, profitent du financement de leurs déficits par les réserves de la Chine et du Japon. Les États-Unis semblent hésiter sur la tactique à suivre pour empêcher l'expansionnisme chinois. Ils ont quelques scrupules à rétablir des droits de douane alors qu'ils prônent les vertus du libéralisme dans le monde.

---

14. Ces banques sont : HSBC, Citigroup, Standard Chartered, ABN AMRO et la Bank of Montreal.

15. Initiative des sénateurs américains Chuck Grassley et Max Baucus intitulée « The United States Trade Enhancement Act of 2006 (USTEA06) », proposée le 29 mars 2006.

L'initiative du sénateur Charles Schumer de taxer de 27,5 % les importations chinoises a été ajournée. Une nouvelle initiative <sup>15</sup> ne vise pas expressément la Chine mais tout pays qui manipulerait son taux de change pour en tirer un avantage déloyal. Il serait alors soumis à des mesures de rétorsion après avis du (FMI). Cependant, le rapport semestriel du Trésor américain sur les politiques de change dans le monde, publié en mai 2006, souligne, certes, la mauvaise volonté de la Chine de réévaluer sa monnaie mais conclut que « le Trésor ne peut déterminer que le système de change chinois a été exploité dans le but d'assurer à la Chine un avantage concurrentiel déloyal dans le commerce international ». Cette conclusion a réjoui les bénéficiaires aux États-Unis des bas prix des produits chinois importés. Mais un grand nombre de parlementaires s'insurgent contre cette conclusion qui exonère la Chine. Ils reprennent déjà des initiatives pour trouver des parades à l'expansionnisme chinois. La guerre des *lobbies* aux intérêts contraires est relancée.

À l'assemblée du FMI de septembre 2006, la Chine a tenté de détourner l'attention de la communauté financière internationale de ses excédents de réserves vers les déficits américains par la bouche du gouverneur de la Banque de Chine, qui a déclaré : « Le Fonds [FMI] devrait centrer sa surveillance sur les pays ayant une importance systémique et émettant des monnaies de réserve. »

C'est probablement la Chine qui parviendra à imposer aux Américains sa stratégie économique extérieure. Je prends ici le risque d'avancer ce pronostic. Si les États-Unis continuent à manifester ce *benign neglect* envers leurs deux déficits mais prennent peur de leur dépendance financière croissante, ils réagiront, on peut le craindre, sur le terrain politique voire militaire. Si de grandes OPA hostiles par des compagnies chinoises se répétaient aux États-Unis dans des secteurs sensibles, l'opinion américaine se dresserait plus qu'aujourd'hui contre le danger chinois. Elle ressentirait comme un affaiblissement national la dépendance financière du pays. Des responsables politiques ne manqueraient pas d'exploiter cette appréhension. Une situation éminemment dangereuse pourrait en résulter.

Si le scénario catastrophe décrit par Barry Eichengreen s'amorçait, il est probable que la Chine serait la première à intervenir pour le freiner, car une brusque chute du dollar US déprécierait du même coup ses avoirs placés en dollars US et, surtout, un brutal arrêt de la croissance américaine réduirait les exportations chinoises vers les États-Unis, un marché crucial pour la Chine. La Chine a besoin de stabilité pour poursuivre son développement. Mais on peut compter sur la Chine pour tirer des avantages stratégiques de ses efforts, plus ou moins discrets, pour éviter aux États-Unis une crise financière ou économique.

## **Et l'Europe ?**

L'Europe se tait ou brandit, comme pour la question des importations de textiles chinois, après de nombreux atermoiements, des menaces de rétablis-

sement de quotas sans parvenir à convaincre de sa réelle volonté de réaction. On peut comprendre son silence. Elle est bien embarrassée.

Si la Chine modifiait la composition de ses réserves, vendant des bons du Trésor américain, ou cessant d'en acquérir, au profit de placements en euros, la valeur de l'euro exprimée en dollars US augmenterait. C'est la crainte première de l'Europe. Une appréciation de l'euro entraverait les exportations européennes et sans doute le rythme de croissance de son économie déjà bien faible. Une forte baisse du dollar US affectant la croissance économique américaine se répercuterait sur l'autre rive de l'Atlantique, freinant encore la croissance européenne.

Les risques d'acquisition amicale ou hostile par les Chinois de fleurons des entreprises européennes sont un sujet d'inquiétude évoqué discrètement dans les cercles patronaux. L'OPA de l'entreprise indienne Mittal Steel sur Arcelor a fait quelque bruit, qu'en serait-il si CNOOC lançait une OPA sur Total ou Shell ? Alors qu'aux États-Unis, il a suffi d'une intervention nette du Congrès pour faire avorter l'OPA de CNOOC sur Unocal, la Commission européenne, hésitante, ne ferait rien sinon empêcher toute tentative de réaction coordonnée des Européens.

Et l'Europe contemple le débat économique sino-américain alors qu'elle sait qu'elle sera, sans doute, gravement affectée par son issue. Mais elle ne serait pas la seule. Une crise du système mondial aurait des répercussions sur tous les continents.

---

Charles du Granrut <sup>1</sup>

# États-Unis : une dette extérieure insoutenable ?

*Avec un taux de croissance de 3,5 % en 2005, les États-Unis confirment leur hégémonie économique mondiale. Pourtant, les revers de cette vitalité économique sont de plus en plus visibles.*

*Depuis le milieu des années 1990, la balance courante des États-Unis est déficitaire tous les ans, car la croissance économique se nourrit plus des importations que des exportations. Ce déficit dépasse actuellement (en moyenne) deux milliards de dollars US par jour. Les Américains sont notamment très dépendants des importations de voitures, de pétrole et de biens de consommation. Le déficit commercial étatsunien est particulièrement important avec la Chine, le Canada et le Mexique.*

*Or, explique Charles du Granrut dans cet article, c'est l'analyse des relations financières qu'entretiennent les États-Unis avec le reste du monde qui permet de comprendre comment ce pays a pu financer aussi longtemps sa croissance, mais aussi son déficit commercial.*

*L'auteur présente ici les mécanismes qui ont conduit les États-Unis à ce déficit commercial, et qui peuvent expliquer son maintien actuel malgré la dépréciation du dollar et les risques que cette situation peut entraîner. Il présente ensuite des scénarios à l'horizon 2025 anticipant les risques encourus par les États-Unis si leur endettement devient insoutenable. Il en ressort que la situation actuelle de ce pays est à la fois difficile à supporter sur le moyen terme, et utile à la stimulation de la croissance mondiale et à la réallocation mondiale de l'épargne.*

C.D

---

1. Économiste, membre du comité de rédaction de *Futuribles*.

Les relations de l'économie étatsunienne avec l'étranger sont essentielles à prendre en compte pour évaluer les perspectives de l'économie mondiale. Mais le déficit commercial américain et son financement font l'objet d'analyses parfois diamétralement opposées. La vivacité des débats s'explique essentiellement par la multiplicité des lectures qui peuvent être faites de ce phénomène et par le rôle fondamental qu'il joue dans l'équilibre économique, ainsi que dans la dynamique des flux commerciaux et financiers mondiaux.

Face à cette situation, il a paru pertinent de dresser un état des lieux du déficit commercial américain en décrivant ses principales caractéristiques et les facteurs explicatifs avancés. Ensuite seront étudiés les modes de financement de ce déficit et les questions qu'ils posent.

Les relations économiques et financières des États-Unis avec le reste du monde sont une des illustrations du rôle fondamental que joue désormais la finance dans la dynamique économique mondiale. D'une part, ce sont des transferts de capitaux massifs qui ont permis de financer non seulement les déficits de la balance courante, mais aussi celui du budget fédéral. D'autre part, les variables financières et monétaires comme les charges d'intérêts ou les variations du taux de change du dollarUS exercent dorénavant un impact majeur sur l'évolution de l'économie réelle.

## ***Un déficit de la balance commerciale significatif et durable***

Bien que cela n'ait pas toujours été le cas, la balance courante des États-Unis est déficitaire depuis le milieu des années 1960. Depuis 1990, cette balance courante est déficitaire tous les ans (excepté en 1991). Depuis le milieu des années 1990, ce déficit a plus que doublé et atteint, en 2005, 6,4 % du PIB (produit intérieur brut), c'est-à-dire 1,8 % du PIB mondial <sup>1</sup>.

La balance courante américaine est largement déterminée par l'équilibre du commerce des biens et des services. Néanmoins, il est possible de noter une importance croissante des revenus du capital résultant des flux de revenus qui sont la conséquence des investissements directs (des entreprises américaines à l'étranger ou des entreprises étrangères sur le sol américain) ou des placements financiers (dividendes d'actions, coupons d'obligations, etc.).

Ainsi, les revenus et transferts représentaient 27,1 % des exportations en 2005, contre 15 % en 1960. De la même façon, ils représentaient 18,1 % des importations en 2005, contre 5,1 % en 1960.

---

1. Les statistiques du commerce extérieur étatsunien ne sont pas exemptes de certaines incohérences. Ainsi, certains déficits bilatéraux évalués dans la balance commerciale américaine ne correspondent pas aux excédents enregistrés par les pays d'origine.

### QUELQUES DÉFINITIONS DE MACROÉCONOMIE

**La balance commerciale** = exportations – importations des biens et des services (services de transports internationaux, services d'ingénierie, etc.).

**La balance courante** = balance commerciale + revenus du capital nets (intérêts perçus et dividendes reçus sur les actifs détenus à l'étranger – intérêts perçus et dividendes reçus sur les actifs détenus par les étrangers) + transferts (remises, contributions privées de charité et aide extérieure).

**La balance des paiements** = ensemble des flux d'actifs réels, financiers et monétaires entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période déterminée.

D'un point de vue macroéconomique, trois équations peuvent être posées :

**Produit national brut** = consommation + investissements + dépense publique + exportations – importations

**Produit national brut** = consommation + épargne + impôts

**Épargne** = investissements + dépense publique – impôts + flux nets financiers

De ces trois équations, on déduit :

Exportations – importations = épargne – investissements + impôts – dépense publique

Exportations – importations = flux nets financiers

Il est donc possible de conclure que toute réflexion sur la balance courante d'un pays implique de prendre en compte l'équilibre épargne / investissement. Par ailleurs, tout déficit de la balance courante implique un flux entrant de capital étranger.

C.G.

Bien que l'objectif ne soit pas de mener une analyse exhaustive et détaillée du déficit de la balance commerciale des États-Unis, plusieurs remarques peuvent être formulées au sujet des catégories de produits et des pays concernés.

En termes de produits, les plus gros postes du déficit sont les biens de consommation, les voitures et le pétrole. En raison de l'augmentation des quantités importées de pétrole et de la hausse récente du prix du baril, les importations de pétrole représentent dorénavant un poste significatif du déficit de la balance courante. Les importations de pétrole connaissent une augmentation tendancielle : environ 65 % du pétrole consommé aux États-Unis étaient importés en 2004, contre moins de 30 % en 1984 <sup>2</sup>. Dans le cas des biens de consommation, les importations représentent approximativement 3,5 fois les exportations. Les déficits sont particulièrement élevés dans le textile, les jouets et les équipements vidéo. Concernant l'automobile, l'augmentation du déficit a été particulièrement rapide à la fin des années 1990.

Concernant les échanges de biens et par pays, la Chine est devenue un partenaire commercial incontournable durant ces 15 dernières années (14,5 %

2. Ce chiffre devrait s'élever à 70 % en 2014 selon les prévisions du Bureau of Labor Statistics.

**Tableau 1 — Balance courante des États-Unis (en milliards de dollars US)**

	1960	1965	1970	1975	1980	1985	1990	1995	2000	2005
<b>Exportations</b>	<b>30,6</b>	<b>42,7</b>	<b>68,4</b>	<b>158</b>	<b>344,5</b>	<b>387,6</b>	<b>706,9</b>	<b>1 004,6</b>	<b>1 421,5</b>	<b>1 749,8</b>
Biens	19,7	26,5	42,5	107,1	224,3	215,9	387,4	575,2	772,0	894,6
Services	6,3	8,8	14,2	25,5	47,6	73,2	147,8	219,2	298,6	380,6
Revenus	4,6	7,4	11,7	25,4	72,6	98,5	171,7	210,2	350,9	474,6
<b>Importations</b>	<b>- 23,7</b>	<b>- 32,7</b>	<b>- 59,9</b>	<b>- 132,7</b>	<b>- 333,8</b>	<b>- 483,8</b>	<b>- 759,3</b>	<b>- 1 080,2</b>	<b>- 1 778,0</b>	<b>- 2 455,4</b>
Biens	- 14,8	- 21,5	- 39,9	- 98,2	- 249,8	- 338,1	- 498,4	- 749,4	- 1 224,4	- 1 677,4
Services	- 7,7	- 9,1	- 14,5	- 22,0	- 41,5	- 72,9	- 117,7	- 141,4	- 223,7	- 314,6
Revenus	- 1,2	- 2,1	- 5,5	- 12,6	- 42,5	- 72,8	- 143,2	- 189,4	- 329,9	- 463,4
Transferts unilatéraux	- 4,1	- 4,6	- 6,2	- 7,1	- 8,3	- 22,0	- 26,7	- 38,1	- 58,6	- 86,1
Balance courante	2,8	5,4	2,3	18,1	2,3	- 118,2	- 79,0	- 113,6	- 415,2	- 791,5
<b>Pourcentage du PIB</b>	<b>0,5</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>- 2,8</b>	<b>- 1,4</b>	<b>- 1,5</b>	<b>- 4,2</b>	<b>- 6,3</b>

Source : Bureau of Economic Analysis.

des importations en 2005 contre 2,5 % en 1989) et est actuellement à l'origine d'une part significative du déficit (25,8 % du déficit en 2005). Néanmoins, il faut souligner que d'autres pays bénéficient d'excédents commerciaux importants avec les États-Unis.

L'augmentation du poids de la Chine dans le commerce de biens et la croissance du déficit avec les États-Unis se sont faites en partie au détriment des autres pays asiatiques, en excluant le Japon. Pour la Chine, les exportations aux États-Unis sont primordiales car elles représentent environ 30 % de ses exportations totales en 2005, contre approximativement 10 % en 1995.

Le Canada et le Mexique représentent environ 30 % des importations et 17 % du déficit commercial des États-Unis. Le Japon, quant à lui, connaît une baisse de son importance relative. Ainsi, il représente moins de 10 % de l'origine des importations des États-Unis et environ 12 % du déficit du commerce des biens, contre 20 % des importations et 40 % du déficit en 1989.

Contrairement au secteur des biens, la balance des services est en excédent. Ce phénomène est dû en partie à certains types de services, comme les voyages, le transport ou les *royalties*, pour lesquels les États-Unis ont tou-

**Tableau 2 — Balance courante des biens (en milliards de dollars US)**

	1991	1995	2000	2005
Alimentation	9,5	17,6	1,9	- 9,1
Matières premières	- 23,2	- 38,4	- 129,5	- 291,5
Biens durables	45,4	12,3	10,0	- 16,5
Automobiles	- 45,6	- 62,3	- 115,5	- 140,9
Biens de consommation	- 61,1	- 95,6	- 192,6	- 291,6
Autres	- 2,0	- 7,8	- 26,7	- 33,0
<b>Total</b>	<b>- 77</b>	<b>- 174,2</b>	<b>- 452,4</b>	<b>- 782,6</b>

Source : Bureau of Economic Analysis.

jours été très compétitifs. Les statistiques d'exportations ne donnent qu'une vision incomplète de la fourniture de services à l'échelle internationale, car l'autre grand canal est la fourniture de services par les filiales des entreprises étatsuniennes implantées à l'étranger.

L'analyse de la persistance et de l'ampleur du déficit de la balance commerciale est l'objet de controverses. Ceci s'explique en partie par le fait que les différents facteurs explicatifs ont vu leur poids relatif varier au cours du temps.

Dans le cas américain, le rapport entre la valeur des importations et celle des exportations de biens rend un rééquilibrage des échanges extérieurs particulièrement ardu<sup>3</sup>. Puisque la valeur des importations de biens est approximativement 1,9 fois plus élevée que les exportations (1,4 fois en prenant le total des importations et des exportations), une croissance identique des exportations et des importations suffit à détériorer le solde des échanges de biens. Pour réduire le déficit à un horizon raisonnable, il serait nécessaire que les exportations croissent significativement plus vite que les importations. Ceci serait possible grâce à l'effet de gains de compétitivité, par une moindre croissance de la demande intérieure américaine par rapport au reste du monde, soit encore par des gains des termes de l'échange sans perte de compétitivité (par exemple via une montée en gamme des produits américains).

Or, la balance commerciale n'a cessé de se dégrader depuis 2002, malgré une dépréciation du dollar US. Cette évolution semble en contradiction avec les enseignements de la théorie économique<sup>4</sup>. Plusieurs facteurs ont été avancés pour tenter d'expliquer ce phénomène.

Tout d'abord, la dépréciation du dollar US en termes réels a été relativement modérée et ne s'est pas produite vis-à-vis de toutes les monnaies. Le dollar US s'est surtout déprécié par rapport aux monnaies des pays développés et peu par rapport aux monnaies des pays en développement.

Il est généralement estimé que l'économie américaine est caractérisée par une élasticité-revenu à l'importation plus élevée que celle de ses principaux

---

3. Dans le cas d'un déficit ou d'un excédent de la balance commerciale, la croissance identique des importations et des exportations implique une croissance similaire du déséquilibre de la balance commerciale. Comparé au PIB, le *ratio* de la balance commerciale demeure inchangé si la croissance de l'économie est la même que celle de la balance commerciale. Pour réduire le déficit commercial, il est nécessaire que les exportations croissent plus vite que les importations. Pour réduire le *ratio* entre le déficit de la balance commerciale et le PIB, il suffit que les exportations et les importations croissent au même taux et que le PIB croisse plus vite.

4. Selon la théorie économique, les effets positifs d'une dépréciation ne sont pas immédiats. Ainsi, il est normal qu'une dépréciation du change induise dans un premier temps une détérioration de la balance commerciale (hausse du prix des importations), avant que l'augmentation du volume des exportations et la diminution de celui des importations ne finissent par l'emporter sur l'effet-prix initial, améliorant le solde commercial (ce que les économistes illustrent graphiquement par une courbe en « J »). Ceci n'est vérifié que si la somme des élasticités-prix des exportations et des importations est supérieure à un. Or, c'est bien le cas des États-Unis.

Tableau 3 — Variations du taux de change réel du dollar US

	janvier 2000	janvier 2001	janvier 2002	janvier 2003	janvier 2004	janvier 2005	janvier 2006	juin 2006
Élargi	100,0	107,6	112,4	107,4	97,7	95,8	97,6	97,6
Principales devises	100,0	107,0	115,0	102,4	88,2	86,0	91,4	89,3
Autres partenaires commerciaux	100,0	104,8	105,6	109,9	106,8	105,3	102,4	104,2

**Élargi** = moyenne pondérée des devises en fonction des échanges

**Principales devises** = euro, dollar canadien, yen, livre anglaise, franc suisse, couronne suédoise et dollar australien

**Autres** = ce panier de devises est constitué en majeure partie des devises pondérées asiatiques et du continent latino-américain

Source : Federal Reserve Board.

partenaires. Cette élasticité-revenu des importations américaines a été renforcée par le fait que la croissance des États-Unis est plus forte que celle de ses principaux partenaires. Mais l'importance de ce facteur tend à diminuer à mesure que l'écart de conjoncture se résorbe. En outre, il a été constaté sur le moyen terme une baisse de la sensibilité du prix des importations aux variations du taux de change <sup>5</sup>, particulièrement dans les secteurs où la part de la Chine dans les importations a le plus augmenté <sup>6</sup>. En d'autres termes, la dépréciation du dollar US n'a pas provoqué un renchérissement des produits importés. Les comportements de marge peuvent réduire l'impact d'une dépréciation réelle sur la balance commerciale. La faible répercussion de la dépréciation de la monnaie sur les prix de vente peut s'expliquer en partie par la volonté des exportateurs de préserver leur part de marché en comprimant leur marge.

La persistance du déficit de la balance courante américaine pourrait s'expliquer par le phénomène des délocalisations et, plus généralement, par la stratégie de développement des multinationales américaines en dehors de leur pays d'origine. Les multinationales américaines ont mené depuis longtemps une politique d'expansion à l'étranger par l'intermédiaire d'implantations de filiales de production et de commercialisation. Mais, à l'inverse, les États-Unis sont devenus, à partir de la fin des années 1980, une terre d'accueil pour les investissements étrangers.

Au début des années 2000, le commerce à l'intérieur des multinationales représentait plus de 30 % des exportations des biens (dont 22 % sont du ressort des entreprises américaines et 10,6 % des entreprises étrangères) et plus

5. L'incidence des mouvements de taux de change sur les prix intérieurs est appelée degré de report et, en anglais, *pass-through*.

6. MARAZZI Mario et alii. *Exchange Rate Pass-through to U.S. Import Prices: Some New Evidence*. Washington D.C. : Banque de la Réserve fédérale américaine, *International Finance Discussion Paper*, avril 2005.

de 25 % des exportations des services. Ce commerce représente également environ 39 % des importations des biens (15,2 % sont du ressort des entreprises américaines et 23,4 % du ressort des entreprises étrangères). Cependant, il est à noter que ces pourcentages n'ont pas connu d'augmentation spectaculaire dans les années récentes. Enfin, la mise en place de l'ALENA (Accord de libre-échange nord-américain) a entraîné l'émergence d'une zone commerciale intégrée intensifiant les échanges entre le Mexique, le Canada et les États-Unis.

Le déficit actuel de la balance courante, en particulier dans le domaine des biens, amène à se demander si le phénomène n'est pas difficilement réversible. Considérant les causes structurelles avancées (désindustrialisation, perte de compétitivité, etc.) et l'impact de l'augmentation massive des importations sur le tissu industriel américain (réduction des capacités de production et des effectifs, etc.), le retour à l'équilibre semble difficile à envisager dans l'immédiat.

## ***Un endettement croissant mais sans tension excessive***

Considérant son ampleur et sa durée, le financement du déficit de la balance courante implique le transfert de sommes considérables du reste du monde vers les États-Unis, selon des modalités qui ont évolué suivant les périodes considérées<sup>7</sup>. L'analyse de l'endettement extérieur des États-Unis implique d'effectuer plusieurs distinctions entre : les flux et les stocks ; la position nette et la position brute ; les différents types d'actifs (obligations, actions, etc.) et les rendements associés.

La prise en compte de ces trois dimensions permet une analyse pluridimensionnelle de l'endettement extérieur des États-Unis. Ne retenir qu'une seule variable conduit à émettre des conclusions partielles voire erronées. Néanmoins, cette approche est limitée par des problèmes de données. En effet, les statistiques de flux font l'objet d'ajustements nombreux et les statistiques de stocks peuvent avoir différentes valeurs en fonction de la méthode de calcul retenue (coût historique, valeur courante ou valeur de marché)<sup>8</sup>. En tenant compte de ces différentes remarques, plusieurs enseignements peuvent être tirés.

---

7. Plus précisément, c'est l'accumulation des déficits et des excédents de la balance courante, ainsi que des gains ou des pertes en capital sur les investissements passés qui déterminent la position nette.

8. En outre, les flux nets de paiements étaient négatifs en 2004 d'environ 30 milliards de dollars US, avec un endettement d'environ 2 500 milliards de dollars US. Or, en 1980, les flux nets étaient d'environ 30 milliards de dollars US, alors que les États-Unis étaient créditeurs de 365 milliards de dollars US. À titre de comparaison, en 2004, le Japon recevait 86 milliards de dollars US, alors que ses actifs nets s'élevaient à 1 800 milliards de dollars. Ceci conduit certains à contester l'ampleur du déficit de la balance courante et de l'endettement des États-Unis. Voir à ce sujet HAUSMANN Ricardo, STURZENEGGER Federico. *US and Global Imbalances: Can Dark Matter Prevent a Big Bang?* Harvard University, Working Paper, 13 novembre 2005.

Le financement du déficit de la balance courante a eu comme contrepartie des entrées nettes croissantes de capitaux dont la nature a évolué au cours du temps. Durant la deuxième moitié des années 1990, c'est le secteur privé étranger qui a assumé l'essentiel du financement du déficit. Plus précisément, ce sont les achats de portefeuilles d'actions américaines, les obligations d'entreprises américaines et les investissements directs aux États-Unis qui représentaient les principales opérations de financement.

Depuis lors, c'est l'achat d'obligations du Trésor américain qui représente l'essentiel des flux financiers en direction des États-Unis. Considérant la baisse des flux nets de capitaux privés, le déficit de la balance courante a pu être financé par une hausse des achats de titres par les autorités, asiatiques pour la plupart. La hausse de ces réserves officielles s'explique par la volonté des gouvernements asiatiques d'empêcher l'appréciation de leurs monnaies par rapport au dollar US, car cela est préjudiciable à leur croissance économique. En suivant cette politique, ces gouvernements se trouvent dans une situation paradoxale. D'un côté, augmenter la part déjà importante de titres libellés en dollars US dans leurs réserves signifie augmenter le risque de perte en cas d'appréciation de leurs monnaies par rapport au dollar US. D'un autre côté, si ces gouvernements vendent une partie de leurs réserves ou accroissent leurs réserves en dollars US à un rythme moindre par rapport aux années antérieures, ils risquent de provoquer une chute du dollar US, entraînant des pertes de capital, ce que précisément ils cherchent à éviter.

En termes de stocks, les États-Unis sont devenus un débiteur net dans la deuxième moitié des années 1980 et leur endettement net dépasse 2 500 milliards de dollars US en 2005 <sup>9</sup>. Cette position nette ne doit pas occulter l'importance des montants bruts, c'est-à-dire le rôle des États-Unis comme investisseur international et comme terre d'accueil des investissements étrangers. L'approfondissement de ces relations financières a été particulièrement marqué durant les 20 dernières années <sup>10</sup>. Un tiers des stocks d'actifs détenus par les États-Unis sont représentés par des investissements directs à l'étranger (en 2005, 24,5 % en prix courants et 31,8 % en valeur de marché), contre environ 50 % (prix courants) dans la deuxième moitié des années 1970. À l'inverse, les actions représentaient 30,8 % des actifs nets, contre moins de 2 % en 1976 (prix courants) <sup>11</sup>.

---

9. L'évolution de la position nette ne correspond pas au cumul des déficits des balances courantes en raison des effets de change et des réévaluations des stocks.

10. Ainsi, entre 1976 et 2004, la valeur en dollars US courants des actifs détenus à l'étranger par les États-Unis a été multipliée par 20 et celle des actifs détenus par les étrangers a été multipliée par 40 (cependant, il ne faut pas oublier qu'une partie de cette hausse est due à la hausse des marchés financiers). Les sorties de capitaux ont été multipliées par 11 et les entrées nettes de capitaux ont été multipliées par 70. Sur la même période, les exportations de biens et services ont été multipliées par environ 10, tandis que les importations ont été multipliées par 16,6.

11. L'augmentation du poids relatif des actions s'explique en partie par l'augmentation et l'internationalisation des actifs gérés par les investisseurs institutionnels américains (gérants d'actifs et fonds de pensions notamment).

Tableau 4 — Position nette des États-Unis (en milliards de dollars US)

ACTIFS DÉTENUS À L'ÉTRANGER	1976	1980	1985	1990	1995	2000	2005p
Réserves officielles et actifs gouvernementaux	89,1	237,0	207,7	259,0	261,1	213,6	265,6
Investissements directs (prix courants)	222,3	388,1	371,0	616,7	885,5	1 531,6	2 453,9
Investissements directs (valeur de marché)	.....	.....	386,4	731,8	1 363,8	2 694,0	3 524,5
Obligations	34,7	43,5	75,0	144,7	413,3	572,7	987,5
Actions	9,5	18,9	44,4	197,6	790,6	1 852,8	3 086,5
Avoirs non bancaires	20,3	38,4	141,9	265,3	367,6	836,6	784,5
Avoirs bancaires	81,1	203,9	447,4	695,7	768,1	1 231,5	2 430,7
Total actifs détenus à l'étranger (prix courants)	457,0	929,8	1 287,4	2 179,0	3 486,3	6 238,8	10 008,7
<b>Total actifs détenus à l'étranger (valeur de marché)</b>	....	....	<b>1 302,7</b>	<b>2 294,1</b>	<b>3 964,6</b>	<b>7 401,2</b>	<b>11 079,2</b>
<b>ACTIFS DÉTENUS PAR LES ÉTRANGERS</b>							
Réserves officielles autres que les bons du Trésor	33,9	64,7	64,0	87,4	192,9	390,9	927,2
Investissements directs (prix courants)	47,5	127,1	247,2	505,3	680,1	1 421,0	1 874,3
Investissements directs (valeur de marché)	.....	.....	220,0	539,6	1 005,7	2 783,2	2 797,2
Bons du Trésor	77,6	127,4	226,4	438,4	816,9	1 021,4	1 993,8
Obligations privées	12,0	9,5	82,3	238,9	459,1	1 068,6	2 275,2
Actions	42,9	64,6	125,6	221,7	510,8	1 554,4	2 115,5
Devise américaine	11,8	24,1	46,0	85,9	169,5	256,0	352,2
Engagements non bancaires	13,0	30,4	87,0	213,4	300,4	738,9	563,7
Engagements bancaires	53,5	121,1	354,5	633,3	815,0	1 168,7	2 600,6
Total actifs détenus par les étrangers (prix courants)	292,1	569,0	1 233,1	2 424,3	3 944,7	7 620,0	12 702,5
<b>Total actifs détenus par les étrangers (valeur de marché)</b>	....	....	<b>1 205,8</b>	<b>2 458,6</b>	<b>4 270,4</b>	<b>8 982,2</b>	<b>13 625,4</b>
Position nette	164,8	360,8	54,3	-245,3	-458,5	-1 381,2	-2 693,8
<b>Position nette (valeur de marché)</b>	....	....	<b>96,9</b>	<b>-164,5</b>	<b>-305,8</b>	<b>-1 581,0</b>	<b>-2 546,2</b>
p = préliminaire. Source : Bureau of Economic Analysis.							

La composition du portefeuille des actifs américains détenus par les étrangers est différente de celle des actifs détenus à l'étranger par les Américains et a peu varié au cours du temps. Les titres à revenus fixes (bons du Trésor et obligations privées) représentaient en 2005 environ un tiers des actifs (33,6 % aux prix courants), c'est-à-dire un pourcentage comparable à celui de 1976 (30,6 %) <sup>12</sup>.

12. Le statut du dollar US procure aux États-Unis un avantage incomparable : le dollar est un prêt sans intérêts et perpétuel fait aux autorités américaines. Pour le détenteur de dollars US, le paiement des intérêts n'est pas prévu, aucun paiement du principal n'est garanti et aucune fourniture de services auxiliaires n'est envisagée. Le dollar est doté de tous les attributs d'une monnaie internationale (unité de compte, instrument de transaction et réserve de valeur). Entre 30 % et 75 % de la monnaie fiduciaire américaine serait détenue hors des États-Unis. À la fin de l'année 2005, le stock de monnaie fiduciaire s'élevait à 723,8 milliards de dollars US. Le Bureau of Economic Analysis estime qu'à la fin de l'année 2005, 352,2 milliards de dollars étaient détenus par les

Les actions représentaient en 2005 16,7 % des actifs contre 14,7 % en 1976. Les investissements directs représentaient en 2005 moins de 20 % des actifs (14,8 % aux prix courants et 20,5 % en valeur de marché), contre 16,3 % en 1976 (prix courants).

Malgré la position débitrice nette des États-Unis, les revenus nets d'investissements directs étaient encore excédentaires jusqu'à récemment<sup>13</sup>. En effet, les investissements à l'étranger des États-Unis connaissent globalement un rendement significativement supérieur à celui dont bénéficient les investisseurs étrangers sur leurs actifs américains : entre 1952 et 2004, la différence serait de 2,1 %. Durant la période 1973-2004, la différence était de 3,3 %<sup>14</sup>. Cette situation favorable est due à la fois aux différences dans la composition des portefeuilles et aux rendements comparés de chaque type d'actif.

Comme il a été constaté précédemment, les titres détenus par les Américains sont essentiellement des actions ou des investissements directs. À l'inverse, les titres détenus par les étrangers sont beaucoup plus des titres à revenus fixes générant des rendements moindres voire à taux zéro pour les dollars US détenus. En outre, il semble que, pour certains types d'actifs, les actifs détenus par les Américains aient un rendement supérieur à celui de ce même type d'actifs détenus par les étrangers. Mais ce constat est l'objet de débats, comme en témoigne l'exemple des investissements directs internationaux. Ainsi, pour certains, le différentiel de rendement serait de plusieurs points<sup>15</sup>, tandis que d'autres estiment que les rendements sont équivalents<sup>16</sup>.

Ces différences soulignent qu'en matière financière, les données statistiques, en particulier les calculs de rendement, doivent être interprétées avec prudence en raison de la complexité des méthodes de calcul. Dans le cas des investissements directs, la prise en compte des gains en capital, les fluctuations de change et la stratégie de distribution des profits sont autant de facteurs qui peuvent faire varier les estimations.

## ***Des ajustements inévitables***

Le déficit de la balance courante américaine et la dynamique de l'endettement des États-Unis ont évidemment fait l'objet de nombreuses analyses. S'appuyant sur des raisonnements différents, ces analyses ne conduisent pas

---

13. Les chiffres préliminaires pour les deux premiers trimestres de 2006 semblent indiquer que les revenus nets d'investissements sont devenus négatifs.

14. GOURINCHAS Pierre-Olivier et REY Hélène. *From World Banker to World Venture Capitalist: US External Adjustment and the Exorbitant Privilege*. Cambridge (Massachusetts) : National Bureau of Economic Research, août 2005.

15. HIGGINS Matthew et alii. *The Income Implications of Rising US International Liabilities*. New York : Banque de la Réserve fédérale de New York, décembre 2005.

16. GOURINCHAS Pierre-Olivier et REY Hélène. *Op. cit.*

aux mêmes conclusions, notamment en termes de politique économique. Malgré des divergences indiscutables, il est possible de distinguer certains points de convergence. Plus précisément, les différentes analyses prennent acte de la position exceptionnelle qu'occupent les États-Unis dans l'économie mondiale, reconnaissent l'influence grandissante de la sphère financière sur l'économie réelle et estiment que la situation actuelle ne peut continuer indéfiniment.

Considérant son poids, son dynamisme et le rôle du dollar US, l'économie américaine jouit d'une position exceptionnelle dans l'économie mondiale. Les États-Unis sont la première puissance économique mondiale, le premier investisseur mondial et un acteur de premier plan dans l'innovation technologique. Dans ce cadre, le déficit de la balance courante américaine, qui dépasse en moyenne deux milliards de dollars US par jour, représente 1,5 % du produit mondial et dépasse 6 % du PNB (produit national brut) américain. Les États-Unis attirent 10 % de l'épargne mondiale et 75 % de l'épargne non domestique (c'est-à-dire 75 % des excédents des balances courantes), contre environ un tiers en 1995<sup>17</sup>.

Compte tenu du poids de l'économie des États-Unis et de l'attractivité de ses marchés financiers (liquidité, rendement, etc.), le poids des actifs américains dans le portefeuille des investisseurs étrangers n'est pas aussi exceptionnel qu'il n'y paraît à première vue<sup>18</sup>.

Pour les États-Unis, dans un premier temps, l'endettement a permis de relâcher les contraintes pesant sur l'économie réelle et d'éviter d'imposer des ajustements trop brutaux. Néanmoins, les charges induites à moyen terme par l'endettement font peser sur l'économie américaine des contraintes de plus en plus fortes. La dynamique de l'endettement des États-Unis est une des nombreuses illustrations de l'influence grandissante de la sphère financière sur l'économie réelle. La finance semble obéir de plus en plus à sa propre logique et joue un rôle croissant dans la dynamique économique globale. Dans cette optique, l'évolution de la situation se révèle plus complexe qu'il n'y paraît à première vue. En effet, elle doit intégrer des rétroactions entre des sphères dotées de leur propre logique de fonctionnement.

La théorie économique ne permet pas d'affirmer que le déficit (ou le surplus) de la balance commerciale ou courante est en soi bon ou mauvais.

17. La théorie économique prévoit que le capital doit aller des pays développés avec une forte épargne et des perspectives de croissance modérée vers les pays avec une faible épargne et une croissance forte. Ce schéma n'est actuellement pas vérifié. Selon certains analystes, le sens inverse des mouvements de capitaux pourrait s'expliquer par le sous-développement des systèmes financiers dans les pays en développement, ce qui pousserait l'épargne domestique à s'investir en dehors des frontières de ces pays. Voir PRASAD Eswar et alii. *Patterns of International Capital Flows and Their Implications for Economic Development*. Kansas City : Banque de la Réserve fédérale de Kansas City, septembre 2006.

18. SWISTON Andrew. *A Global View of the US Investment Position*. Washington D.C. : Fonds monétaire international, *Working Paper* n° 05/181, septembre 2005.

**Tableau 5 — Synthèse des principales analyses**

DÉNOMINATION	CONTENU	COMMENTAIRES
ÉQUILIBRE ÉPARGNE- INVESTISSEMENT AUX ÉTATS-UNIS	L'épargne américaine est insuffisante, notamment en raison de déficits publics.	À long terme, pas de corrélation entre le budget et les déficits courants. Le creusement des déficits publics s'est accompagné d'une baisse de l'épargne. La concomitance du déficit avec une épargne faible aurait dû entraîner des taux d'intérêt élevés.
« LA NOUVELLE ÉCONOMIE »	En s'appuyant sur une forte croissance de la productivité, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies, l'économie américaine dispose de très bonnes perspectives générant des retours sur investissement significatifs. Dans ce cadre, les capitaux du reste du monde affluent aux États-Unis et permettent de financer la consommation américaine.	La forte croissance de la productivité est concentrée dans quelques secteurs.  La supériorité de la croissance de la productivité est surtout notable comparée aux pays européens. Le financement du déficit a surtout été le fait des banques centrales. La croissance économique aux États-Unis devrait être largement supérieure à son rythme actuel afin de stabiliser le <i>ratio</i> d'endettement.
ÉQUILIBRE ÉPARGNE - INVESTISSEMENT AU NIVEAU MONDIAL	Pour diverses raisons, les principaux partenaires commerciaux des États-Unis connaissent un taux d'épargne élevé.  En Asie hors Japon, les taux de dépendance peu élevés permettent des taux d'épargne significatifs. En outre, l'investissement dans les pays asiatiques n'a toujours pas retrouvé les niveaux atteints avant la crise des années 1990. En Chine, la faible disponibilité de biens de consommation et le sous-développement du système financier conduisent à une épargne forcée. Les pays exportateurs de pétrole dégagent d'importants surplus.	L'augmentation du taux d'épargne n'a pas été uniformément brutale dans le reste du monde. Au niveau mondial, l'augmentation du taux d'épargne total a été modeste.
LES ÉTATS-UNIS : INTERMÉDIAIRE FINANCIER MONDIAL	Les États-Unis ont toujours bénéficié du statut de pourvoyeur de liquidité au niveau mondial.  Ils ont toujours été capables d'emprunter à des conditions avantageuses. Les investissements à l'extérieur des États-Unis se font surtout sous la forme d'investissements directs ou d'actions.	À terme, les paiements au titre des créances détenues par les étrangers seront supérieurs aux revenus tirés des créances détenues par les États-Unis.

Le jugement sur ce type de déficit dépend du diagnostic porté sur la situation économique présente et future du pays concerné, et de sa capacité à faire face aux charges de remboursement. Plus précisément, deux dimensions doivent être prises en compte dans l'analyse du déficit de la balance courante. Tout d'abord, le financement de ce déficit est-il soutenable à moyen terme ? En d'autres termes, les créateurs auront-ils la capacité et la volonté de continuer à financer ce déficit ? Deuxièmement, l'endettement croissant des États-Unis fait potentiellement porter sur les générations américaines futures un fardeau de plus en plus lourd. Ainsi, malgré le différentiel de rendement favorable aux États-Unis, les flux financiers liés aux charges d'endettement atteindront des montants dont le paiement risque de poser problème à terme.

Afin de tenter de déterminer à quel horizon l'endettement serait susceptible d'être insoutenable, des économistes de la banque de la Réserve fédérale de New York ont réalisé plusieurs scénarios à l'horizon 2025 s'appuyant sur : une hypothèse commune de croissance annuelle du PIB de 5 %, différentes hypothèses de réduction du déficit (constant à 6 % du PIB ou réduit à 2,5 % du PIB pour atteindre un faible surplus en fin de période) et différentes hypothèses sur les rendements financiers concernant l'actif et le passif de l'endettement des États-Unis (maintien de la différence de rendement ou convergence des rendements)<sup>19</sup>. La principale conclusion est qu'à l'horizon 2025, les flux financiers nets liés aux charges de l'endettement deviendraient négatifs et prendraient une importance croissante dans le déficit de la balance courante (entre 40 % et, si la balance commerciale est équilibrée, 100 % du déficit de la balance courante). L'endettement extérieur net des États-Unis devrait fortement croître à l'horizon 2015, puisqu'il atteindrait au minimum environ 50 % du PIB contre approximativement 20 % actuellement. Après 2015, il pourrait soit se stabiliser soit augmenter en fonction des hypothèses. L'appréciation du caractère soutenable de l'endettement net est objet de débats. Pour certains, dépasser 30 % du PIB doit être considéré comme excessif tandis que d'autres estiment que 50 % du PIB est un chiffre raisonnable.

Cependant, la dynamique de l'endettement possède une telle inertie qu'une inflexion de la tendance nécessiterait un renversement de la balance courante sur une longue période. Enfin, plus la date de mise en œuvre des politiques correctrices est éloignée dans le temps, plus les ajustements devront être significatifs et durer longtemps. L'ajustement apparaît donc d'autant plus difficile qu'il sera tardif.

Malgré l'existence de ces points de consensus, les analyses divergent sur la manière dont se résorberont les déséquilibres et les mesures de politique économique qu'il serait éventuellement nécessaire de prendre. Tout en reconnaissant l'impossibilité de la poursuite de ces déséquilibres à moyen terme,

---

19. HIGGINS Matthew et alii. *Op. cit.*

certaines n'hésitent pas à remarquer que les déficits américains jouent un rôle positif car ils favorisent la croissance économique mondiale et permettent une réallocation mondiale de l'épargne. La situation actuelle serait donc le résultat d'un consensus implicite permettant d'envisager que l'équilibre actuel peut durer. En poussant ce raisonnement à l'extrême, on aboutit à la conclusion suivante : la situation est peut-être grave et condamnée à évoluer, mais malheureusement il n'existe pas pour l'instant de solution de remplacement.

À l'opposé, les partisans d'une politique économique active estiment qu'un équilibre stable à long terme ne pourra être trouvé uniquement en laissant agir les forces du marché. Dans ce cadre, deux domaines sont le plus souvent abordés : la politique budgétaire et le taux de change. Tout d'abord, la politique budgétaire américaine devrait avoir pour objectif la réduction des déficits grâce à l'augmentation des impôts et / ou la réduction des dépenses. Mais ceci aurait un effet dépressif inévitable sur la croissance américaine et donc un coût politique certain. Pour espérer parvenir à résorber de manière significative le déficit commercial, la croissance américaine semble condamnée à passer durablement sous son potentiel.

Selon la plupart des analyses, la poursuite de la dépréciation du dollar US aurait un impact bénéfique sur les déséquilibres extérieurs des États-Unis. Mais cet impact fait l'objet d'évaluations différentes car sa mesure est liée à la prise en compte des effets induits, aux évolutions simultanées d'autres variables (taux d'intérêt et déficit public notamment) et à la vitesse de la dépréciation du dollar US. Toutes choses égales par ailleurs, une dépréciation du dollar a simultanément un effet réel et un impact financier. D'une part, elle améliore le solde de la balance commerciale notamment en encourageant les exportations et les revenus tirés des investissements à l'étranger. D'autre part, elle améliore la position financière nette des États-Unis car elle accroît la valeur des créances : plus des deux tiers des créances américaines sont libellées en monnaie étrangère et les dettes américaines sont presque exclusivement libellées en dollars US <sup>20</sup>. *A contrario*, la dépréciation du dollar entraînerait pour les investisseurs étrangers un rendement moindre et des moins-values évaluées en monnaie nationale. Il est difficile de ne pas anticiper une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis (à cause de la hausse de l'inflation importée suite à la dépréciation du dollar US et de l'exigence de rendement plus élevé de la part des investisseurs étrangers).

La résorption des déficits américains devrait s'accompagner d'une réorientation de la politique économique et du mode de développement des principaux partenaires des États-Unis. Ainsi, les pays asiatiques ne pourraient plus

---

20. Une dépréciation de 10 % du dollar US en termes nominaux provoque, toutes choses égales par ailleurs, un transfert de richesses équivalent à environ 5,9 % du PIB américain du reste du monde vers les États-Unis. Voir GOURINCHAS Pierre-Olivier, REY Hélène. *Op. cit.*

bénéficier des excédents commerciaux qu'ils connaissent actuellement avec les États-Unis, tandis que les flux financiers internationaux verraient leur répartition géographique se modifier profondément. Considérant le fort appétit de l'économie américaine pour les importations, le redressement de la balance commerciale s'accompagnerait d'une réorientation du système productif américain. Plus précisément, la diminution de l'élasticité-revenu des importations passe par l'augmentation de la production située aux États-Unis afin de satisfaire la demande américaine.

La comparaison avec les périodes antérieures doit prendre en compte les particularités de chaque période envisagée. Néanmoins, plusieurs enseignements peuvent être dégagés. Tout d'abord, tant au niveau de chaque pays qu'au niveau d'un système mondial de régulation économique, la résorption des déséquilibres économiques internationaux se déroule la plupart du temps de manière brutale ou par à-coups <sup>21</sup>. Au cœur de ces ajustements, le mécanisme de la fixation des taux de change apparaît crucial. Le taux de change induit des transferts de richesse et détermine le comportement des agents économiques. Enfin, la résorption des déséquilibres internationaux traduit et détermine la position des économies nationales en termes de puissance.

La situation actuelle ne connaît pas de précédent historique et se révèle originale du point de vue de la théorie économique. Considérant les périodes antérieures, il est intéressant de se demander si la logique financière n'est pas devenue prépondérante. La sphère financière a acquis une autonomie de plus en plus grande et abrite en son sein de nombreuses variables clefs (taux de change, effet de richesse, etc.). Dans ce cadre, on peut se demander si l'analyse de la position extérieure des États-Unis ne devrait pas privilégier l'approche financière. *A contrario*, l'analyse économique *stricto sensu* ne serait plus aussi pertinente puisque la situation actuelle infirme de nombreuses lois économiques.

Accepter la prééminence de la finance implique d'accepter que les anticipations des agents jouent un rôle fondamental dans les ajustements. Or, l'évolution de ces anticipations pourrait conduire à des mouvements brutaux sur les marchés des changes, et plus généralement sur les marchés financiers. La vitesse et l'ampleur de ces ajustements dans la sphère financière risquent de faire peser des contraintes sur la production et les échanges de biens et services. En outre, ces ajustements provoquent des effets de richesse au niveau mondial dont l'impact est susceptible d'être plus important que les variations des soldes des balances courantes.

---

21. En se fondant sur l'étude de la période des taux de change flottants depuis le début des années 1970, Sebastian Edwards (*The End of Large Current Account Deficits, 1970-2002: Are There Lessons for the United States?* Kansas City : Banque de la réserve fédérale de Kansas City, 2005) estime que le déficit courant américain se rapproche plus des déficits des pays latino-américains ou asiatiques que de ceux des nations industrialisées. Dans ce cadre, la plupart des réductions des déficits de la balance courante ont été brutales et se sont accompagnées de croissance négative du PIB.

**Tableau 6 — Historique de la finance internationale**

Période	Caractéristiques	Dynamique	Issue
ÉTALON-OR (1870-1914)	Flux financiers massifs des pays d'Europe (essentiellement la Grande-Bretagne) vers les pays de la périphérie (Amérique et Australie).	L'achat de titres libellés en monnaie des pays de la périphérie augmente le prix de ces monnaies évaluées en or. Dans ce cadre, les flux d'or permettent d'améliorer les termes de l'échange et le prix relatif des biens exportés par rapport aux biens non exportés.	Mondialisation financière très forte.
	Financement d'infrastructures, notamment ferroviaires, et des déficits budgétaires.	Des crises se sont produites surtout dans les années 1890 (Argentine).	
	Balances commerciales significativement déficitaires des pays de la périphérie.		
CRISE DE L'ÉTALON-OR (ENTRE-DEUX-GUERRES)	Hormis les États-Unis, tous les belligérants, après l'avoir abandonné dans un premier temps, reviennent à l'étalon-or mais avec des parités mal ajustées (surévaluation pour la Grande-Bretagne et sous-évaluation pour la France et l'Allemagne).	Le mécanisme d'ajustement de l'étalon-or n'a pas fonctionné car les États-Unis et la France ont stérilisé les entrées d'or. Des pressions déflationnistes pèsent sur le monde.	Effondrement du système avec la crise de 1929.
	Excédent de la balance courante pour les États-Unis, la France et l'Allemagne. Déficit de la balance courante pour la Grande-Bretagne.	Manque de crédibilité des autorités sur leur engagement à défendre les parités coûte que coûte.	
BRETTON WOODS (1959-1971)	Parité fixe entre le dollar US et l'or ; les autres monnaies ont une parité fixe avec le dollar US, qui devient la monnaie de réserve et de transaction.	À l'exception de la France, les dollars US accumulés par les pays étaient stérilisés.	En 1971, abandon de la parité dollar US-or.
	Les États-Unis connaissaient des excédents de leur balance courante et menaient une politique active d'investissements à l'étranger. Leur balance des paiements était en déficit.	À partir des années 1960, les États-Unis ont commencé à mener des politiques inflationnistes et expansionnistes conduisant à un accroissement du déficit de la balance des paiements.	
	Les principaux pays européens et le Japon menaient une politique de sous-évaluation de leur monnaie afin d'encourager la croissance de leurs économies en développant les exportations.	Les pays européens ont commencé à convertir leurs réserves de dollars US en or.	

Le déficit de la balance courante et l'endettement des États-Unis, qui se révèlent être deux des vecteurs principaux de la mondialisation, apparaissent comme une source à la fois de menaces et d'opportunités. Le déficit commer-

cial a permis à certains pays de dégager des excédents commerciaux favorables à leur croissance. Mais l'endettement a aspiré des capitaux susceptibles de financer le développement de certains pays et apporté, dans une certaine mesure, à l'économie américaine une prospérité à crédit. Compte tenu de la pluralité des diagnostics, les différents scénarios futurs demeurent encore très ouverts. Mais le financement de l'endettement des États-Unis, qui a été un vecteur important de la mondialisation financière, pourrait à terme la freiner voire la faire régresser si une solution négociée n'est pas trouvée.

En définitive, l'endettement extérieur des États-Unis conduit à s'interroger sur leur rôle dans l'équilibre géopolitique mondial. D'un côté, leur domination actuelle leur permet de s'affranchir de certaines contraintes économiques. D'un autre côté, il est difficile de penser que les États-Unis puissent continuer à jouer le rôle qu'ils détiennent actuellement avec un endettement croissant. L'analyse de leur endettement extérieur et de son évolution à moyen terme doit inclure une réflexion sur le *leadership* des États-Unis et le mode de gouvernance au niveau mondial.

---

Devenez membre de l'association

# *futuribles*

INTERNATIONAL

- ☛ DÉCRYPTER LA DYNAMIQUE À MOYEN ET LONG TERME DU MONDE CONTEMPORAIN
- ☛ EXPLORER LE SPECTRE DES FUTURS POSSIBLES
- ☛ EXAMINER QUELLES POLITIQUES ET STRATÉGIES ADOPTER
- ☛ PROMOUVOIR LA VEILLE ET LA PROSPECTIVE COMME INSTRUMENTS D'AIDE À LA DÉCISION

## CONDITIONS D'ADHÉSION 2007

	<b>MEMBRES PARTENAIRES</b>	<b>MEMBRES ASSOCIÉS</b>	<b>MEMBRES ADHÉRENTS</b>
<b>QUALITÉ</b>	Personnes morales	Personnes morales	Personnes physiques
<b>COTISATION ANNUELLE</b>	12 000 € HT 14 352 € TTC	3 000 € HT 3 588 € TTC	250 € HT 299 € TTC
<b>PRODUITS</b>			
<b>SYSTÈME VIGIE</b>			
• Vigie Info		oui	
• Notes d'alerte			
• Notes de synthèse			
• Réunions thématiques			
• Rapport annuel			
• Comité de pilotage			
<b>DOCUMENTATION PROSPECTIVE</b>			
• Bulletin <i>Bibliographie prospective</i>	oui	oui	oui
• Base de données Octave	oui	oui	
<b>RÉUNIONS (TABLES RONDES, JOURNÉES D'ÉTUDE...)</b>			
	5 invitations	3 invitations	1 invitation
<b>REVUE <i>FUTURIBLES</i></b>			
• Abonnement papier	2	1	1
• Abonnement électronique (1 à 10 postes)	1	1	
<b>FORMATION</b>			
• Séminaires de formation	1 invitation par séminaire	1 inscription à - 50 % par séminaire	

### **Pour plus d'informations :**

- ☛ consulter le site Internet [www.futuribles.com/membres.html](http://www.futuribles.com/membres.html)
- ☛ ou contacter Laurence Faupin à Futuribles International, 47 rue de Babylone, F-75007 Paris - Tél. + 33 (0)1 53 63 37 73  
Fax + 33 (0)1 42 22 65 54 - E-mail [forum@futuribles.com](mailto:forum@futuribles.com)

Jacques Lesourne <sup>1</sup>

# La prospective et l'éthique

*La prospective, raison d'être de la revue Futuribles, est un domaine hybride, à la fois méthode, technique et philosophie dans le sens où elle constitue une manière particulière d'appréhender le monde.*

*La prospective est à la frontière entre le raisonnement et l'imagination, explique Jacques Lesourne, mais elle est toujours au service de l'action et, à ce titre, une partie du travail du prospectiviste est guidée par son éthique et par l'usage qu'il souhaite donner à ses études.*

*L'auteur propose donc ici une présentation des valeurs et des critères qui peuvent guider le prospectiviste dans le choix de ses recherches. L'éthique représente donc un choix, celui de mener ou non certaines études dans certains domaines pour certains acteurs. Mais elle constitue également un devoir pour le prospectiviste, explique J. Lesourne : celui, entre autres, de prendre en considération tous les éléments à sa disposition et de tenir compte des acteurs concernés par son étude.*

C.D.

André Malraux aurait écrit : « Le **A**XXI<sup>e</sup> siècle sera religieux ou ne sera pas. » Bien que je n'aie jamais pu retrouver la citation, je constate les nombreuses initiatives conformes à ce pronostic. L'éthique est à la mode. Qu'il s'agisse de science, de technologie, de droits de l'homme, de la femme ou de l'enfant, de protection des espèces animales, de respect de

l'environnement. De nombreuses professions disposent maintenant de codes d'éthique.

Comment se pose la question pour la prospective, cet ensemble assez divers de pratiques qui constitue une activité plus qu'un métier, et repose sur un équilibre délicat entre le raisonnement et l'imagination ? Pour

---

1. Président de Futuribles international, ancien président de l'Association française de science économique, ancien président de l'International Federation of Operational Research Societies. Cet article s'inspire d'une conférence faite par l'auteur à Séville dans le cadre d'un colloque organisé par Emilio Fontela.

tenter de répondre à cette question, il est possible de partir d'une situation concrète où un acteur — qui peut être une organisation internationale, une administration gouvernementale, une collectivité territoriale, une entreprise, une association — demande à une équipe de prospective d'explorer ce qui est pertinent pour lui dans les futurs possibles afin de pouvoir définir une stratégie.

Cet article présente le déroulement de l'opération depuis la définition du sujet jusqu'à la remise des conclusions, en supposant que l'équipe adopte pour sa réflexion les grandes phases méthodologiques généralement acceptées : la recherche des données et la rétrospective, l'analyse du système considéré avec ses liaisons internes et le jeu des acteurs, la définition et la construction de scénarios, l'évaluation des conjectures et des problèmes mis en évidence pour le commanditaire, la transmission du savoir qui a été élaboré.

Une remarque préalable : le prospectiviste ne peut pas répondre au demandeur comme un homme de science pourrait le faire : « Votre problème est intéressant mais je ne pourrai l'aborder que dans une cinquantaine d'années, lorsque l'état de la connaissance le permettra. » La prospective est une activité au service de l'action. C'est sa raison d'être.

Reste néanmoins, avant de commencer ce périple, une question fondamentale : la prospective est-elle légitime ? N'est-elle pas une escroquerie, puisque l'avenir ne peut être prédit ? Et le prospectiviste évoquerait ce charlatan d'une fable de La Fontaine qui reçoit une forte somme d'un roi pour apprendre à lire à un

âne d'ici trois ans, et qui répond à ses amis qui s'inquiètent pour son avenir : « d'ici là, le roi, l'âne ou moi serons morts ». S'il en était ainsi, il n'y aurait pas lieu de se préoccuper de l'éthique de la prospective dans la mesure où l'activité elle-même serait malhonnête.

À mon avis, ce point de vue est erroné. Puisque les conséquences des actions se situent dans l'avenir, les décisions supposent nécessairement des conjectures. Dès lors, il est légitime d'étudier les régularités, les hasards et les projets des acteurs qui peuvent modeler l'avenir en vue de faire les meilleurs choix dans le présent. Le prospectiviste peut être un mauvais forgeron, mais on ne peut l'accuser de se livrer à cette activité.

## *L'accord d'origine*

Au départ, un contrat, explicite ou implicite, est scellé entre l'acteur et le prospectiviste. Trois questions éthiques peuvent se poser à ce stade. Elles concernent la personnalité de l'acteur, le sujet de la réflexion, les conditions d'exercice de la tâche.

— Si j'étais approché par un groupe extrémiste me demandant d'étudier les conditions de développement à deux ans du terrorisme dans l'Union européenne, je refuserais parce que je n'approuve pas les objectifs poursuivis par un tel acteur. En d'autres termes, l'éthique du prospectiviste devrait le conduire à récuser des réflexions menées pour le compte d'acteurs dont il juge inadmissibles les objectifs. Il s'agit là d'un choix moral qui peut différer d'un prospectiviste à l'autre.

Je dois avouer que, pour le moment, je n'ai pas rencontré de prospectivistes marrons semblables aux avocats corrompus défenseurs de mafiosi qui apparaissent dans les films américains. Peut-être que la prospective n'est pas jugée assez essentielle par les décideurs des réseaux illicites.

— Si l'acteur est accepté par le prospectiviste, l'éthique de ce dernier peut néanmoins le conduire à refuser un sujet qu'il ne juge pas traitable dans des conditions normales par :

- 1) impossibilité d'avoir accès aux informations minimales indispensables;
- 2) incertitude trop grande sur les futurs possibles (par exemple une réflexion prospective sur l'évolution de la mode) mais ce point peut être contesté ;
- 3) crainte que l'acteur, même si ses objectifs sont légitimes, détournera les conclusions de l'étude d'une manière intellectuellement malhonnête pour mettre hors de position un adversaire ;
- 4) imposition par l'acteur de limites à la réflexion qui dénaturent cette dernière (interdiction de certains scénarios vraisemblables par exemple) ;
- 5) obligation d'adopter une idéologie ou de ne pas discuter les conséquences de ses décisions telles que l'anticipe l'acteur.

Ces remarques montrent combien il est souhaitable qu'acteur et prospectiviste se mettent d'accord sur un cahier des charges écrit.

— L'action peut imposer à la prospective des moyens et des délais variables : d'une semaine à des années et des budgets allant de quelques jours de conseil à quelques décennies

de mois de chercheurs. Au prospectiviste d'accepter ou de refuser, mais, à mon avis, il n'enfreint pas les règles de l'éthique s'il fait prendre conscience à l'acteur du lien qui existe entre le moyen et le produit.

Si les moyens sont réduits, le prospectiviste ne peut que se limiter à faire comprendre à l'acteur que l'environnement dans lequel il opère est plus vaste que celui qu'il considère dans sa vie quotidienne, et contient des acteurs auxquels il attache peu d'attention et qui pourtant peuvent devenir essentiels.

### ***La recherche des données et la rétrospective***

Cette étape ne soulève guère de problèmes d'éthique essentiels. Elle n'en est pas moins importante puisque toutes nos conjectures sur l'avenir ne peuvent s'enraciner que sur des informations publiées dans le passé ou des savoirs engrangés dans le cerveau d'individus vivants. Ne pas tenir compte de ces sources constitue à l'évidence une négligence professionnelle.

Il est bien connu que la rétrospective, en particulier, permet une première compréhension des dynamiques de long terme à l'œuvre, des constantes de temps, de la diversité des enchaînements. Un exemple : ceux qui ont assisté à l'évolution des bilans énergétiques mondiaux depuis 100 ans comprennent que des décennies sont nécessaires pour que se transforment en profondeur les parts des différentes énergies primaires.

La rétrospective apprend aussi à prendre conscience du rôle d'interférences que le prospectiviste peut

avoir tendance à écarter. Elle l'immunise — partiellement — contre le raisonnement suivant qu'aurait pu tenir un confrère au début du XX<sup>e</sup> siècle : la présence d'un piano augmente avec le revenu d'un ménage, le revenu par tête va augmenter, donc le marché du piano va croître... Où sont les chaînes à haute fidélité ?

### ***Le système de liaison de variables et d'acteurs***

Cette étape, pas toujours clairement identifiée, concentre, à mon avis, le plus de manquements à l'éthique professionnelle. Ce jugement ne signifie pas que je prends parti pour une bible méthodologique plutôt qu'une autre. Que l'équipe de prospective traduise le système sur lequel elle raisonne sous la forme d'un modèle avec des équations chiffrées, se borne à une identification qualitative des variables d'état, des acteurs et de leurs liaisons, ou se limite même à un éventail d'extrapolations de quelques grandeurs (comme en démographie), peu m'importe dès lors que les hypothèses faites sont fondées sur la connaissance et présentées de manière transparente.

Ces conditions n'étaient pas remplies, par exemple, par le célèbre rapport *Halte à la croissance* remis en 1972 au Club de Rome (Paris : Fayard). Le rapport supposait que les ressources en matières premières étaient égales aux réserves prouvées et que des coefficients constants re liaient les consommations finales et les intrants de matières premières. Certes, il partait d'une idée juste : les

ressources brutes à la disposition de l'humanité sont finies, mais il ne tenait pas compte des substitutions induites par les mécanismes de prix. Or, que se passe-t-il lorsque les réserves prouvées d'un minéral diminuent ? Le prix augmente, les économies se développent et d'autres minéraux sont substitués au premier, grâce à des développements technologiques. Par ailleurs, les recherches s'intensifient pour découvrir des gisements plus pauvres, de nouvelles mines, devenues rentables, sont exploitées... En négligeant ces aspects essentiels, le rapport ne pouvait conduire qu'à des trajectoires irréalistes se heurtant à des murs de béton et débouchant sur un effondrement de la croissance à un terme relativement proche.

Le drame de beaucoup de réflexions prospectives est qu'elles oublient les possibilités d'adaptation des sociétés humaines. Il suffit de se rappeler toutes les prédictions sur la nécessité d'un espace vital pour le développement économique d'une nation. L'Allemagne, nous disait le nazisme, avait besoin en Pologne et en Union soviétique d'un *Lebensraum*<sup>2</sup> pour nourrir et développer sa population. Aujourd'hui, les Allemands ont un niveau de vie très supérieur à celui de l'entre-deux-guerres, et ce dans un territoire plus restreint.

Les prospectivistes ont donc le devoir éthique de prendre en compte les éléments suivants :

— expliciter le « système » du domaine à partir duquel ils élaboreront des conjectures ;

---

2. Espace vital dans la terminologie allemande de l'époque.

- examiner si, dans le système, il existe des acteurs dont les stratégies peuvent jouer des rôles déterminants;
- ne pas négliger le progrès technique, dont l'influence est souvent considérable à long terme ;
- ne pas oublier les substitutions et les adaptations qui se produisent dans les sociétés humaines par l'intermédiaire des prix et sous l'influence de mouvements psychologiques tels que la peur ; En sens inverse, s'interroger sur les résistances au changement dans lesquelles peuvent s'enfermer des groupes humains ;
- si la méthodologie employée intègre des éléments qualitatifs, s'efforcer de définir ces éléments avec précision et d'indiquer si l'on peut leur associer des notions telles que « plus » ou « moins » ou « décroissance » ; rester fidèle à ces conditions tout au long du travail.

Ces conditions montrent qu'il est souhaitable — mais cela ne relève plus de l'éthique — que les prospectivistes aient une large culture sociologique, économique et historique, et qu'ils soient capables de prendre du recul par rapport au « système » qu'ils proposent en gardant conscience des simplifications retenues, et des hypothèses les plus fragiles parmi celles qui ont été adoptées.

### ***La construction des scénarios***

Une mise en garde pour commencer : toute réflexion prospective n'implique pas l'élaboration de scénarios multiples.

Parfois, un scénario unique peut suffire, à condition de préciser toutes les hypothèses sous lesquelles il a été construit et de discuter la validité de ces hypothèses.

Il est néanmoins intéressant d'étudier le cas de construction de scénarios multiples. Le prospectiviste doit montrer comment ces scénarios proviennent soit de changements continus ou discontinus dans les liaisons retenues dans le système, soit de modifications dans les stratégies des acteurs. Voici quelques exemples de l'un et l'autre cas :

- Dans l'exercice Interfuturs <sup>3</sup>, j'ai choisi comme modèle de calcul associé au système qui avait été retenu le modèle britannique Sarum, parce qu'il autorisait des freins plus ou moins importants au développement du commerce international entre les zones.

De même, dans beaucoup d'études prospectives actuelles de nos pays, il est nécessaire de postuler plusieurs évolutions possibles de l'Union européenne.

- Quant aux stratégies des acteurs, la rétrospective de la Seconde Guerre mondiale fournit de nombreux sujets de réflexion : à l'automne 1940, lorsque Hitler envisage le plan Félix de conquête de l'Afrique du Nord, le général Franco met de telles conditions au passage en Espagne des troupes allemandes que Hitler renonce ; que se serait-il passé dans le cas contraire ? Deuxièmement, au début novembre 1942, lorsque les Anglo-Américains débarquent en

---

3. Le projet Interfuturs, dont l'auteur était le directeur, a été mené au sein de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) de 1976 à 1979 (NDLR).

Afrique du Nord, l'entourage du maréchal Pétain le presse d'aller à Alger, de rallier la flotte et de dénoncer l'armistice. Il refuse. Quelles eussent été les conséquences de l'autre choix ?

Les études de prospective menées pour des groupes multinationaux nécessitent souvent d'introduire des possibilités de fusion entre concurrents susceptibles de bouleverser les conditions de compétitivité.

Retenons déjà que l'éthique professionnelle du prospectiviste suppose que les scénarios trouvent leur justification dans le système qui traduit la vision du domaine retenu.

À ce stade, le prospectiviste se trouve souvent face à un dilemme : l'acteur ne peut intérioriser et assimiler qu'un petit nombre de scénarios, alors que l'analyse découvre qu'un nombre plus élevé de scénarios est plausible. Ainsi, dans les méthodes où est évaluée la probabilité subjective moyenne attachée par un groupe d'experts aux différents scénarios, le scénario le plus plausible a une probabilité subjective qui ne dépasse pas 15 %.

Bien qu'il ne soit pas possible d'édicter une règle de conduite, l'esprit de l'approche prospective incite à opter pour une voie moyenne. Ne retenir que deux scénarios, par exemple, transmet l'idée — comme le faisait jadis la Banque mondiale — qu'une seule variable, l'intensité de la croissance, commande le futur, une idée simpliste et porteuse d'un message trop réducteur. À l'opposé, suggérer une dizaine de scénarios rend à peu près intransmissible un message assimilable. Mais c'est au prospectiviste de choisir en fonction du domaine

étudié et de ce qui ressort logiquement de son analyse.

Par ailleurs, sauf lorsque les délais le rendent impossible, les scénarios doivent être chiffrés et l'évolution de leur consistance au cours du temps examinée. Dans la confrontation *a posteriori* d'études prospectives avec la réalité, il est fréquent que la trajectoire réelle soit qualitativement à l'intérieur du cône des scénarios, mais la correspondance est souvent beaucoup moins bonne lorsque sont introduites les données chiffrées. Il faut donc toujours rappeler que les prospectivistes se doivent de quantifier leurs scénarios, quitte à exprimer des réserves quant à la validité de certains de leurs chiffres.

L'éthique professionnelle ne paraît induire aucune règle quant à l'introduction explicite ou non de scénarios de rupture. Certes, l'approche prospective reconnaît la possibilité de telles ruptures, mais encore faut-il que la rupture ait un sens vis-à-vis du système étudié, et qu'il soit possible d'identifier sommairement les détonateurs possibles et le potentiel énergétique libéré. Ainsi, dans la France de 1942, le détonateur était le départ pour Alger de Philippe Pétain et l'énergie libérée (sans jugement de valeur) le ralliement de l'armée, et de la plupart des colonies autour de « la personne du Maréchal » avec le soutien des États-Unis, avec des conséquences qui pouvaient ultérieurement être dramatiques. De même, une étude sur les relations France-Algérie qui eût été faite vers 1950 se devait d'introduire un scénario d'indépendance de l'Algérie, mais une telle introduction n'eût pas été nécessaire dans le cas d'une réflexion portant sur la géopolitique mondiale.

## ***L'évaluation des résultats***

Le prospectiviste qui considère que les scénarios achèvent son travail commet à mon avis une double faute professionnelle.

La première consiste à ne pas faire le lien entre le message des scénarios et les options stratégiques offertes à l'acteur. La définition de ces options implique certes des analyses préliminaires concernant les ressources de l'acteur, les forces et les faiblesses de son organisation, qui ne relèvent pas de la prospective. Ces analyses sont parfois interdites, dans les enceintes intergouvernementales par exemple, lorsque certaines évaluations sont considérées comme des interventions dans les affaires intérieures des États. Dans ce cas, le prospectiviste est souvent condamné à n'émettre que des propositions très générales.

La situation est bien différente lorsque le commanditaire est une entreprise autorisant, et même demandant, une articulation forte entre prospective et stratégie. Diverses situations sont alors possibles : le dialogue entre un dirigeant et le responsable de la prospective stratégique, l'échange entre un comité de direction et un tel responsable, la participation de ce dernier à l'élaboration d'un projet d'entreprise. Le bon fonctionnement de ces rapports demande de la part du prospectiviste de sérieuses qualités de compréhension des préoccupations des dirigeants, d'expression dans leur langage des résultats des études, de gestion de la distance entre l'homme d'action et l'homme de réflexion. Ces questions, quoiqu'essentielles pour le succès de la prospective, ne paraissent pas néan-

moins relever de l'éthique à proprement parler.

## ***L'appropriation des résultats***

Tout scientifique sait qu'il ne suffit pas de lire un article pour l'assimiler. Il faut refaire soi-même les calculs pour être sûr de comprendre. Il en est de même en prospective. Pour l'acteur, parcourir superficiellement les résultats ne signifie pas intérioriser la vision du monde et les évolutions possibles qu'en sont les scénarios. Sans cette appropriation, l'acteur sera incapable de comprendre la signification d'un élément nouveau, qu'il confirme la vision du monde ou la contredise.

En d'autres termes, l'appropriation par l'acteur concerne trois étapes : en premier, elle porte sur le système simplifié, en second sur la signification des scénarios retenus, en troisième sur les résultats finaux de l'exercice.

Je ne discuterai pas ici la manière dont cette appropriation peut être obtenue car elle dépend trop de la nature de l'acteur et des conditions d'exécution de la réflexion prospective. Mais je soulignerai que le prospectiviste se bornant à remettre un rapport sans se préoccuper de l'appropriation de la démarche par l'acteur commet une faute en matière d'éthique professionnelle.

\*  
\*\*

En suivant pas à pas le déroulement le plus fréquent d'un travail de prospective, ce bref article a tenté

de mettre l'accent sur quelques points d'éthique que tout praticien expérimenté reconnaîtra. Cette démarche passe pourtant à côté de l'essentiel.

Cherchant à marier imagination et raisonnement, la réflexion prospective ne se réduit jamais à l'application d'une méthodologie, quelle qu'elle soit. Un diplôme de prospectiviste ne garantit pas de faire de son récipiendaire un excellent praticien. *A contrario*, un autodidacte de la prospective peut posséder beaucoup des qualités souhaitables. À cet égard, un parallèle est possible entre la prospective et la psychanalyse, qui ne suppose pas seulement des connaissances mais un long travail intérieur.

En prospective comme en psychanalyse, les frontières entre les pra-

ticiens sérieux et les autres, simples adeptes qui appliquent des règles sans les comprendre, individus dominés par leur libre imagination ou véritables charlatans, sont souvent floues et difficilement reconnaissables de l'extérieur. Les identifier conduit à penser que l'honnêteté intellectuelle, l'attitude d'éthique professionnelle doivent commander à tout instant le comportement d'un prospectiviste. Tout en étant insuffisante, l'expérience est à ce sujet, comme pour le psychanalyste, irremplaçable.

Ces questions méritent d'être constamment présentes dans les esprits. Elles relativisent les débats fréquents entre prospectivistes sur des points de méthodologie, même si ces débats obligent leurs participants à préciser et affiner leurs arguments.

publicité

## FUTURIBLES INTERNATIONAL

### *Table ronde*

**Jeudi 7 décembre 2006** — « La responsabilité du scientifique », avec **Jean-Jacques Salomon**, professeur honoraire au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), chaire Technologie et Société, conseiller scientifique de la revue *Futuribles*, et auteur du livre *Les Scientifiques. Entre pouvoir et savoir* (Paris : Albin Michel, novembre 2006).

*Les membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Des frais de participation de 50 euros sont demandés aux personnes non membres.*

*Vous pouvez recevoir les invitations aux tables rondes par courrier électronique, en nous communiquant vos nom et adresse électronique, le plus lisiblement possible, à l'adresse ci-dessous.*

---

Inscriptions et renseignements : Laurence Faupin • Futuribles International  
47, rue de Babylone • 75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54  
E-mail : [forum@futuribles.com](mailto:forum@futuribles.com) • Site Internet : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Jean-Jacques Salomon<sup>1</sup>

## Le grand schisme

*Jean-Jacques Salomon, dans un ouvrage qui vient de paraître, poursuit les réflexions qu'il a engagées depuis de nombreuses années sur les relations science / société et, en particulier, sur les différents rôles que les scientifiques exercent aujourd'hui, une grande majorité d'entre eux entendant bien se dissocier des répercussions résultant de leurs découvertes — comme disait J. Robert Oppenheimer, le « père » des bombes atomiques qui frappèrent Hiroshima et Nagasaki, « ne pas confondre l'acteur avec l'instrument ». Futuribles propose ici un extrait de ce nouvel ouvrage intitulé Les Scientifiques. Entre pouvoir et savoir.*

*Selon lui, les avancées scientifiques ne sont plus systématiquement synonymes de progrès pour l'humanité et il est nécessaire d'en prendre conscience afin de ne pas laisser les scientifiques décider seuls des suites qui pourraient être données à leurs travaux. Après avoir montré la façon parfois subreptice dont certains font entériner leurs découvertes par le corps social — reconnaissant quelques effets pervers possibles pour mieux occulter les risques majeurs inhérents (selon la « figure de la vaccine » chère à Roland Barthes) —, il prend appui sur les recherches naissantes dans le domaine des nanotechnologies pour montrer que se pose, plus que jamais, la question des limites, celles du possible comme celles du souhaitable.*

*Dans un univers où l'on peut désormais — même les scientifiques — bien plus qu'on ne sait, tout son livre fondé sur l'analyse de cette profession nouvelle et sur les témoignages mêmes des chercheurs qui ont le plus pesé sur l'histoire contemporaine, revient à demander s'il y a encore une place pour une « science citoyenne » ou si le courage des*

---

1. Professeur honoraire au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et conseiller scientifique de Futuribles. Cet article est extrait de l'ouvrage juste paru, intitulé *Les Scientifiques. Entre pouvoir et savoir*. Paris : © Albin Michel, 2006. Il est ici publié avec l'aimable autorisation de l'auteur et de l'éditeur.

**« dissidents » (tels Sakharov, Einstein...) demeure le seul modèle de résistance aux pressions des politiques et du complexe militaro-industriel.**

S.D.

Le prix Nobel d'économie Robert Fogel voit dans ce qu'il appelle l'évolution techno-physiologique la source de la croissance des pays industrialisés et de nombre de pays en développement : c'est la conjonction du cheval-vapeur et de la machine humaine (*human engine*), de la mécanisation du travail et de conditions physiologiques améliorées (malnutrition maîtrisée, alimentation meilleure et plus abondante, mesures de santé publique efficaces contre les maladies chroniques, systèmes de gestion des eaux rendant plus salubre le développement des villes, etc.).

Je doute qu'on puisse, comme il le soutient, mettre sur le même plan — à égalité mathématique, selon lui, par rapport à la quantité de travail et de loisir rendue disponible — la capacité énergétique développée par le progrès technique depuis les années 1700 et celle qu'ont libérée simultanément les progrès physiologiques de l'humanité (longévité doublée, poids plus important et taille augmentée de plus de 50 %). Mais il est certain que la synergie entre les deux phénomènes dont « l'effet total est plus grand que la somme de ses parties » a été liée — et continue de l'être — à l'accroissement des connaissances. Pour reprendre son langage, dans l'interaction entre les facteurs thermodynamiques et les facteurs physiologiques qui fonde la croissance économique, il est impossible de minimiser les contributions strictement dues aux progrès de la science, en particulier au cours du XX<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>.

## ***La figure de la vaccine***

L'importance de ces contributions suffit-elle, sinon à effacer, du moins à minimiser les problèmes que posent aujourd'hui certains développements scientifiques ? Par exemple, on reconnaît volontiers, mais comme en passant, la menace que constituent l'arsenal des armes de destruction massive, les dérives possibles des recherches menées en ingénierie biologique ou les questions que soulève l'évolution projetée des nanotechnologies, mais cela ne peut mettre en question les conditions de la poursuite du savoir, où les scientifiques apparaissent comme extérieurs aux répercussions de leurs travaux. Plus précisément, on peut bien évoquer, pour reprendre la formule d'André Malraux, ces aspects négatifs au bilan de la science, mais c'est pour aussitôt retrouver avec plus de conviction le thème du bon et du mauvais

---

2. FOGEL Robert W. *The Escape from Hunger and Premature Death, 1700-2100: Europe, America and the Third World*. Cambridge (Mass.) : Cambridge University Press, 2004 ; voir SALOMON Jean-Jacques. « Ces équations qui mènent à l'utopie ». *Le Banquet*, n° 22, septembre 2005, pp. 419-431.



usage de la science auquel le scientifique se dit étranger et entend passer pour tel.

On est proche ici de ce que Roland Barthes a appelé le mécanisme tout moderne de la vaccine de la vérité. C'est « la figure très générale qui consiste à confesser le mal accidentel d'une institution pour mieux en masquer le mal principal. On immunise l'imaginaire collectif par une petite inoculation de mal reconnu : on le défend ainsi d'une subversion généralisée<sup>3</sup>. » Ce traitement libéral appliqué à la rhétorique du mythe bourgeois suivant Roland Barthes, il aurait été inconcevable de l'appliquer il y a seulement 100 ans au rôle du scientifique dans la société : c'est que l'institution scientifique

n'avait pas alors à composer, dans la raideur du positivisme et le triomphe sans réserve de l'idéologie du progrès, avec les inquiétudes de la société civile. Aujourd'hui, en revanche, le vaccin permet une économie de compensation par laquelle l'institution reconnaît en somme quelques subversions localisées pour se prémunir contre une mise en question plus généralisée.

Ces subversions localisées ne sont pourtant pas d'importance minime, elles interdisent au contraire de traiter à la légère la rhétorique de ceux des scientifiques pour lesquels la recherche fondamentale n'est pour rien dans les dérives ou les menaces auxquelles est suspendu le destin de l'humanité. « Par un petit mal confessé, dit Roland Barthes, fixé comme une légère et disgracieuse pustule, on détourne du réel, on évite de le nommer, on l'exorcise<sup>4</sup>. » La figure de la vaccine rend parfaitement compte des voies que prend la communauté scientifique du déni. Certes, il y a Hiroshima, ou Minimata, Bhopal, Tchernobyl, les défoliants au Viêt-nam, les fantasmes de clonage, les questions que soulèvent les OGM (organismes génétiquement modifiés) ou les chimères à venir et l'expansion aventureuse des nanotechnologies, mais cela n'entache ni surtout ne doit en rien compromettre la poursuite sans limites du savoir. Et pour tout dire, cette légère et disgracieuse pustule n'autorise d'aucune façon un procès plus large, dont les procureurs sont de toute façon partiels, incompetents, antisience et essentiellement définis par la peur : la figure de la vaccine permet simultanément d'exorciser le mal et d'excommunier ceux qui le dénoncent.

On n'en est pas quitte pour autant : évoquer les aspects négatifs du progrès ne peut d'aucune façon en occulter ou en sous-estimer le bilan positif, mais celui-ci ne peut pas davantage conduire à ignorer le coût humain des

3. BARTHES Roland. *Mythologies*. Paris : Seuil (Points), 1970 (1957), pp. 238-239.

4. *Ibidem*, p. 68.

transformations auxquelles le progrès a donné lieu — des luttes sociales aux conflits armés — ni les menaces qu'il fait peser sur l'environnement et l'avenir même de l'humanité. C'est que le rapport établi par Francis Bacon entre savoir et pouvoir à l'aube de la révolution scientifique du XVII<sup>e</sup> siècle a profondément changé. Tout le parcours des progrès que l'humanité a connus, vaille que vaille à travers toutes les tragédies de l'histoire, a été défini et anticipé par Bacon en fonction du lien de causalité réciproque qu'il projetait entre savoir et pouvoir, les deux devant aller de pair et du même pas : « La connaissance, c'est le pouvoir » — sur la nature comme sur les hommes. Tel est le foyer intellectuel à partir duquel les braises du rationalisme ont enflammé le siècle des lumières jusqu'à répandre l'idée d'une correspondance étroite, inscrite comme dans un processus de causalité mécanique, entre progrès scientifique, progrès social et progrès moral.

Non seulement l'histoire, du XIX<sup>e</sup> siècle au nôtre, a montré que cette correspondance n'était ni établie ni même évidente, mais surtout il en ressort que l'équation baconienne entre savoir et pouvoir ne fonctionne plus de la même manière. Comme l'a dit Claire Salomon-Bayet, manifestement depuis un demi-siècle nous pouvons bien plus que nous ne savons : « Pour nous autres contemporains, nous ne sommes plus certains de savoir quel est exactement l'écart entre le savoir et le pouvoir, et dans quel sens cet écart se manifeste. [...] Ce que nous pouvons faire et ce que nous faisons échappent au savoir, et cela pour une raison de temps. Nous sommes submergés par les termes de risque, de catastrophe, de prévention, de précaution. Or, tous ces termes, analysés philosophiquement, expriment l'écart dont il vient d'être question <sup>5</sup>. »

C'est dire que l'humanité fonctionne à coup de découvertes et d'innovations que sa capacité de compréhension et de gestion ne peut maîtriser, et qu'elle va de l'avant comme si ce processus devait et pouvait encore conduire, comme on le croyait du temps où savoir et pouvoir coïncidaient sous l'oriflamme des lumières, vers la promesse d'un progrès continu, non seulement sur le plan matériel, mais encore sur le plan social et moral. Notre rapport à la technique contemporaine — à la technologie, précisément, au sens où c'est la technique sous l'emprise et la tutelle absolues de la science — est fait de désarroi, d'ignorance et d'aliénation.

Certains voient dans les contradictions et les horreurs de ce que fut le XX<sup>e</sup> siècle — dont la condition de possibilité fut l'obéissance passive des masses à des dictateurs — comme l'annonce de la fin des lumières au sens où Kant rêvait, tout au contraire, de voir chaque individu s'affranchir de la « minorité intellectuelle qui le rend dépendant » : oser penser par soi-même, c'est-à-dire

---

5. SALOMON-BAYET Claire. « Variations sur le temps ». *Bulletin de la Société française de philosophie*, janvier-mars 2004 (98<sup>e</sup> année, n° 1), pp. 23-24.

« par un effort de volonté » refuser de se soumettre à toute autre tutelle que celle de la raison, tel était à ses yeux l'enjeu du siècle à venir. Et les exemples qu'il donnait illustraient en effet les cas d'obéissance aveugle de soumission de l'esprit — menant à tous les excès <sup>6</sup>.

Il se pourrait en fait que, loin de sortir de cette minorité, l'humanité soit condamnée à une minorité de plus, différente de celle que Kant dénonçait, sous la domination conjointe de la technologie (dont la publicité et le *marketing* font partie) : une minorité non pas seulement intellectuelle, mais aussi pratique dans sa sujétion à une société de consommation, dont les sources et le fonctionnement lui échappent de plus en plus. C'est bien cette forme nouvelle d'aliénation qui a été la cible de toutes les critiques des pièges et des travers de la société industrielle, de Packard, Mills ou Galbraith à Ellul et Marcuse, pièges et travers qui n'ont fait que s'approfondir avec la « sophistication » croissante de nos moyens techniques. On peut douter que le XXI<sup>e</sup> siècle échappe mieux que son prédécesseur au poids de cette tutelle. En ce sens, l'idée même de l'autonomie de la pensée, permettant à chacun d'accéder à l'âge adulte de la raison, aurait fait son temps dans le sillage de toutes les aliénations auxquelles condamne l'univers des « boîtes noires » technologiques dans lequel nous vivons.

Hannah Arendt a très bien perçu le coût politique de cette aliénation, une « situation créée par les sciences » qui se joue d'abord et essentiellement sur le terrain du langage : « Dès que le rôle du langage est en jeu, le problème devient politique par définition, puisque c'est le langage qui fait de l'homme un animal politique. Si nous suivions le conseil, si souvent répété aujourd'hui, d'adapter nos attitudes culturelles à l'état actuel des sciences, nous adapterions en toute honnêteté un mode de vie dans lequel le langage n'aurait plus de sens <sup>7</sup>. » L'écart entre ceux qui ont accès au langage scientifique et ceux qui ne le pratiquent pas est aussi grand que celui qui séparait hier, avant l'imprimerie, les croyants du Moyen Âge des prêtres interprètes de la Bible, et cet écart se situe sur tout terrain défini par une spécialisation du savoir, dont la gestion est par définition entre les mains des « spécialistes ».

« S'il est bon, peut-être, dit encore Hannah Arendt dans le prologue à *La Condition de l'homme moderne*, de se méfier du jugement politique des savants

---

6. « Pour ces lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté ; et à vrai dire la liberté la plus inoffensive de tout ce qui peut porter ce nom, à savoir celle de faire un usage public de sa raison dans tous les domaines. Mais j'entends présentement crier de tous côtés : "Ne raisonnez pas !" L'officier dit : "Ne raisonnez pas, exécutez !" Le financier (le percepteur) : "Ne raisonnez pas, payez !" Le prêtre : "Ne raisonnez pas, croyez !" (Il n'y a qu'un seul maître au monde qui dise "Raisonnez autant que vous voudrez et sur tout ce que vous voudrez, mais obéissez !"). Il y a partout limitation de la liberté. Mais quelle limitation est contraire aux lumières ? » (KANT Emmanuel. *Qu'est-ce que les lumières ?* 1784, traduction Piobetta).

7. ARENDT Hannah. *La Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy, 1961, pp. 10-11 (prologue).

en tant que savants, ce n'est pas principalement en raison de leur manque de "caractère" (pour n'avoir pas refusé de fabriquer les armes atomiques), ni de leur naïveté (pour n'avoir pas compris qu'une fois ces armes inventées, ils seraient les derniers consultés sur leur emploi), c'est en raison précisément de ce fait qu'ils se meuvent dans un monde où le langage a perdu son pouvoir. » C'est que le langage de la science est ineffable pour tous ceux qui n'y sont pas formés, et le langage, tout comme la maîtrise, de la technologie, se trouve désormais hors de la même portée commune : « Les hommes en tant qu'ils vivent et se meuvent et agissent en ce monde, n'ont l'expérience de l'intelligible que parce qu'ils parlent, se comprennent les uns les autres, se comprennent eux-mêmes. »

Et c'est à ce titre que, pour Hannah Arendt, ils sont pleinement des animaux politiques. La démobilisation des électeurs dans les démocraties (partout l'importance du nombre des abstentions) me paraît être étroitement liée à ce partage de plus en plus brouillé et dévalorisé du langage commun, qui débouche inévitablement sur la politique-spectacle. On le voit bien dans le rôle qu'exerce la télévision dans les débats politiques en substituant la simple image de l'acteur au contenu de son discours, si bien que, *a contrario*, la retransmission des échanges au sein d'une assemblée politique apparaît comme un montage « rétro » de l'époque assurément dépassée — remontant aux sources mêmes de la démocratie grecque — où la parole comptait pour elle-même : c'est seulement dans les pays où les libertés font défaut que la parole reprend le dessus sur l'image.

À quoi s'ajoute, à la fois cause et effet, la division du système d'éducation contemporain en deux mondes hétérogènes : un continent « actif » qui incarne l'esprit et les méthodes scientifiques, et un autre dont la définition « humaniste » le fait passer pour sans intérêt pratique. Définition essentiellement négative : cette culture humaniste qui n'est pas censée agir sur les choses est en même temps présentée comme « passéiste », là où la culture scientifique s'affiche comme résolument tournée vers l'avenir. Les expressions « sciences dures » (*hard sciences*) et « sciences douces ou molles » (*soft sciences*) en disent long sur nos préjugés, et plus encore sur la mesure de l'écart qui sépare le poids de la rationalité au sein de ce que C.P. Snow a appelé les « deux cultures <sup>8</sup> ». Car cet écart ne renvoie pas seulement, comme il le pensait, à deux ordres rivaux de goûts, d'aptitudes ou de qualifications, il détermine en les opposant des fonctions que le système industriel tient pour irréciliables. Derrière ces deux cultures qui se juxtaposent, il y a deux familles séparées non seulement par l'esprit et le langage, mais aussi par le statut social et éventuellement le salaire. C'est d'ailleurs ce qui explique que la lutte des fonctions au sein des sociétés postindustrielles se substitue à la lutte des classes : les « cols blancs » et les classes moyennes, poids lourds des sociétés

---

8. SNOW Charles Percy. *Les Deux Cultures*. Paris : J.-J. Pauvert, 1968.

## LA NAISSANCE DU SCIENTIFIQUE : UN DIVORCE DANS LA CULTURE

Dans la première édition du *Littré*, le mot « scientifique » n'est entendu que comme adjectif, et Littré considère que mieux vaudrait dire « sciential » ou « scientiaire » pour caractériser ce qui est défini comme scientifique. Le « faire » qui s'attache à la science pour définir celui ou celle qui la fait est un nom commun qui n'a pas encore droit de cité. C'est seulement dans le *Supplément* de 1882 que Littré ajoute un deuxième sens : « pour parler des personnes, qui s'attache aux choses de sciences ». « S'attacher » n'est pas exactement « faire », et l'exemple qu'il donne, celui de la mère Angélique cité par Racine, ne correspond pas à l'idée que nous pouvons nous faire aujourd'hui du scientifique.

Plutôt que de parler de scientifiques, on a dit les « savants » jusqu'au premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, en français comme dans toutes les langues du continent européen. L'adjectif (« qui sait beaucoup, qui est versé dans les sciences ») a donné le nom pour désigner les personnes « versées, dit Littré, soit dans l'érudition soit dans les sciences ». La distinction, d'ailleurs, entre les érudits et les savants était peu tranchée, les érudits étant plutôt du côté de ce qu'on appelle aujourd'hui les humanités et les savants du côté des sciences de la nature. Ces sciences n'étaient pas séparées de la philosophie, leur système de références était encore commun, au point qu'en anglais on parlait plus volontiers des *natural philosophers* (les philosophes de la nature) que des savants.

Le mot *scientist* apparaît pour la première fois en 1840 dans un ouvrage du logicien Whewell, *Philosophy of the Inductive Sciences*, mais il faudra quelque temps encore en Angleterre ou aux États-Unis (et plus encore sur le continent européen dans sa traduction en « scientifique ») pour que ce mot s'impose aux dépens de celui de savant. En 1873, dans un livre précurseur de la so-

ciologie des sciences, *Histoire des sciences et des savants depuis deux siècles*, Alexandre de Candolle ignore encore le mot de *scientist* au point d'écrire que la langue anglaise est plus pauvre que le français ou l'allemand « puisque l'expression *learned* (érudit) ayant été jugée incommode comme substantif, les auteurs se sont servis quelquefois du mot français "savant" introduit tel quel en anglais : *a great savant* ». Il constate ainsi qu'il est « bizarre » d'être contraint à utiliser des périphrases pour désigner les « hommes qui font des recherches en vue d'idées nouvelles et de découvertes », car les chercheurs « ne constituent qu'une petite partie des savants, c'est-à-dire des gens qui savent ». Même le *Dictionnaire de l'Académie française* ignorera encore en 1935 le substantif « scientifique ». Le savant, c'est d'abord celui qui détient un savoir (*learned*) : le mot qualifie un état et non pas une fonction.

La nouveauté du mot « scientifique » et sa difficulté à être reconnu sont les signes d'un véritable remaniement culturel, aux termes duquel la philosophie cesse d'être pour la science un point de repère, un complément ou une médiation, l'adoption et la diffusion du mot lui-même sanctionnant le passage de l'état à la fonction. Autrement dit, c'est l'affirmation sociale de la science non pas seulement comme activité pratique, mais encore comme travail et bientôt comme métier. Dans les pays communistes, on parlait des chercheurs comme des « travailleurs scientifiques » pour bien souligner qu'ils sont du côté non des activités libérales, mais de la production comme une profession salariée, donc prolétaire, parmi d'autres.

C'est à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle que le scientifique est voué à se démarquer de plus en plus des humanités, avant tout de la philosophie. Le système de références qui était commun se divise, renvoie à des occupations

et à des milieux différents, se nourrit d'informations dont les critères, les canaux de communication et les destinataires ne sont plus les mêmes. Revues et sociétés scientifiques n'ont plus rien à voir avec leurs homologues de la philosophie : la communauté des scientifiques publie des articles et des commentaires dont le style et le format même se différencient de ceux des littéraires. Elle s'exprime dans un langage auquel seuls, de plus en plus, les spécialistes auront accès et ceux-ci, pour obtenir la reconnaissance de leurs travaux, s'adresseront non plus aux intellectuels en général, mais à leurs pairs, leurs collègues « égaux » en titres, compétences, publications, reconnus et donc légitimés sur le plan national et international.

Séparés des autres communautés intellectuelles à la fois par la complexité et l'ésotérisme croissants de leurs pratiques, de leurs expériences et de leurs publications, les scientifiques vont bientôt être séparés les uns des autres par la spécialisation non moins croissante des disciplines. Le temps du philosophe qui est en même temps spécialiste de la physique, de la chimie ou de la biologie, héritier, acteur et diffuseur d'une culture une et commune, qui peut tout aussi bien publier ses conceptions du monde ou sa philosophie de la connaissance que contribuer efficacement au progrès même de la science — le temps des *Philosophical Transactions* que publie la Royal Society ou encore celui des collaborateurs de *L'Encyclopédie* — appartient à un monde ré-

volu dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y aura certes des scientifiques auteurs d'essais philosophiques et parties prenantes dans leurs débats, il n'y aura plus de philosophes acteurs de la science en train de se faire.

L'idéologie de la science trouve sa source dans la récusation de la fonction au seul bénéfice de l'état. Ainsi, pour certains, la recherche fondamentale est-elle exclusivement de l'ordre des idées et « le service de la vérité » revient, malgré la fonction, à invoquer l'état en se réclamant d'une vocation plutôt que d'un métier. On dirait qu'une mission particulière, à la fois morale et esthétique, désigne la science comme un foyer de valeurs propres, par opposition aux servitudes et à l'aliénation d'une vulgaire profession. En se distinguant à la fois de l'érudit et du professeur, le chercheur se rapproche pourtant du producteur et c'est bien cette fonction nouvelle que la terminologie a pendant longtemps récusée. La résistance de toutes les langues européennes, hors l'anglais, à reconnaître droit de cité au substantif « scientifique » est bien le signe que le divorce entre philosophie et science, fût-il accompli par consentement mutuel, n'a pas perdu son apparence de scandale culturel. En même temps, on peut dire que le système de la culture a gardé en souvenir, comme une répétition analytique de l'enfance, l'idéologie de la science en tant que foyer de valeurs spécifiques.

J.-J.S.

de la connaissance et de l'information, ont pris le relais des classes ouvrières sur le terrain des luttes sociales.

Or, la spécialisation même des formations, donc des compétences, fait que même ceux qui passent par l'enseignement supérieur sont condamnés à vivre dans un environnement qui demeure pour eux, en dépit de leur savoir, une « boîte noire » en dehors de leur spécialité même. D'un côté, le public profane montre apparemment une inculture, sinon une inaptitude en matière de science, qui le sépare de la rationalité dominante comme s'il n'y pre-

nait aucune part ; de l'autre, les spécialistes sont la plupart du temps ignorants dans les domaines de spécialité qui ne sont pas les leurs : le hiatus culturel par rapport à l'environnement technique est en fait de plus en plus partagé, d'une façon ou d'une autre, par tous. Comme dit Jean-Marc Lévy-Leblond dans un court essai sur les problèmes que soulève la place de la science dans la culture, « si les non-scientifiques ne sont pas des non-experts universels, les scientifiques ne sont pas davantage des experts universels <sup>9</sup> ».

Ils le sont d'autant moins que, même dans leur domaine, il leur arrive d'avancer sans trop savoir où ils vont et donc sans se préoccuper de ce que peuvent être les conséquences de ce qu'ils font. On l'a vu à propos de l'atome comme du gène, le modèle hégémonique du savoir qu'ils incarnent trouve sa limite dans les limites mêmes de leur savoir, c'est-à-dire dans l'écart croissant entre leur capacité d'agir et les connaissances dont ils disposent pour être en mesure de la contrôler : le pouvoir de la science n'a plus nécessairement pour corollaire la même étendue ni portée de savoir. À plus forte raison pour celui ou celle qui n'a pas de compétence scientifique : pour reprendre le thème kantien des lumières, il est toujours possible, dans le cadre privé de la pensée, de s'affranchir de la tutelle des superstitions, il est beaucoup plus difficile dans le cadre public de la vie quotidienne d'échapper à la « boîte noire » des techniques qui la conditionnent.

## ***Les fantasmes du nanomonde***

Aucun domaine n'est, à cet égard, plus révélateur que celui des nanotechnologies. Le discours mobilisateur des spécialistes qui accompagne leur essor évoque un changement radical de paradigme non seulement dans les sciences de la nature, mais encore dans la civilisation même. Le rapport de la National Science Foundation (NSF) qui leur a été consacré en 2002 se présentait comme un coup de clairon annonçant vraiment l'aube d'un nouveau monde. Plus encore que son titre, « Faire converger les technologies pour améliorer les performances humaines », toutes les contributions revenaient à promettre une série de prouesses techniques destinées à transformer de part en part la condition humaine : je cite, rien de moins que « la paix mondiale, la prospérité universelle et la marche vers un degré supérieur de compassion et d'accomplissement ». Ainsi, au-delà de l'unification des sciences et des techniques, verrait-on triompher l'interaction pacifique et mutuellement avantageuse entre les hommes et les machines, assurer un bien-être matériel et spirituel universel, supprimer définitivement tout obstacle à la communication (notamment la diversité des langues), accéder à des sources d'énergie inépu-

---

9 LÉVY-LEBLOND Jean-Marc. *La Science en mal de culture / Science in Want of Culture*. Paris : Futuribles (coll. Perspectives), 2004, p. 41 — ouvrage qui reprend et résume certains des thèmes développés dans *La Pierre de touche (La science à l'épreuve)*. Paris : Gallimard (Folio), 1996.

sables tout en se débarrassant des soucis liés à la dégradation de l'environnement et, bien entendu, maîtriser toutes les épidémies et maladies <sup>10</sup>.

Il n'y a pas, de toute évidence, dans les affirmations de ce rapport, la moindre frontière entre ce que le savoir scientifique peut proposer et les fantasmes à l'œuvre dans toute science-fiction : « L'humanité, y lit-on, pourrait bien devenir comme un cerveau unique dont les éléments seraient répartis et interconnectés par des liens entièrement nouveaux parcourant la société. » Or, l'un des deux auteurs de ce rapport, William Sims Bainbridge, est un sociologue spécialiste de l'étude des sectes religieuses, qui ne se cache pas de prêcher le « transhumanisme », le dépassement de la très imparfaite condition humaine par les perfectionnements techniques de la cyberhumanité <sup>11</sup>. On voit que la perspective religieuse n'est pas absente des postures dont cet auteur, très officiellement adoubé par la NSF, dote les promesses du nanomonde.

La conjonction des biotechnologies, des neurosciences, des technologies de l'information et de la robotique est certes la visée même de ces programmes de recherche. Au bout de quoi, peut-être, la nanoéchelle ferait disparaître toute distinction entre les disciplines classiques telles que la physique, la chimie, la biologie et dans une certaine mesure la médecine elle-même : c'est que, du micro au nano, on passe à des technologies portant sur la manipulation d'atomes et de molécules, dont l'échelle est le milliardième de mètre. Mais ce n'est pas seulement ce progrès considérable dans l'échelle de l'intervention technique qui caractérise les fantasmes de l'empire à venir des nanotechnologies, au sens où Richard Feynman en a génialement pressenti et indiqué en 1959 les possibilités, dans sa conférence au California Institute of Technology (Caltech) : « Il y a abondance de place au bas de l'échelle <sup>12</sup>. » Pourquoi, demandait-il, ne pourrait-on pas écrire la totalité des 24 volumes de l'*Encyclopædia britannicus* dans la tête d'une épingle ?

La raison pour laquelle on devait s'y mettre, disait-il, devait tout simplement être : « for the fun » — pour s'amuser. L'élément érotique de la recherche, dans sa gratuité même, est ici plus évident que jamais. Or, le défi lancé par Feynman a pris à peine un demi-siècle pour commencer à être relevé dans un cadre industriel et c'était grande clairvoyance que d'anticiper, comme il l'a fait, les changements dans la nature des effets se déployant au cœur du nanomonde. Ce n'est pas seulement un changement de dimension ou d'échelle, c'est un changement de propriétés physiques et chimiques qui émerge des

---

10. *Converging Technologies for Improving Human Performance*. Washington, D.C. : NSF, 2002.

11. Voir DUPUY Jean-Pierre. « Quand les technologies convergeront » et l'encadré traitant du transhumanisme. *Futuribles*, n° 300, septembre 2004, pp. 5-18.

12. FEYNMAN Richard P. « There's Plenty of Room at the Bottom. An Invitation to Enter a New Field of Physics » (29 décembre 1959), publiée pour la première fois dans *Engineering and Science*, vol. XXIII, n° 5, février 1960, Caltech. Extraits en français dans « Vers l'infiniment petit (1959) ». *Futuribles*, n° 278, septembre 2002, pp. 57-67.

effets quantiques. Mais des changements en dehors du nanomonde, nul ne sait quelles peuvent être ou seront effectivement les répercussions de ces nouvelles propriétés. C'est bien pourquoi tous les développements et discours futuristes sur les nanotechnologies ne manquent jamais de sacrifier à la « figure de la vaccine » qui revient, en évoquant comme en passant les conséquences possibles, à les exorciser.

Par exemple, après l'énumération de « l'éventail impressionnant » des applications du nanomonde à venir, il faut attendre les toutes dernières pages du numéro spécial de *Clés*, la revue du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), qui lui est consacré, pour voir abordées certaines « questions d'ordre éthique », par exemple la toxicité éventuelle des nanoparticules, risque pour la santé le plus couramment reconnu aujourd'hui (la possibilité d'« explosions de poussières » dont les effets seraient analogues à ceux des pollutions urbaines sur la fonction respiratoire et sur le système cardio-vasculaire). La figure de la vaccine fonctionne parfaitement quand on explique que « sans attendre les conclusions de la recherche sur la toxicité des nanoparticules, le CEA applique le principe de précaution en mettant en œuvre des techniques de confinement utilisées dans le nucléaire pour la protection de l'environnement et de son personnel travaillant dans le domaine des nanoparticules <sup>13</sup>. »

Dans cette figure de la vaccine, on évoque (rapidement) les problèmes que soulève la nécessité d'une régulation de la recherche et de ses applications dans ce domaine, thème majeur de la conférence qui s'est tenue en 2004 à Alexandria (Virginie), sur « l'impact sociétal des nanotechnologies ». Mais c'est que les mises en garde venant des spécialistes, tout autant que des auteurs de science-fiction qui s'en sont inspirés, se sont multipliées depuis l'assaut des discours mobilisateurs qui ont réussi à collecter, dans la plupart des pays industrialisés, de considérables financements publics — en fait, une ruée d'investissements.

Bref, on ne sait vraiment pas où l'on va, mais on y va comme vers la conquête de l'or et des pierres précieuses du Nouveau Monde, avec des estimations du marché mondial en puissance qui n'ont d'autre source que les fantasmes de leurs auteurs. Ainsi, Nano Business Alliance, qui regroupe aux États-Unis les principaux acteurs privés du secteur, estimait en 2001 à 45,5 milliards de dollars US la taille du marché mondial, tablant sur un marché de 700 milliards de dollars US en 2008. De son côté, la NSF s'est livrée à des projections encore plus fantastiques (et aventureuses) sur les montants comme sur les échéances : 1 000 milliards de dollars US à l'horizon 2015, dont 57 % pour l'informatique, 32 % pour les matériaux, 17 % pour les sciences de la vie. Peu importe que l'on ignore sur quelles méthodologie et consultation des

---

13. « Les nanotechnologies en débat ». *Clés-CEA*, numéro spécial « Le nanomonde : de la science aux applications », n° 52, été 2005, pp. 119-125.

experts ces estimations se fondent, la grande majorité des pays industrialisés (et quelques pays en développement comme la Chine et l'Inde) ont déjà considérablement investi dans ce domaine, tout comme la reine d'Espagne avait misé sur les navires de Christophe Colomb qui croyait rejoindre les Indes en évitant la route du cap de Bonne-Espérance.

Une ruée vers l'eldorado qui nulle part, bien entendu, ne laisse indifférents les militaires : dans la course aux applications, des nanopuces aux nanomatériaux en passant par les nanomolécules et les nanostructures (qui pourraient reproduire des virus), l'image de l'ennemi en puissance capable de vous précéder est la hantise des états-majors. Déjà le département américain de la Défense prévoyait de dépenser 5,5 millions de dollars US en 2005, ne fût-ce que pour étudier et prévenir la toxicité des nanoparticules, et 20 millions pour préciser les conditions dans lesquelles les nanostructures peuvent protéger des rayonnements ionisants et des agents bactériologiques. Le seul État de Californie, qui s'inquiète de la fin du règne du silicium dans les ordinateurs, a investi 100 millions de dollars US dans la création du California NanoSystems Institute (CNSI) où la recherche s'attaque, entre autres, aux structures photoniques pour la connectique optique et à l'électronique moléculaire, qui intéressent au plus près le Pentagone. La course aux nanoarmes laisse déjà entrevoir des bouleversements stratégiques dans la mise en œuvre de nouvelles armes de destruction massive permettant de maîtriser à très grande distance l'ennemi, sans avoir à exposer ses propres troupes sur le terrain : le nanomonde militarisé — comble de l'« atomoterrorisme d'État » au sens de Peter Sloterdijk — laisse espérer des champs de bataille où les fantassins n'auraient à intervenir qu'une fois assurée l'éradication totale de l'ennemi <sup>14</sup>.

Ce domaine de recherche montre, plus que jamais, l'effacement des frontières entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, entre les universités et les industries, entre le statut de chercheur et d'intervenant direct dans les affaires du monde, entre la formulation des énoncés proprement scientifiques et la vision prospective de leurs répercussions économiques et sociales : le mélange des genres est à la mesure d'une institution scientifique de plus en plus étroitement associée aux intérêts économiques et militaires. Alors qu'on n'en est encore qu'au tout début des recherches — la flotte de Colomb est à peine sortie des ports — aucun domaine ne montre mieux que celui-là combien la production de la science est devenue un objet politique dont les applications possibles, aux dires même des spécialistes qui en font

---

14. Voir SLOTERDIJK Peter. Introduction « Tremblement d'air ». In *Écumes. Sphères III*. Paris : Maren Sell, 2005. La guerre chimique — ou nucléaire — a pour vocation de rendre le milieu invivable à l'homme : c'est ce thème de la science devenue technique de terreur qu'il développe en insistant sur la privation, la pollution et la contamination de l'air qui constituent aujourd'hui la cible prioritaire de toutes les armes de destruction massive. Ce terrorisme « abolit la distinction entre la violence contre les personnes et contre les choses du côté de l'environnement : il est une violence contre les choses qui entourent les hommes et sans lesquelles les personnes ne pourraient rester des personnes » (pp. 93 et suivantes).

la propagande, promettent d'affecter non pas seulement l'économie, mais le sens et l'avenir même de la condition humaine. Et, plus que jamais, la question des limites est posée, celles du possible comme celles du souhaitable.

## ***Pouvoir n'est plus savoir***

Parmi les promesses d'applications « fabuleuses » du nanomonde, on cite toujours les deux domaines les plus manifestement voués à en tirer parti, l'informatique et les biotechnologies. D'abord, on prévoit une augmentation considérable de la capacité de calcul et de traitement des ordinateurs, tout autant que de leur rapidité (plus de 10 000 fois plus grande), grâce aux progrès de l'électronique moléculaire : ceux-ci seront d'autant plus bienvenus que la miniaturisation des microprocesseurs fondés sur le silicium atteindra bientôt ses limites physiques. Ensuite, on annonce un bouleversement de l'ingénierie génétique avec des perspectives « extraordinaires » grâce à des nanopuces et à des nanomachines qui, circulant comme des sous-marins dans les cellules, pourront cibler étroitement les tumeurs pour les phagocyter ou les détruire.

Mais l'idée majeure qui exalte les spécialistes — le projet de convergence des disciplines déjà en jeu, biotechnologies, neurosciences, technologies de l'information et robotique — va bien au-delà d'un perfectionnement des technologies connues et disponibles : c'est que le paradigme de la nano-échelle doit ouvrir la voie à la création de cellules et à la maîtrise de fonctions qui soient plus efficaces que celles du « bricolage », pour reprendre la formule fameuse de François Jacob, caractéristique du vivant dont témoignent les processus naturels<sup>15</sup>. Réduire, reproduire, doubler, multiplier en termes d'algorithmes et de constructions « en Lego », comme briques par briques, les molécules indispensables au métabolisme cellulaire avec leurs propriétés d'auto-organisation, d'auto-réplication et même d'auto-complexification. En un mot, créer la vie et dans des conditions telles que « ce soit mieux » que le bricolage de la nature elle-même, telle est l'ambition démiurgique que l'un des pionniers des nanotechnologies, Eric Drexler, a revendiquée dans son livre programme, *Engines of Creation*, et aussitôt mise en œuvre dans son institut californien, le Foresight Institute — sans déboucher jusqu'à ce jour sur le moindre effet<sup>16</sup>.

On sait certes déjà isoler et manipuler les molécules grâce au microscope à effet tunnel ; la découverte des fullerènes en 1985, atomes de carbone de la taille des nanomètres, puis celle des nanotubes de carbone en 1995, laissent

15. JACOB François. « Le bricolage de l'évolution ». In *Le Jeu des possibles : essai sur la diversité du vivant*. Paris : Fayard, 1981, chap. 2.

16. DREXLER Eric. *Engines of Creation: The Coming Era of Nanotechnology*. New York : Anchor Books, 1986.

effectivement entrevoir la construction possible de nouveaux matériaux extrêmement résistants, légers et d'une élasticité exceptionnelle ; il y a déjà de nombreuses démonstrations de calculs quantiques qui, se substituant aux circuits électroniques, promettent de révolutionner une fois de plus la puissance des ordinateurs et le rêve est déjà de réaliser des nanosystèmes (par exemple, des nanoparticules comportant de l'oxyde de fer) capables d'assurer la « vectorisation » par aimantation des remèdes chimiothérapeutiques, c'est-à-dire le ciblage d'une tumeur ou de dysfonctionnements cellulaires, sans endommager les cellules saines, etc.

Mais la fameuse convergence des disciplines est encore loin ne serait-ce que d'imaginer l'architecture d'un ordinateur quantique, et si les travaux se multiplient sur l'étude des propriétés des nano-objets — nanotubes, nanocristaux, nanofils, etc. — comme sources des matériaux du futur, il reste à savoir comment les intégrer dans des assemblages optimisés : les briques du nanomonde n'ont pas encore trouvé la formule de leur architecture, ni les moyens ni peut-être les architectes capables d'en réaliser l'assemblage. Le passage de la micromécanique à la maîtrise du nano-organique est en fait loin d'être acquis.

Il n'empêche : comme l'on peut dans ce domaine manifestement plus qu'on ne sait, les mises en garde sur les risques qu'entraîne l'accélération des recherches sont à la mesure des discours mobilisateurs légitimant crédits et fantasmes. Et ces discours donnent sans pudeur dans une telle volée d'affirmations hyperboliques, que l'on peut se demander jusqu'à quel point certains scientifiques ne rougissent pas de parler comme des charlatans. Jean-Pierre Dupuy, mathématicien et philosophe, professeur à l'École polytechnique, n'hésite pas à dénoncer sévèrement le double langage dont témoignent ces postures de charlatanerie : « La vérité est que la communauté scientifique tient un double langage, ainsi qu'elle l'a souvent fait dans le passé. Lorsqu'il s'agit de vendre son produit, les perspectives les plus grandioses sont agitées à la barbe des décideurs. Lorsque les critiques, alertés par tant de bruit, soulèvent la question des risques, on se rétracte : la science que nous faisons est modeste. Le génome contient l'essence de l'être vivant, mais l'ADN [acide désoxyribonucléique] n'est qu'une molécule comme une autre — et elle n'est même pas vivante ! Grâce aux OGM, on va résoudre une fois pour toutes le problème de la faim dans le monde, mais l'homme a pratiqué le génie génétique depuis le néolithique. Les nanobiotechnologies permettront de guérir le cancer et le sida, mais c'est simplement la science qui continue son bonhomme de chemin <sup>17</sup>. »

---

17. DUPUY Jean-Pierre. *Op. cit.*, p. 16. Voir aussi DUPUY Jean-Pierre, ROURE Françoise. *Les Nanotechnologies : éthique et prospective industrielle*. Paris : Conseil général des mines et Conseil général des technologies de l'information, 15 novembre 2004, tomes I et II. Dénonçant les hyperboles auxquelles donne lieu ce domaine de recherche, le rapport n'y cède pas moins dès la page 2 : « Le principal argument en faveur des nanotechnologies, qui explique que leur dévelop-

Ainsi le *best-seller* de science-fiction de Michael Crichton, *La Proie*<sup>18</sup>, n'a-t-il fait que reproduire l'alerte lancée par Eric Drexler, lui-même envisageant un accident de programmation, par exemple la diffusion de *gray goo* — le risque d'une autoréplication sauvage des nanostructures débouchant sur une « écophagie » planétaire : tout ou partie de la Terre étant alors détruit par épuisement du carbone. Ce risque n'est pas sans rappeler celui que certains des scientifiques du programme Manhattan, lors de la première explosion de la bombe atomique dans le Nouveau-Mexique, avaient très sérieusement envisagé : une réaction en chaîne qui ne s'arrêterait pas à l'explosion, mais qui se transmettrait de proche en proche à toutes les particules de la matière, jusqu'à faire sauter la planète. Le prix Nobel de physique Enrico Fermi n'avait pas hésité à proposer un pari : « oui ou non la bombe mettrait-elle le feu à l'atmosphère et, dans ce cas, détruirait-elle New Mexico ou l'ensemble du monde ? » Teller avait effectivement envisagé l'embrasement de l'atmosphère et le général Farrell, témoin de l'explosion, souligna dans son rapport au département de la Défense : « Nous nous dirigeons vers l'inconnu et ne savions pas ce qui pouvait en résulter »<sup>19</sup>.

## ***La fabrique de l'homme nouveau***

Je crois vraiment qu'il existe un lien — difficile à mesurer, je le concède, mais évident à mes yeux — entre l'empressement des décideurs et des médias à souscrire à ce discours mobilisateur des scientifiques et les raisons d'inquiétude que ce début du XXI<sup>e</sup> siècle véhicule dans les sociétés les plus industrialisées : la possibilité d'une répétition de Tchernobyl, les menaces terroristes, les armes de destruction massive, l'épuisement des ressources naturelles, le réchauffement du climat, etc. J'abrège une liste bien connue qui fait partie, à tort ou à raison, du catalogue de ce qui définit assurément le « malaise dans la civilisation » dont Freud avait souligné quelques raisons dès le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, mais que la fin de ce siècle et le début du nouveau ont en quelque sorte « enrichi » (si je puis dire) de thèmes et d'exemples nouveaux liés aux risques planétaires.

D'un côté, il serait beau, réconfortant, rassurant que les ressources de la science et de la technologie soient en mesure de faire face à tous ces risques

---

pement est inéluctable, est qu'elles seules [c'est moi qui souligne] seront à même de résoudre, en les contournant, les difficultés immenses (climat, vieillissement, santé, pollutions, énergie, développement équitable et durable...) auxquelles ont à faire face les sociétés industrielles et post-industrielles dans leurs dimensions privée et publique. » Plus loin on parle d'effets ontologiques (p. 20) et métaphysiques (p. 23) : « L'effet le plus troublant est sans conteste le brouillage des distinctions catégorielles au moyen desquelles l'humanité, depuis qu'elle existe, s'est toujours repérée dans le monde. Le naturel non vivant, le vivant et l'artefact sont en bonne voie de fusionner. »

18. Paris : Robert Laffont, 2002.

19. Voir notamment CONANT Jennet. 109 *East Palace. Robert Oppenheimer and the Special City of Los Alamos*. New York : Simon & Schuster, 2005, pp. 305 et 307.

et de surmonter tous les problèmes d'ordre économique, politique et social que la moindre prospective désigne comme les défis majeurs de notre temps. Mais de l'autre côté, la fin de l'impérialisme des philosophies de l'histoire qui ont tant pesé sur la naissance et l'évolution des totalitarismes, jusqu'à déterminer une cascade de crimes et d'horreurs à une échelle sans précédent, laisse un vide de croyances, de convictions et d'engagements, qui explique à la fois la chute des passions révolutionnaires et le regain d'attention portée aux religions — quelles qu'elles soient. En somme, une soif de sens d'autant plus grande que la démarche rationnelle incarnée par la science est hors d'état de l'assouvir.

C'est effectivement à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les confrontations liées aux luttes ouvrières et aux nationalismes, à plus forte raison dès les lendemains de la Première Guerre mondiale avec la compétition et les surenchères des idéologies totalitaires, que l'histoire a pris la place des divinités et des croyances religieuses dans la toute-puissance qui régit le destin messianique de l'humanité. À droite comme à gauche, le repère commun conduisait irrésistiblement le monde à un avenir radieux : le sens de l'histoire invoqué par les idéologies rivales devait non seulement transformer la société, mais encore changer la nature humaine. Du côté du nazisme comme du communisme, les masses entraînées par le messianisme de la doctrine convergeaient tout droit sur « la fabrique de l'homme nouveau ».

On aurait pu croire que la fin du communisme et du nazisme, vouant ces messianismes à n'être plus qu'un objet d'histoire pour historiens, aurait suffi à démystifier une fois pour toutes les mythes que les grands monstres du XX<sup>e</sup> siècle ont entretenus dans et par la terreur, et d'abord celui de l'homme nouveau à construire par et dans la glaise des mouvements de l'histoire. Pas du tout : les sensibilités, les passions, les utopies qui ont conduit à professer, sous les décombres apparents de l'humanisme, qu'il y a toujours une place pour la fabrique de l'homme nouveau, semblent se prolonger, sinon se renouveler, dans les fantasmes que suscitent les bio et nanotechnologies. À croire que celles-ci sont appelées à sauver le monde de ses angoisses, là où l'héritage du scientisme montre au contraire tout l'écart qui existe, plus béant que jamais, entre les voies du savoir et la quête de sens.

Les régimes totalitaires ont été vaincus non pas parce qu'ils ont insuffisamment malaxé la pâte humaine, mais parce que la résistance de la pâte humaine a eu raison de leurs idéologies. Et voici qu'à nouveau, le fantasme reprend pied sur la scène du monde à la faveur des promesses qui alimentent le discours mobilisateur des nanotechnologies, comme s'il suffisait de substituer à l'impérialisme de la pâte de l'histoire celui d'une pâte réduite à ses composants physico-chimiques. Je crois que l'on peut voir là l'une des raisons du discrédit dont souffrent aujourd'hui les études scientifiques : l'excès de démonstrations scientistes dans ce discours mobilisateur, d'autant plus aventureux que bien des menaces pesant sur le monde sont liées aux déve-

loppements mêmes de la science, conduit au contraire à suspecter l'institution scientifique de déraison, alors que la quête de sens entraîne à renouer avec toutes les formes de religion, de la foi la plus simple au fanatisme militant des intégrismes.

L'homme du XXI<sup>e</sup> siècle serait voué, comme le héros des *Particules élémentaires* de Michel Houellebecq<sup>20</sup>, à se satisfaire de la jubilation du désastre, c'est-à-dire à voir disparaître en lui et autour de lui tout ce dont la science ne rend pas compte et qu'elle ne maîtrise pas. Cet homme ferait définitivement le deuil de l'humanisme, repère bourgeois une fois de plus dépassé, pour s'en tenir exclusivement au poids des faits et aux réalisations scientifiques, sans autre espoir métaphysique que de prolonger sa vie et ses plaisirs en échappant à toutes les humiliations de la maladie et du vieillissement. Michel Houellebecq appartient assurément à la cohorte des pseudoprophètes qui déclinent la fabrique de l'homme nouveau en se réclamant des conquêtes et des promesses irrépressibles de la biologie moléculaire, avec des fantasmes de domination qui rappellent toutes les dérives du biopouvoir à l'œuvre dans l'histoire de l'eugénisme.

Dans une conférence récente où il invite les chercheurs en sciences sociales à prendre en compte cette résistance du fait religieux, l'anthropologue de l'Institut des sciences avancées de Princeton, Clifford Geertz, souligne combien le schéma d'un passage inévitable et cumulatif des sociétés traditionnelles à une modernité laïcisée et désenchantée, suivant la formule célèbre de Max Weber, a été contrové par les faits<sup>21</sup>. L'idée de la société occidentale considérée comme l'objectif et le stade le plus avancé de la civilisation légitimait pour toutes les sociétés le passage de la tradition à la modernité, c'est-à-dire de la magie à la raison — du désordre de l'archaïsme à l'ordre d'une gestion scientifique. Hegel, Marx, Comte, Durkheim, chacun suivant des modes, des étapes et des finalités différentes, ont tous professé que les sociétés passent irrésistiblement d'un stade arriéré à un stade avancé qui s'affranchit du poids de la religion en fonction même des progrès de la rationalité. Comme disait Marx, l'histoire a reçu « la mission, une fois que l'au-delà de la vérité s'est évanoui, d'établir la vérité de l'ici-bas ».

Mais l'impérialisme de cette vision messianique dominée par les progrès de la science et de la technologie n'a fait que dissimuler — occulter — la persistance des croyances religieuses. Tout se passe même comme si les succès et les déboires de la vérité de l'ici-bas assuraient une nouvelle jeunesse à la vérité de l'au-delà. On l'a bien vu dans les pays européens ex-communistes, où ni la terreur ni les prédicats du matérialisme dialectique n'ont entraîné l'indifférence religieuse. On le voit dans les pays en développement, où la

20. HOUELLEBECQ Michel. *Les Particules élémentaires*. Paris : Flammarion, 1998.

21. GEERTZ Clifford. « La religion : sujet d'avenir ». Colloque « Les sciences sociales en mutation ». Paris : Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS), 3 mai 2006.

pseudosécularisation résultant de la colonisation européenne a tout autant masqué la présence ou l'attirance des croyances et des démonstrations religieuses — jusqu'à transformer le ressentiment contre l'Occident en actions terroristes sacrificielles qui rappellent le temps des « Assassins » du Moyen Âge <sup>22</sup>. On le voit de manière encore plus surprenante dans tous les pays industrialisés — de l'Europe aux États-Unis — où les communautarismes de toutes obédiences, catholique, protestante, juive, musulmane, se développent de plus en plus ouvertement et souvent fanatiquement : naguère encore, l'adhésion aux religions du Livre relevait de la vie privée sous l'orthodoxie apparemment consensuelle de la laïcité, aujourd'hui elle coexiste publiquement et du même coup difficilement avec, d'un côté, l'essor des sectes et, de l'autre, celui des fondamentalismes.

Plus curieux encore, l'Église a réédité en 2006 le *Rituel de l'exorcisme*, datant de 1614, pour le distribuer à l'occasion du discret congrès des prêtres exerçant cette spécialité. Le livre est traduit du latin vers les langues nationales, notamment le français <sup>23</sup>, et on y invite très clairement les prêtres exorcistes à se rapprocher de la médecine et de la psychiatrie pour affiner leur discernement. En somme, la rencontre entre la science et la religion se fait aujourd'hui sous couvert de la démonologie. Du côté de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), comme du côté de l'Église, on constate la résurgence de pratiques satanistes. Le grand schisme se manifeste avec éclat dans cette confrontation entre une science qui se donne tout pouvoir pour changer la nature de l'homme et la réapparition sur la scène publique des croyances religieuses accompagnées des figures de Satan <sup>24</sup>. Peut-être faut-il reconnaître avec Jean-Marc Lévy-Leblond, dans un joyeux jeu de mots, que « si ces frères ennemis, le scientisme et l'irrationalisme, prospèrent aujourd'hui, c'est que la science inculte devient culte ou occulte avec la même facilité <sup>25</sup> ».

« Jamais depuis la Réforme et les lumières, dit Clifford Geertz, la lutte à propos du sens général des choses et des croyances qui le fondent n'a été aussi ouverte, aussi large et aussi aiguë. » En raison, en effet, du tourbillon de changements et de catastrophes qui préside à l'entrée dans le XXI<sup>e</sup> siècle, la comparaison avec l'environnement technologique, politique et religieux de la Réforme est plus que tentante et je l'ai esquissée en me disant qu'elle a au

---

22. Voir LEWIS Bernard. *Les Assassins. Terrorisme politique dans l'Islam médiéval*. Bruxelles : Complexe, 1984, et ma présentation d'extraits de ce livre dans *Futuribles*, n° 275, mai 2002, pp. 51-63.

23. *Rituel de l'exorcisme et prières de supplication*. Paris : Desclée-Mame, 2006.

24. Voir ESPIEU Laure. « Laïcs et religieux s'inquiètent du retour de Satan ». *Libération*, 5 mai 2006, p. 18, qui cite le père Benoît Domergue, prêtre bordelais auteur d'une thèse en démonologie : « Nous sommes face à une explosion de l'occultisme. [...] On le retrouve partout, dans les films, les séries télé comme *Buffy* ou *Charmed*, un certain nombre de bandes dessinées et tout un pan de la culture *rock* accompagné d'un culte du désespoir et de l'ultraviolence. »

25. LÉVY-LEBLOND Jean-Marc. *Op. cit.*, p. 51.

moins ceci de rassurant : elle laisse entrevoir, au terme des grandes menaces, des troubles, des délestages, des disparités croissantes et des délocalisations de la mondialisation, une nouvelle Renaissance plutôt que « la fin de l'histoire » au sens néohégélien et pour le moins naïf d'un Francis Fukuyama <sup>26</sup>.

Mais jamais non plus n'a-t-on tant prétendu disposer des moyens de changer du tout au tout la nature humaine en agissant non plus sur les ressorts de l'âme, mais sur la composition physico-chimique des corps : il y a, dans le discours mobilisateur des scientifiques et les fantasmes qu'il entretient, comme une religion de la science qui chercherait à se substituer, après celle des philosophies de l'histoire, aux présupposés dont s'alimentent toutes les croyances religieuses. Le passage de la tradition à la modernité devait effacer tout autre sens que celui de la rationalité, c'est pourtant au cœur même des sociétés les plus laïcisées que les prétentions du scientisme vont de concert avec cette résurgence agressivement publique du sentiment religieux et de ses pratiques. Clifford Geertz s'étonne de la capacité qu'a le fait religieux non seulement de ne pas s'affaiblir en tant que force sociale, mais encore de se renforcer. Je ne sais s'il faut considérer, comme il le fait, que la religion a « changé — et change de plus en plus — de forme », alors que le schisme ne cesse de se creuser entre les prétentions de la science à transformer la nature humaine et la résistance de cette nature à quitter le terrain des croyances et des convictions les plus traditionnelles. Nous vivons une époque où l'accélération des changements techniques donne l'illusion que la pâte humaine, elle aussi, a si rapidement changé qu'elle a déjà donné congé à tout ce qui la définit comme crédule, vulnérable et finalement immuable dans ses pulsions de fanatisme comme dans ses accès de superstition. Aucune des réalités matérielles qui nous font adhérer à l'idée de progrès n'a jamais entamé l'incommensurable résistance de la nature humaine au changement.

---

<sup>26</sup>. SALOMON Jean-Jacques. *Survivre à la science. Une certaine idée du futur*. Paris : Albin Michel, 1999.



## GRANDS DOSSIERS AU SOMMAIRE DES DERNIERS FUTURIBLES

### **Russie - n° 322 - septembre 2006**

- « Les Russes et les valeurs démocratiques », par Léonid Sédov
- « Russie : les alternatives démographiques », par Anatoli Vichnevski

### **Méditerranée - n° 321 - juillet-août 2006**

- « Environnement et développement en Méditerranée », par Guillaume Benoit
- « 2007 : année zéro pour la Méditerranée ? », par Sébastien Abis
- « L'Union européenne et ses périphéries », par Jean-François Drevet

### **Xénophobie - n° 319 - mai 2006**

- « Quelle évolution de la xénophobie en France ? », par Guillaume Roux
- « Le "vrai" Français », par Pierre Bréchon

### **Europe - n° 318 - avril 2006**

- « Le poids de la Turquie en Europe », par Frédéric Allemand
- « Le "non" français à la Constitution européenne », par Eddy Fougier

### **Énergie - n° 315 - janvier 2006**

Numéro spécial « Perspectives énergétiques et effet de serre »

## BON DE COMMANDE

À photocopier et à retourner à Futuribles - 47 rue de Babylone - 75007 Paris - France • Tél. 33 (0)1 53 63 37 71  
Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • [diffusion@futuribles.com](mailto:diffusion@futuribles.com) • [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Je commande ..... numéro(s) .....  
et ..... numéro(s) .....

- 12 € France métropolitaine  
 13 € autres pays / outre-mer

Je règle ..... € par :

- chèque à l'ordre de Futuribles  
 carte Visa       American Express

N° ..... Exp. ....

Trois derniers chiffres du n° au dos de la carte .....

Nom .....

Titre .....

Organisation .....

Adresse .....

Tél .....

Date ..... Signature .....

## IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR

### Les jeunes et le modèle social français

Selon une étude menée par Ipsos<sup>1</sup>, 78 % des jeunes Français âgés de 20 à 25 ans sont confiants pour leur avenir (dont 22 % très confiants et 56 % plutôt confiants). Cette confiance est cependant plus faible chez les filles (25 % d'entre elles se disent peu confiantes, contre 18 % des garçons) et les plus âgés (24 % des 23-25 ans se disent peu confiants, contre 18 % des 20-22 ans). Cette confiance n'empêche pas 6 jeunes sur 10 de penser qu'ils connaîtront un jour une période de chômage, même s'ils se déclarent rassurés concernant leur carrière professionnelle.

Quelque 68 % d'entre eux ont une bonne image de l'entreprise, mais restent plus mitigés quant à la capacité de cette dernière à leur garantir une vie professionnelle et une vie privée épanouissantes. Et 62 % des jeunes ne font pas confiance aux entreprises pour « sauvegarder les emplois de leurs salariés » et pour leur proposer des rémunérations correspondant à leur mérite. Parallèlement, deux tiers des 20-25 ans

aimeraient créer leur propre entreprise s'ils en avaient la possibilité.

Dans un autre registre, l'enquête s'intéresse à la relation qu'entretiennent les jeunes Français avec l'international. Ainsi, un jeune sur deux associe le mot « mondialisation » à la peur, et un sur quatre à l'espoir. Ils se révèlent donc moins pessimistes que l'ensemble de la population française, qui perçoit majoritairement la mondialisation comme quelque chose de négatif. Les réponses divergent cependant selon l'origine sociale des jeunes, puisque ceux issus de milieux aisés sont plus confiants envers la mondialisation.

Ils sont par ailleurs 47 % à penser que le système d'indemnisation des chômeurs va devenir moins protecteur à cause de l'augmentation du déficit public de l'État français. De même, 63 % d'entre eux se disent préoccupés par leur retraite, au point que 71 % des personnes interrogées (56 % pour les enfants de cadres) considèrent qu'elles doivent commencer à épargner dès maintenant pour s'assurer une retraite satisfaisante.

L'enquête insiste sur l'augmentation du fatalisme des jeunes Français, qui pensent que le modèle social français ne représentera plus de vrais bénéfices pour leur avenir. Face à ce manque de confiance dans le système de protection, seuls 37 % estiment qu'il faudrait augmenter les prélè-

1. Sondage effectué pour les 20 ans du journal *La Tribune* auprès de 500 Français âgés de 20 à 25 ans en septembre 2005.

vements collectifs pour faire face aux problèmes actuels et à venir de la société. Et 56 % jugent que le système en place ne sera bientôt plus viable et qu'il serait donc plus judicieux de privilégier le financement personnel de la protection sociale.

*Cécile Désaunay*

Source : IPSOS. « Les 20-25 ans ne croient plus au modèle social français ». Paris : Ipsos, septembre 2005, site Internet [www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/1733.asp](http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/articles/1733.asp).

## Le tourisme en Méditerranée

La Méditerranée est une zone emblématique du tourisme mondial. Depuis les origines du tourisme, au XIX<sup>e</sup> siècle, la Méditerranée ne cesse d'attirer les foules de visiteurs curieux de découvrir son patrimoine historique et culturel unique au monde<sup>1</sup>. Actuellement, c'est la première destination mondiale du tourisme, puisqu'elle attire le tiers des flux internationaux en moyenne chaque année. Plusieurs atouts expliquent cette attractivité de la zone méditerranéenne : son patrimoine naturel et historique, sa mer, ses littoraux, son climat et sa proximité géographique et culturelle avec l'Europe.

Progressivement, le secteur touristique a donc pris une place considérable dans les politiques et les économies de la majorité des pays

méditerranéens. Le secteur est doublement stratégique puisqu'il contribue à la fois au produit intérieur brut (le poids macroéconomique de la filière est estimé, en incluant les effets indirects, à 15,4 % en Égypte, à 17 % au Maroc, à 17,7 % en Tunisie, à 11,4 % en Turquie et, comparativement, à 6,5 % en France) et à créer de l'emploi (au sud de la Méditerranée, l'activité touristique mobilise directement quatre millions de salariés, et génère autant d'emplois indirects)<sup>2</sup>. Ainsi peut-on légitimement parler de « rente touristique » pour certains pays méditerranéens. Les retombées financières sont colossales, puisqu'on évalue à 152,9 milliards d'euros les recettes touristiques tirées des arrivées internationales en Méditerranée en 2004, ce qui représente 30,5 % des recettes mondiales. Ramené au nombre d'arrivées dans la zone, cela représente un *ratio* de 612 euros par touriste voyageant en Méditerranée<sup>3</sup>.

Toutefois, de profondes disparités s'observent dans la région entre des destinations considérées comme mures (les pays européens de la rive Nord) et des destinations émergentes (les pays de la rive Sud). Résultat, la Méditerranée est caractérisée par une très forte inégalité dans la répartition des flux touristiques entre les destinations : en 2004, 77 % des flux et 76 % des recettes se sont polarisés

1. En 2003, la Méditerranée comptait 191 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

2. WORLD TRAVEL AND TOURISM COUNCIL. « La filière tourisme dans les pays méditerranéens ». *ANIMA*, note n° 17, mai 2006.

3. Tous ces chiffres relatifs à la zone méditerranéenne sont les calculs de l'auteur, à partir des données statistiques fournies par l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), disponibles sur le site Internet [www.world-tourism.org/facts/menu.html](http://www.world-tourism.org/facts/menu.html).

sur les pays européens de la zone (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce, Malte et Chypre).

Si l'on observe une progression des parts de marché pour les pays du sud du Bassin <sup>4</sup> (12 % des flux en 1990, 19 % en 2004), force est de constater que le tourisme en Méditerranée est avant tout centré sur l'Arc latin, puisque l'Espagne, la France et l'Italie représentent toujours 22 % des flux internationaux, soit un touriste sur cinq dans le monde... et deux touristes sur trois en Méditerranée. À cela s'ajoutent deux spécificités fortes du tourisme dans la zone : la saisonnalité et la littoralisation des flux touristiques. Avec un tourisme fondé sur le balnéaire estival, 70 % à 80 % des séjours s'effectuent de mai à septembre, tandis que la moitié des arrivées ont lieu sur les côtes méditerranéennes (avec pour corollaire une dégradation des littoraux, affectés par le bétonnage, la pollution et la surpopulation estivale).

Malgré la conjoncture géopolitique délicate du monde actuel, le nombre de touristes continue à croître (en 2004, les arrivées de touristes internationaux ont atteint un niveau sans précédent de 766 millions, contre 441 millions en 1990 et 681 millions en 2000 <sup>5</sup>) et la demande de vacances devrait encore augmenter au cours des prochaines années. Cette croissance du tourisme international se répercute sur l'espace

méditerranéen <sup>6</sup> : le nombre de visiteurs progresse en valeur absolue (passant de 150 à 250 millions d'arrivées entre 1990 et 2004) mais la part relative de la Méditerranée dans les flux touristiques mondiaux tend à se réduire peu à peu (34,1 % en 1990 contre 32,7 % en 2004). En effet, la croissance du tourisme mondial est plus forte que celle du tourisme méditerranéen (+ 12 % contre + 6,7 % de progression entre 2000 et 2004). Pendant ce temps, la mondialisation de l'information et de la communication implique en outre une plus forte concurrence entre toutes les destinations touristiques du monde.

Si la Méditerranée a bénéficié d'une position quasiment monopolistique sur le marché touristique mondial jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, sa part de marché s'érode et son offre touristique semble parfois éloignée des nouvelles attentes de la clientèle. Par ailleurs, la problématique environnementale devient un enjeu majeur pour l'avenir du Bassin. Le modèle méditerranéen, essentiellement basé sur le balnéaire, doit s'adapter à ces transformations. Or, actuellement, les stratégies touristiques des pays riverains divergent. Les destinations matures de la rive Nord doivent moderniser et renouveler leur offre touristique car elles sont touchées par la diminution des arrivées et des recettes. Les destina-

4. Grâce notamment à la croissance du tourisme en Turquie, 12<sup>e</sup> destination mondiale aujourd'hui, avec 16,8 millions d'arrivées en 2004, contre 4,8 millions en 1990.

5. OMT. *Tourism Highlights 2005*. Madrid : OMT, 2006. Les données pour l'année 2004 sont les derniers chiffres disponibles sur les flux touristiques.

6. L'espace touristique méditerranéen comprend les pays suivants : Chypre, France, Grèce, Italie, Malte, Portugal et Espagne (zone européenne) ; Algérie, Libye, Maroc et Tunisie (zone Maghreb) ; Égypte, Israël, Syrie, Liban et Jordanie (zone Machrek) ; Albanie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Macédoine, Serbie-Monténégro et Slovénie (zone Balkans). La Turquie complète ce tableau et forme avec le Maghreb et le Machrek la zone Sud et Est de la Méditerranée.

tions émergentes, tout en renforçant leur position grâce à une offre globale de bas prix, optent soit pour une promotion d'un tourisme maîtrisé et durable (à l'instar de la Croatie), soit pour un développement de la fréquentation à marche forcée (à l'image du Maroc).

Plusieurs facteurs d'influence vont vraisemblablement peser de plus en plus lourdement sur le tourisme en Méditerranée : la variable géopolitique et sécuritaire, le coût des transports, la santé économique des marchés émetteurs, la croissance touristique de la Chine et de l'Inde, la transformation démographique des sociétés européennes, l'ouverture au tourisme de certains pays de la zone (comme la Libye et l'Algérie).

Le secteur touristique est donc confronté en Méditerranée à de nombreux enjeux. Le développement d'une offre de qualité, avec un bon rapport qualité / prix, adapté aux produits et services proposés, en est peut-être le plus important à moyen et long termes. La contrainte environnementale devient pressante et, à ce titre, le développement d'un tourisme durable est à encourager. La filière touristique pourrait également trouver un intérêt à s'inscrire dans le cadre de coopérations régionales et ainsi parier sur la dimension euro-méditerranéenne du tourisme pour faire face au renforcement de la concurrence mondiale.

*Sébastien Abis*

### L'essor des couples « non cohabitants »

Dans une enquête européenne récente sur la famille, où 30 000 personnes ont été interrogées, une question portait sur les *living arrange-*

*ments* (les situations de vie personnelle) préférés : célibataire, vie en couple, mariage, avec ou sans enfants... Une formule qui n'entre pas dans ces catégories classiques remporte un pourcentage non négligeable des suffrages : elle est résolument par l'expression « *living apart together* » ou LAT (les couples qui ne vivent pas sous le même toit, ou couples « non cohabitants »), et séduit 11 % des Allemands interrogés, 7,9 % des Néerlandais et 7,3 % des Tchèques.

En réalité, ce phénomène n'est pas récent : le terme a été inventé aux Pays-Bas en 1978, et les sociologues et démographes s'y intéressent de plus en plus depuis quelques années. Des enquêtes à grande échelle ont eu lieu au Canada, en France, aux Pays-Bas, en Norvège ou encore en Suède.

Par exemple, selon l'Institut de statistiques britannique, environ 1,2 million de couples vivraient ainsi en Grande-Bretagne. Le National Marriage Project de l'université de Rutgers a également observé une augmentation de cette tendance aux États-Unis. En Suède, la part de couples non cohabitants aurait doublé entre 1993 et 1998 pour atteindre 4 % de la population.

Cette proportion serait encore plus importante au Canada : en 2001, 8 % des Canadiens âgés de 20 ans ou plus déclaraient être dans une relation « LAT ». Il est intéressant de noter qu'il ne s'agit pas uniquement de jeunes adultes : presque la moitié étaient âgés de plus de 30 ans. Le phénomène ne concerne pas non plus particulièrement les personnes aisées financièrement, comme on pourrait le croire, car des aides (notamment au logement) sont ciblées sur les personnes qui vivent seules.

De nombreuses raisons expliquent cette tendance : l'augmentation des divorces, qui rend les nouvelles unions plus compliquées, surtout lorsqu'il y a des enfants du premier mariage, l'allongement de la durée des études et le départ plus tardif des enfants-adultes du nid familial. Mais les situations LAT concernent aussi les couples séparés par l'activité professionnelle d'un des deux conjoints (qui se retrouvent éventuellement en fin de semaine). De plus en plus également, les retraités, veufs ou divorcés, qui préfèrent rester « chacun chez soi » ; les personnes en charge d'un parent âgé... Les raisons peuvent être des contraintes, mais aussi un choix délibéré d'échapper au schéma du couple « classique » : pour un tiers des Canadiens concernés, la motivation principale est de « préserver son indépendance ».

Cette tendance émergente est donc à suivre, d'autant qu'elle pourrait avoir des implications, notamment dans le secteur de l'immobilier.

*Céline Laisney*

Sources : DIALOG PROJECT. *The Demographic Future of Europe. Facts, Figures, Policies*. Berlin : Robert Bosch Foundation, 2006, 32 p., site Internet [www.bib-demo-graphie.de/ppa/Main.htm](http://www.bib-demo-graphie.de/ppa/Main.htm) ; MILAN Anne, PETERS Alice. « Les couples qui vivent chacun chez soi ». *Tendances sociales canadiennes*, été 2003, 6 p. ; et « The New American Family: Living Apart Together ». *ABC News*, 31 mai 2006, site Internet [www.abcnews.go.com/GMA/AmericanFamily/story?id=2023499&page=1](http://www.abcnews.go.com/GMA/AmericanFamily/story?id=2023499&page=1).

### OCDE : regards sur l'éducation

L'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) vient de publier l'édition 2006 de son enquête annuelle *Regards sur l'éducation*, qui fait le

point sur l'état de l'éducation au sein des pays membres de l'organisation.

La troisième partie du rapport évoque la question de la mobilité internationale des étudiants. Ce qui n'était au départ qu'un choix personnel semble être devenu un véritable phénomène, puisque le nombre d'étudiants scolarisés dans un pays dont ils n'ont pas la nationalité est passé de 1,5 million en 1995 à 2,7 millions en 2005.

À retenir également, le fait que quatre pays captent à eux seuls la moitié du flux d'étudiants : les États-Unis (22 %), le Royaume-Uni (11 %), l'Allemagne (10 %) et la France (9 %). À l'inverse, 15 % des étudiants qui choisissent d'étudier à l'étranger sont chinois, et 5 % indiens.

Le rapport souligne à cet égard que le choix d'un pays d'études est très influencé par la question de la langue qui y est parlée et / ou utilisée dans l'enseignement. Ainsi, cinq des huit premiers pays d'accueil sont anglophones et les trois autres utilisent le français, l'allemand ou le russe. Conséquence logique de ce facteur, les échanges d'étudiants sont particulièrement nombreux entre les pays qui partagent la même langue (entre les États-Unis et le Royaume-Uni, et entre la France et la Belgique par exemple).

Le rapport de l'OCDE s'intéresse par ailleurs aux conséquences économiques des arrivées, parfois massives, d'étudiants étrangers dans un pays. En effet, les pays exigeant peu ou pas de frais de scolarisation (tels que la France, l'Allemagne ou le Danemark) doivent tenir compte de ce surplus d'étudiants à prendre en charge. À l'inverse, le rapport constate que les pays où les frais d'inscription dans le supérieur sont élevés (États-Unis, Royaume-Uni, Japon, etc.) tirent un

profit parfois non négligeable de ces revenus supplémentaires.

Selon le rapport, il existerait désormais l'équivalent d'une spécialisation informelle des pays en fonction des attentes des étudiants. Ainsi, l'Australie et la Suède seraient privilégiées pour les études longues. À l'inverse, la Belgique, le Canada et le Japon attirent les étudiants souhaitant une formation courte et professionnalisante. La France et l'Espagne quant à elles sont préférées pour les troisièmes cycles (doctorats).

C.D.

Source : OCDE. *Regards sur l'éducation*. Paris : OCDE, 2006, 500 p., site Internet [www.oecd.org/document/4/0,2340,fr\\_2649\\_201185\\_37392900\\_1\\_1\\_1\\_1,00.html](http://www.oecd.org/document/4/0,2340,fr_2649_201185_37392900_1_1_1_1,00.html).

## Le désir d'enfants en baisse ?

Le taux de fécondité est très bas en Europe (la France faisant d'ailleurs figure d'exception, avec un taux de fécondité de 1,9 alors que d'autres pays sont à 1,3 comme l'Allemagne ou l'Espagne). Une enquête financée par la Commission européenne tente de comprendre pourquoi : dans le cadre du projet Dialog, plus de 30 000 personnes ont été interrogées dans 14 pays sur ce sujet.

Cette enquête confirme tout d'abord que les couples ont moins d'enfants qu'ils n'en désireraient dans l'absolu : alors que le nombre d'enfants souhaité en moyenne correspond encore au modèle de la famille de deux enfants (pour plus de la moitié des personnes interrogées), beaucoup restent en deçà de ce nombre. Les raisons invoquées pour expliquer cet écart sont nom-

breuses et variées selon les pays, mais les craintes pour l'avenir et le coût financier d'un enfant supplémentaire arrivent souvent en tête.

Plus surprenant, l'enquête montre aussi que la proportion de personnes qui ne veulent pas d'enfant du tout est loin d'être négligeable dans plusieurs pays : elle est, pour les femmes, de 10,4 % en Belgique, de 12,9 % aux Pays-Bas et de 15,4 % en Allemagne (pour chaque pays ce taux est encore plus élevé chez les hommes : il est de 22,8 % en Allemagne).

La décision de retarder l'arrivée du premier enfant et même le choix de ne pas en avoir semblent de plus en plus fréquents, de la Suisse à Singapour et du Canada à la Corée du Sud, selon l'hebdomadaire *Newsweek*. Si ce mode de vie est depuis longtemps présent dans les classes sociales élevées des grandes villes, il serait en train de gagner du terrain dans les sociétés plus traditionnelles ou rurales. Les jeunes veulent en effet profiter de leur vie d'adulte sans contraintes le plus longtemps possible, souvent au-delà de 40 ans. La proportion de femmes qui n'ont pas eu d'enfants pendant leur vie féconde atteint 30 % parmi les diplômées du supérieur en Allemagne.

Des associations regroupant ceux qui ont fait ce choix — et qui le revendiquent — se multiplient, tel le mouvement canadien *No Kidding !* ([www.nokidding.net](http://www.nokidding.net)) et l'association britannique *British Childfree Association* ([www.kiddingaside.net](http://www.kiddingaside.net)).

Ce phénomène a des conséquences en termes de marché pour la restauration et l'immobilier, ainsi que sur les ventes d'animaux de compagnie. Mais il inquiète aussi certains observateurs, comme Frank Schirrmacher, qui décrit une *spiral of childlessness*,

des sociétés déclinantes qui ne voudraient plus avoir d'enfants.

C.L.

Sources : DIALOG PROJECT. *The Demographic Future of Europe. Facts, Figures, Policies*. Berlin : Robert Bosch Foundation, 2006, 32 p., site Internet [www.bib-demo-graphie.de/ppa/Main.htm](http://www.bib-demo-graphie.de/ppa/Main.htm) ; « Why More Married Couples Are Going Childless », *Newsweek*, 4 septembre 2006, site Internet [www.msnbc.msn.com/id/14535863/site/newsweek/](http://www.msnbc.msn.com/id/14535863/site/newsweek/) ; et SCHIRRMACHER Frank. *Le Réveil de Mathusalem. L'avenir appartient à ceux qui savent vieillir*. Paris : Robert Laffont, 2006, 219 p.

## Des quotas d'émissions individuelles de carbone

Le ministre britannique de l'Environnement, David Miliband, a récemment proposé la mise en place d'un système de répartition du carbone entre les citoyens adultes de Grande-Bretagne. Le principe est le même que celui mis en place par le protocole de Kyoto, mais s'applique ici à tous les individus. Chaque année, le gouvernement britannique évaluerait la quantité d'émissions de dioxyde de carbone pour l'année à venir et la répartirait également entre tous les citoyens.

Les Britanniques se verraient ainsi attribuer un certain nombre de « crédits » de dioxyde de carbone, utilisables via une « carte carbone », qui serait débitée à chaque achat d'énergie non renouvelable (essence ou billet d'avion par exemple). Des relevés semblables à des relevés bancaires seraient consultables sur Internet. Les crédits inutilisés à la fin d'un mois pourraient être vendus à une banque centrale du carbone qui les revendrait aux personnes trop consommatrices. Les entreprises et

les organisations bénéficieraient de « tarifs » et de crédits différents.

Le projet repose sur le concept des DTQs, *Domestic Tradable Quotas* (des quotas personnels négociables, ou permis individuels de polluer) qui, selon Richard Starkey, du Tyndall Center for Climate Change Research (TCCR)<sup>1</sup>, fait des individus « des actionnaires de l'atmosphère ». Les DTQ reposent sur l'idée que chaque pays, et chacun de ses habitants, a le droit d'émettre une quantité donnée de gaz à effet de serre chaque année. L'objectif est de diminuer progressivement les crédits disponibles pour chaque personne, afin de limiter le nombre de crédits revendus et, à terme, de réduire les émissions totales de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Le principe se veut équitable et efficace, dans la mesure où tous les citoyens sont impliqués directement dans le contrôle des émissions de dioxyde de carbone.

Selon le ministre britannique, ce système est plus adapté qu'une taxe, qui pénaliserait certaines personnes et certaines activités économiques. Il considère aussi que les plus pauvres seraient favorisés par sa mesure car, moins consommateurs de voyages au bout du monde, ils pourraient revendre leur excédent de crédits. Le projet ne dit cependant pas encore si toutes les activités productrices de dioxyde de carbone seront contrôlées (comme l'utilisation des trans-

1. Voir BLACK Richard. « CO<sub>2</sub>: This Time It's Personal ». *BBC News*, 29 novembre 2005, site Internet [news.bbc.co.uk/2/hi/science/nature/4479226.stm](http://news.bbc.co.uk/2/hi/science/nature/4479226.stm) ; et ANDERSON Kevin, STARKEY Richard. *Domestic Tradable Quotas: A Policy Instrument for the Reduction of Greenhouse Gas Emissions*. Norwich : TCCR, 2004, site Internet [www.tyndall.ac.uk/media/news/dtqs.pdf#search=%22domestic%20tradable%20quotas%22a](http://www.tyndall.ac.uk/media/news/dtqs.pdf#search=%22domestic%20tradable%20quotas%22a).

ports ferroviaires) et, si c'est le cas, si les citoyens britanniques accepteront cette surveillance de leurs consommations quotidiennes.

C.D.

Source : ADAM David, BATTY David. « Miliband Unveils Carbon Swipe-card Plan ». *The Guardian unlimited*, 19 juillet 2006, site Internet [www.guardian.co.uk/climatechange/story/0,,1824241,00.html](http://www.guardian.co.uk/climatechange/story/0,,1824241,00.html).

### L'inégale évolution des salaires français

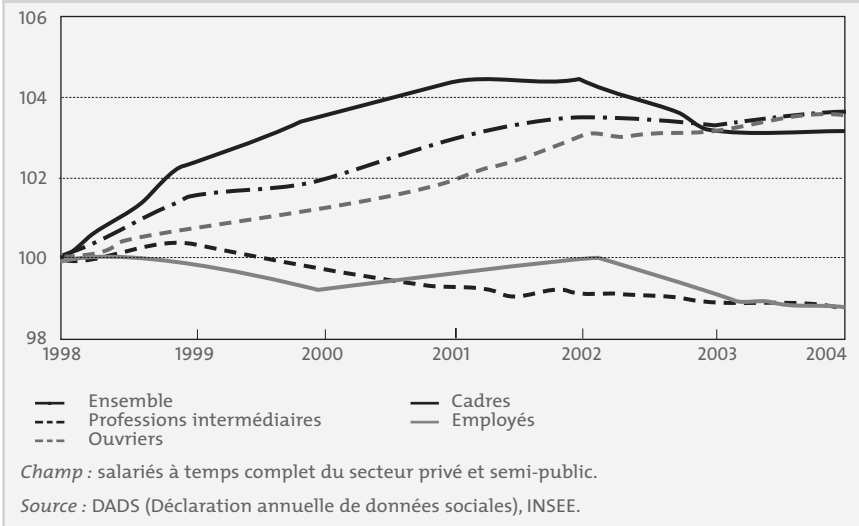
Le salaire moyen annuel net d'un salarié à temps complet du secteur privé s'élevait en 2004 à 22 200 euros, selon une étude de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Entre 1998 et 2004, il a crû de 0,6 % par an en moyenne. Cependant, ce chiffre cache des disparités importantes : l'augmentation a été de 0,5 % pour les

cadres et de 0,6 % pour les ouvriers, alors que les employés et les professions intermédiaires ont vu leur salaire diminuer de 0,2 %.

L'INSEE explique cette évolution discordante par le fait que les ouvriers ont profité de la revalorisation du SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance), et que les difficultés de recrutement dans l'industrie et la construction les ont favorisés dans les négociations salariales.

Pour ce qui est des employés et professions intermédiaires, en revanche, le tassement serait lié aux changements structurels : ces catégories se féminisent, or les salaires des femmes sont toujours inférieurs à ceux des hommes (la différence était encore de près de 20 % en 2004). De même, le temps partiel s'est développé dans ces catégories socioprofessionnelles (CSP), or le salaire net horaire d'un temps partiel est aussi inférieur à celui d'un temps complet.

Évolution en euros constants du salaire net annuel moyen par catégorie socioprofessionnelle en France



L'indicateur du salaire moyen utilisé jusqu'ici par l'INSEE correspondait à un poste à temps complet et sur une année entière. Pour mieux prendre en compte la montée de la précarité, l'INSEE a donc élaboré un nouveau concept, le « revenu salarial ». Celui-ci représente la rémunération effectivement perçue dans l'année par l'ensemble des salariés (public et privé), qu'ils aient travaillé toute l'année ou une partie seulement, qu'ils travaillent à temps complet ou à temps partiel. Ainsi défini, le revenu salarial net moyen équivalait à 17 000 euros en 2004 (contre 22 200 euros pour le salaire moyen), et avait augmenté de 0,4 % en moyenne annuelle entre 1998 et 2004.

C.L.

Source : INSEE. *Les Salaires en France, édition 2006*. Paris : INSEE, 2006, 128 p.

### Pétrole : 150 ans de réserves mais...

Dans son édition du 14 septembre 2006, le *Wall Street Journal* indique que les principaux producteurs de pétrole se montrent optimistes quant aux réserves mondiales. Qu'il s'agisse de l'Aramco, la plus grosse société pétrolière du monde, propriété de l'État saoudien, ou d'Exxon Mobil Corp., la plus importante société pétrolière privée, l'argument est le même : la fin du pétrole n'est pas pour demain. Selon leurs porte-parole, la crainte de manquer de pétrole n'est qu'un des facteurs qui expliquent la pression récente sur les prix.

En réalité, la montée des prix est due, selon eux, en grande partie à la faiblesse des investissements au

cours des récentes décennies. Leur rythme a été inférieur à celui de l'accroissement de la demande.

Un chiffre vient confirmer ce constat. Il faudrait investir 160 milliards de dollars US pour mettre fin en 10 ans à l'actuelle saturation des capacités mondiales de raffinage de pétrole. Il faudrait prévoir, en plus, 150 milliards de dollars US pour assurer la maintenance des installations existantes<sup>1</sup>. Or, selon le secrétaire général de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), il manque au moins un tiers de cette somme globale pour assurer les opérations.

Les prix des produits pétroliers devraient donc se maintenir plutôt à la hausse. En réalité, il semble que les membres de l'OPEP soient décidés tout à la fois à freiner les fièvres comme celle des mois derniers et à soutenir les cours en deçà de 60 dollars US le baril.

Mais du côté de l'Aramco, la tonalité est plutôt optimiste à propos des réserves. Le monde n'aurait consommé que 18 % des réserves potentielles. Au rythme de consommation actuel, l'humanité pourrait donc continuer à utiliser du pétrole pendant près d'un siècle et demi.

Ce discours répond sans doute au souci de ne pas précipiter le recours à d'autres énergies au point de réduire fortement la prospérité des producteurs. Les pétroliers n'excluent pas pour autant le recours à d'autres formes d'énergie en raison de la demande potentielle, mais ils mettent en garde contre le recours à des « panacées » coûteuses. Ainsi serait-il illusoire de croire que l'éthanol pourrait être un remède miracle.

1. Voir à ce sujet le numéro spécial « Perspectives énergétiques et effet de serre » de *Futuribles*, n° 315, janvier 2006.

*Futurs d'antan*

## **UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS**

*Futuribles* croit utile de soumettre à ses lecteurs le document ci-dessous qui est la traduction d'une lettre adressée au président Clinton, et cela sans l'assortir d'aucun commentaire de fond. Nous nous bornons à l'accompagner de quelques informations factuelles.

*L'élection présidentielle qui a porté George W. Bush au pouvoir est intervenue en novembre 2000, un peu moins de trois ans après l'envoi de cette lettre. Certains des signataires ont alors accédé à des situations de responsabilité exécutive d'où ils ont pu contribuer à mettre en œuvre la ligne d'action qu'ils recommandaient au président Clinton. Il s'agit, parmi d'autres, de Donald Rumsfeld, secrétaire à la Défense, de Paul Wolfowitz, secrétaire adjoint jusqu'en 2005, date à laquelle il prit la présidence de la Banque mondiale, et de Richard Armitage, secrétaire adjoint du Département d'État.*

*La suite appartient déjà à l'histoire et encore à l'actualité.*

A.L.

**26 janvier 1998**  
**L'Honorable William J. Clinton**  
**Président de États-Unis**  
**Washington, D.C.**

Monsieur le Président

Nous vous écrivons parce que nous sommes convaincus que la politique américaine actuelle à l'endroit de l'Irak ne réussit pas et que nous pourrions bientôt être confrontés, au Moyen-Orient, à une menace plus grave que toutes de celles que nous avons connues depuis la fin de la guerre froide. Dans votre prochain Discours sur l'état de l'Union, vous avez l'occasion de tracer une ligne de conduite claire et déterminée pour contrer cette menace. Nous vous exhortons à saisir cette occasion et à formuler une nouvelle stratégie qui protégerait les intérêts américains et ceux de nos amis et alliés dans le monde. Cette stratégie devrait viser, par-dessus tout, à chasser du pouvoir le régime de Saddam Hussein. Nous nous tenons prêts à soutenir pleinement cette entreprise difficile mais nécessaire.

La politique d'« endiguement » de Saddam Hussein s'est fortement érodée au cours des derniers mois écoulés. Comme des événements récents l'ont démontré, nous ne pouvons plus continuer à compter sur nos partenaires de la coalition de la guerre du Golfe pour maintenir les sanctions ou pour punir Saddam quand il bloque ou élude les inspections des Nations unies. Notre capacité à nous assurer que Saddam Hussein ne produit pas d'armes de destruction massive se trouve, de ce fait, substantiellement diminuée. Même si des inspections complètes venaient à reprendre, ce qui semble maintenant hautement improbable, l'expérience a montré qu'il est difficile sinon impossible de contrôler la production irakienne d'armes chimiques et biologiques. La longue période pendant laquelle les inspecteurs ont été dans l'impossibilité de pénétrer dans de nombreuses installations irakiennes, montre qu'il est encore moins vraisemblable qu'ils soient en mesure de découvrir tous les secrets de Saddam. En conséquence, dans un avenir relativement proche, nous serons incapables de déterminer, avec un niveau de confiance raisonnable, si l'Irak possède ou ne possède pas de telles armes.

Une telle incertitude aura, par elle-même, un sérieux effet déstabilisateur sur l'ensemble du Moyen-Orient. Il est à peine nécessaire d'ajouter que si Saddam acquiert la capacité de produire des armes de destruction massive, comme il est presque certain qu'il y parviendra si nous continuons sur la ligne actuelle, la sécurité des troupes américaines dans la région, de nos amis et alliés comme Israël et les pays arabes modérés, ainsi qu'une part significative de l'offre mondiale de pétrole seront mis en danger. Comme vous l'avez justement déclaré, M. le Président, la sécurité du monde dans la première partie du XXI<sup>e</sup> siècle sera largement déterminée par la façon dont nous traiterons cette menace.

Étant donnée l'ampleur de la menace, la politique actuelle, qui dépend pour son succès de la fermeté de nos partenaires de la coalition et de la coopération de Saddam Hussein, est dangereusement insuffisante. La seule stratégie acceptable est celle qui élimine la possibilité pour l'Irak d'être en mesure d'utiliser ou de menacer d'utiliser des armes de destruction massive. Dans le court terme, cela signifie la volonté d'entreprendre une action militaire puisque la diplomatie est manifestement en train d'échouer. Dans le long terme, cela signifie chasser Saddam Hussein et son régime du pouvoir. Cela doit maintenant devenir le but de la politique étrangère américaine.

Nous vous exhortons à exprimer ce but, et à orienter l'attention de votre administration vers la mise en œuvre d'une stratégie pour chasser le régime de Saddam du pouvoir. Cela demandera un ensemble d'efforts diplomatiques, politiques et militaires. Bien que pleinement conscients des dangers et des difficultés de mise en œuvre de cette politique, nous pensons qu'il serait bien plus dangereux encore de ne pas la mettre en œuvre. Nous croyons que les États-Unis ont, dans le cadre des résolutions existantes de l'Organisation des Nations unies, l'autorité de prendre les mesures nécessaires, y compris sur un plan militaire, pour protéger leurs intérêts vitaux dans le Golfe. En tout cas, la politique américaine ne peut pas continuer à être paralysée par une imprudente insistance sur l'unanimité au Conseil de sécurité des Nations unies.

Nous vous exhortons à agir de façon décisive. Si vous agissez maintenant pour mettre fin à la menace que constituent les armes de destruction massive à l'encontre des États-Unis et de leurs alliés, vous irez dans le sens des intérêts de sécurité nationale du pays les plus fondamentaux. Si nous acceptons une voie de faiblesse et de dérive, nous mettons nos intérêts et notre avenir en danger.

Sincèrement,

Elliott Abrams, Richard L. Armitage, William J. Bennett, Jeffrey Bergner, John Bolton, Paula Dobriansky, Francis Fukuyama, Robert Kagan, Zalmay Khalilzad, William Kristol, Richard Perle, Peter W. Rodman, Donald Rumsfeld, William Schneider Jr., Vin Weber, Paul Wolfowitz, R. James Woolsey, Robert B. Zoellick

Compte tenu du fait qu'ils sont assis sur une forte part des réserves mondiales, il n'est pas étonnant qu'ils tiennent ce discours. D'autres positions s'affirment, mettant notamment l'accent sur la montée de la

demande. Elle porte actuellement sur près de 85 millions de barils par jour. Ce chiffre passera vraisemblablement à 100 millions, sauf progrès technique très important, donc beaucoup d'investissements.

Pour être fiables, les prévisions longues relatives au pétrole devraient intégrer plus qu'elles ne le font les données relatives au développement. Il existe une différence entre prévoir pour un marché de deux milliards de personnes « riches », et pour un marché supplémentaire de deux à trois milliards de personnes qui le deviennent, même très relativement.

De toute manière, à long terme (à notre aune, plus d'un siècle) le pétrole est une ressource épuisable. Et à plus court terme ? Des éléments de réponse solides sont à chercher dans le numéro de *Réalités industrielles*<sup>2</sup> d'août 2006, surtout sous la plume de Denis Babusiaux et François

Lescaroux (de l'Institut français du pétrole) : « À l'horizon de quelques décennies, il n'y a pas de limitations des ressources en hydrocarbures (naturels ou synthétiques), mais il y a et il y aura nécessité de faire appel à des techniques plus complexes et plus chères au fur et à mesure de l'épuisement des gisements classiques. Cela signifie-t-il que les prix continueront à augmenter ? C'est probable, d'autant plus qu'aux coûts directs il convient d'ajouter les coûts environnementaux, la production de pétrole lourd et *a fortiori* celle de pétroles synthétiques conduisant à des émissions significatives de gaz à effet de serre. Si hausse il y a, à court ou moyen terme, elle sera vraisemblablement plus liée à une question de calendrier d'investissement qu'à celle de la disponibilité des ressources et à leurs coûts. »

*Michel Drancourt*

---

2. BABUSIAUX Denis, LESCAROUX François. « Prix du pétrole et croissance économique ». *Réalités industrielles*, août 2006, Paris.

## ANALYSES CRITIQUES



**MANENT Pierre**

***La Raison des nations***  
***Réflexions sur la démocratie en Europe***

Paris : Gallimard (coll. L'Esprit de la cité), 2006, 100 p.

Pierre Manent est un philosophe politique tout imprégné de Montesquieu et de Tocqueville. Il dépasse ici le champ de ses études, dont beaucoup font autorité, pour soulever une question que bien des Européens se posent sans oser aller vraiment au bout de la réponse : est-ce que la forme politique qui depuis des siècles a abrité le progrès de l'homme européen, à savoir la nation, ou plus exactement la démocratie dans le cadre national, n'est pas en train de disparaître ?

Il rappelle qu'il existe deux formes de démocratie occidentale. L'une, européenne, est une sorte d'agence humaine centrale qui cherche à étendre l'aire de la pure démocratie, à savoir une gouvernance démocratique très respectueuse des droits de l'homme mais détachée de toute délibération collective. L'autre version, américaine, s'articule autour d'une nation centrale, modèle et gardienne de la démocratie, qui encourage les peuples où qu'ils se trouvent à instituer le régime et cultiver les mœurs de la démocratie. Dans les deux cas, l'objectif est de favoriser l'avènement du système démocratique partout dans le monde. On

a pu s'imaginer, notamment après l'implosion du système soviétique, que cela pouvait se concevoir. On voit aujourd'hui qu'il n'en est rien.

Pierre Manent s'attache surtout à examiner l'évolution européenne de la démocratie. La nation perdant ses contours, le cadre démocratique est incertain. Il faut dire qu'avant même les troubles d'un système né en 1776 avec la révolution américaine, le concept de démocratie avait connu plusieurs variantes. Le souci de renforcer l'égalité des conditions à l'intérieur d'une nation a conduit à la « démocratie populaire », qui s'appuyait sur des votes massifs mais contraints. Celui de redonner de la force à la nation avait conduit Hitler au pouvoir par des voies électorales « démocratiques ».

Aujourd'hui, le défi démocratique est différent. À l'origine, « la conception de l'État moderne liait étroitement la prise en considération des droits individuels à celle du pouvoir, ou de la puissance publique. Désormais, les droits ont envahi le champ de la conscience. Ils ont rompu leur alliance avec la puissance, dont ils sont même devenus les ennemis im-

placables. De l'alliance entre droit et pouvoir nous sommes passés à la réclamation du pouvoir du droit, dont le "pouvoir des juges" ne serait que la manifestation empirique. » Cette élévation du droit aux dépens du pouvoir réduit la capacité d'action de l'État souverain.

Pierre Manent s'interroge à ce propos sur la peine de mort. L'État souverain a pour mission en démocratie d'être l'exécuteur de la loi de la nature, donc de décider du sort de l'assassin. Les pays européens ont décidé d'abolir la peine de mort. L'État souverain — en termes purement politiques — est habilité à le faire. Mais qu'advient-il si le souverain perd de son autorité et de son pouvoir ? Les positions européenne et étatsunienne ne sont pas les mêmes. Beaucoup d'Américains considèrent que les garanties offertes par l'État en matière de légitime défense sont insuffisantes.

Le débat n'est pas clos mais ne doit pas occulter deux autres réalités que P. Manent souligne avec force dans son essai, d'autant plus dense qu'il ne dépasse pas 100 pages :

— D'une part, l'illusion libérale consistant à croire que le modèle démocratique occidental attire ou peut attirer la plupart des communautés humaines. Il arrive en effet que les discours officiels le laissent croire. Mais le sens des mots n'est pas nécessairement le même pour tous. À l'intérieur même d'un pays, surtout s'il est coiffé par un État providence, les citoyens sont loin de considérer que leurs intérêts sont bien représentés. Comme, de plus, l'État s'affaiblit, on peut se demander s'il est désormais le cadre le plus commode pour régler les problèmes sociaux.

— D'autre part — et c'est le passage le plus convaincant de l'essai — la

vocation universelle de la démocratie telle que nous l'avons vécue se heurte de plus en plus à d'autres systèmes, essentiellement ceux qui sont marqués par le fondamentalisme religieux. Il n'y a pas de compréhension réciproque facile entre ceux qui ne veulent connaître que « les droits de l'homme » et ceux qui ne veulent connaître que « les droits de Dieu ».

Et P. Manent débouche sur le problème de l'entrée éventuelle de la Turquie dans l'Union européenne. Il constate que l'Europe, ayant affaibli les cadres nationaux sans leur avoir substitué un solide cadre européen, s'est lancée dans une course sans fin à l'élargissement par un mécanisme « sans gouvernail ni frein ». Cela conduit, à propos de la Turquie, à énumérer de nombreux arguments pour ou contre, sauf un pourtant essentiel : « La majorité sans doute des citoyens européens et de leurs représentants considèrent que le fait que la nombreuse et puissante Turquie soit un pays massivement musulman constitue un obstacle majeur à son intégration dans l'Union européenne. » Mais comment le dire ?

Plus loin, P. Manent constate que « la seule chose qui empêche de dire que l'Europe n'est pas chrétienne, c'est qu'elle l'est en effet ». Et de rappeler le mot de Voltaire relatif à ces problèmes : « Celui qui n'ose regarder fixement les deux pôles de la vie humaine, la religion et le gouvernement, n'est qu'un lâche. »

Si l'on comprend bien la conclusion de l'auteur, il n'est pas loin de penser que le moyen de redonner à l'Europe un contenu est, non pas de confondre nation et Église, mais de ne pas nier les sources de sa civilisation.

Michel Drancourt



**GLADWELL Malcolm**

**La Force de l'intuition**

**Prendre la bonne décision en deux secondes**

Paris : Robert Laffont, 2006, 300 p., traduction de *Blink. The Power of Thinking without Thinking* (New York : Little, Brown and Company, 2005)

Les « deux secondes », partie la plus importante du titre, correspondent au titre anglais *Blink*, qui signifie clin d'œil. L'auteur, Malcolm Gladwell, historien de formation, ancien journaliste scientifique pour le *Washington Post*, puis membre de l'équipe de rédaction du magazine *The New Yorker*, consacre ce livre à l'étude des deux premières secondes, celles qui comptent. Il s'est fixé trois objectifs.

En premier lieu, convaincre le lecteur que des décisions prises sous l'effet de l'intuition, en très peu de temps, s'avèrent aussi efficaces que celles prises avec force réflexions et précautions. Il raconte l'histoire d'une fausse statue, soi-disant du VI<sup>e</sup> siècle avant J.-C., qui trompa plusieurs scientifiques et les responsables du musée Paul Getty en Californie, alors que des experts avaient estimé, dès le premier coup d'œil, qu'il s'agissait d'un faux, ce qui fut prouvé après plusieurs années d'investigation. Il explique ensuite comment l'examen de 15 minutes de conversation — sur un sujet approprié — entre deux conjoints permet à un psychologue de prédire avec 90 % de chances de succès l'avenir de leur mariage. Il poursuit, selon une technique fort prisée des vulgarisateurs scientifiques américains, en accumulant expériences et faits à l'appui de sa théorie, après l'avoir brièvement présentée.

Deux expériences démentent l'affirmation selon laquelle plus un dé-

cideur a de l'information, meilleure est sa décision. La première concerne le directeur d'un hôpital de la banlieue de Chicago qui, confronté à la complexité et l'incertitude du diagnostic d'une attaque cardiaque, élaborait un algorithme rapide avec un taux de réussite de 95 %. La seconde est celle d'un général des Marines à la retraite, choisi par le Pentagone en 2002 pour diriger l'adversaire dans un exercice censé se dérouler dans le Golfe persique, qui mit en œuvre une stratégie entraînant une terrible défaite du camp américain, malgré les systèmes de renseignement, les ordinateurs et les plans de bataille élaborés durant plusieurs années, dont il disposait. L'auteur conclut qu'il est possible de « trouver la signature sous-jacente d'un phénomène complexe avec très peu d'information ». Cette « affirmation radicale » va à l'encontre des processus habituels et s'avère valable dans beaucoup de domaines.

Dans un deuxième temps, l'auteur s'intéresse « à ces moments où nos instincts nous trahissent [...] Quand devrions-nous [leur] faire confiance et quand devrions-nous être méfiants ? » Il explore dans quelles circonstances la connaissance éclair risque de nous conduire à l'erreur. Il décrit longuement l'ascension de Warren Harding à la présidence des États-Unis en 1920, considéré comme l'un des plus mauvais présidents du XX<sup>e</sup> siècle, qui représente « la face cachée du balayage superficiel et de la connaissance ra-

vide ». Il évoque également une bavure policière dans le Bronx, le 3 février 1999, qui illustre trois erreurs fatales concernant une des formes les plus communes — et les plus importantes — de la connaissance éclair en matière de jugements et d'impressions qui se forment à l'égard d'autrui.

Le troisième objectif de M. Gladwell, le plus important, est de convaincre le lecteur que « nos jugements éclairés et nos premières impressions peuvent être éduqués et contrôlés ». Là encore, il accumule les exemples pour montrer que chacun peut apprendre à contrôler son intuition. « Seuls les experts sont capables de se fier avec exactitude à leurs premières impressions » et l'auteur montre comment ils forment leur jugement et développent leur expertise.

Cet ouvrage, à l'intersection de plusieurs disciplines — neurosciences, biologie de l'émotion, criminologie, so-

ciologie du quotidien, théorie de l'information, psychologie — s'intéresse à des éléments très ténus qui composent la vie quotidienne en exposant un grand nombre de cas réels et d'expériences. Les domaines impliqués concernent les institutions, privées et publiques, ainsi que la prospective et la créativité. Ceci explique qu'il soit devenu un best-seller international, loué par un grand nombre de revues et journaux anglo-saxons. Il ouvre la voie à un champ d'études immense sous un angle multidisciplinaire. Le clin d'œil n'est-il pas, toutes choses égales par ailleurs, dans le domaine étudié par Malcolm Gladwell l'équivalent de cette intuition, désormais susceptible d'être entraînée, qui permet au prospectiviste de « déceler » par de minuscules indices les signaux faibles porteurs d'avenir ?

Gérard Blanc



**VIEL Dominique**  
**Écologie de l'apocalypse**  
**L'homme peut-il être sauvé ?**  
Paris : Ellipses, 2006, 319 p.

Nous avouons d'abord ne pas avoir aimé le titre. Il sera sans doute un obstacle à franchir pour les gens en quête d'information sérieuse. Cependant, malgré cette affiche un peu hollywoodienne, il s'agit bel et bien d'un travail d'investigation rigoureux, conduit avec beaucoup d'honnêteté et rédigé d'une plume qui reste toujours mesurée.

Dans son introduction, l'auteur explique que, confrontée comme nous

tous à une masse d'informations contradictoires, les unes alarmistes, les autres rassurantes quant aux enjeux écologiques, elle a tenté d'abord de se faire une opinion par elle-même. Ce faisant, elle a puisé tout au long de son investigation dans une documentation impressionnante qui témoigne de sa volonté de n'écarter aucun champ utile à la compréhension, ainsi que d'une totale absence d'idéologie, les sources les plus variées et opposées étant combinées pour éclairer le mieux possible la complexité du sujet.

## Écologie : la tragédie du bien commun

Appartenir à tous, pour un bien, revient à n'appartenir à personne. Chacun pousse son intérêt et nul ne se sent responsable au-delà de celui-ci. L'expression « tragédie du bien commun » fait référence à un phénomène étudié par les sociologues : la surexploitation des pâturages enclos dans certaines villes du Moyen Âge. Année après année, chacun y menait paître un plus grand nombre de bêtes, ce qui profitait, évidemment, aux plus riches. Mais, finalement, l'herbe n'avait pas le temps de repousser et le pâturage disparaissait.

En l'occurrence, le bien commun dont il est question dans le livre de Dominique Viel est rien de moins que notre planète. L'air n'y est la propriété de personne en particulier, chacun y prend et rejette ce qui l'arrange, qu'il s'agisse de respirer, fumer une cigarette, alimenter un feu, permettre le fonctionnement d'un moteur ou d'une usine. L'eau est offerte à ceux dont elle traverse ou baigne les territoires, pompée ou souillée sans trop d'égards parfois pour ceux qui se situent en aval. L'exploitation des gisements d'énergie fossile est liée au teneur du sol, qui en règle les vanes en fonction de ses options. Le destin des espèces animales et végétales est à la merci des propriétaires des territoires où elles vivent ou qu'elles traversent. Telle espèce est favorisée, telle autre poussée vers l'extinction, mais l'intérêt que constitue la biodiversité globale n'a pas de représentant... Pas plus que n'ont de représentants le climat ou les générations humaines à venir. Car la question que pose le sous-titre — « L'homme peut-il être sauvé ? » — une fois qu'on a lu le livre, n'a plus besoin d'être justifiée.

L'ouvrage embrasse l'espace et le temps depuis l'essor premier de la mondialisation, il y a 400 000 ans... Parcourant les continents, analysant les différentes révolutions techniques et sociales qui ont conduit à la suprématie de l'espèce humaine, il en arrive au paysage de notre époque et aux grands acteurs qui le façonnent. Tout en décrivant les phénomènes à l'œuvre, l'auteur cherche à comprendre l'imbrication des forces en présence (ressorts biologiques, comportements ataviques, logiques institutionnelles, intérêts sectoriels, incidences psychologiques) pour mettre en lumière les contradictions, les paradoxes et les ornières de la situation actuelle.

## Dérives, paradoxes et dilemmes

Ce faisant, elle n'hésite pas à pointer tant la dérive de nos modes de vie (les 25 paires de chaussures de sport de l'Américaine moyenne) qui entraîne celle de nos modes de production (des milliers de kilomètres aériens et des tonnes de CO<sub>2</sub> relâché dans l'atmosphère pour atteindre le moindre coût), que les compromissions, l'aveuglement et les décisions parfois absurdes des institutions internationales. Mais, même si le chapitre dédié à l'Organisation mondiale du commerce est sévère, à aucun moment le propos ne tend à diaboliser — pas plus qu'à défier — tel ou tel acteur. En bien comme en mal, ce qui appartient à César — ou à G.W. Bush — lui est équitablement rendu.

Évidemment, le livre explore aussi les solutions de toute nature imaginées pour détourner ou amoindrir la menace qui se profile, déjà plus proche que nous ne le pensons. Dans ce domaine-là, si la créativité est grande, les paradoxes abondent, ainsi que les dilemmes et les effets contre-intuitifs.

Certains remèdes, écologiquement séduisants, peuvent se révéler ambigus à l'horizon d'une ou deux générations. Comme la reforestation pour piéger le CO<sub>2</sub> excédentaire qui, dans certaines conditions climatiques, pourrait se mettre à contribuer à l'effet de serre. Comme les couches-culottes jetables qui peuvent être moins dommageables pour l'environnement que les lavables. C'est que, du point de vue des solutions techniques, quelle que soit la médication évoquée, la chaîne des phénomènes en interaction est longue et complexe.

Du coup, se trouve malmené au passage le goût de notre culture pour la solution unique, the one best way, pour la « bonne copie » et sa mise en œuvre top-down : le système parfait conçu en chambre, sur le papier ou à l'écran, puis imposé au monde extérieur. D'une part, selon D. Viel, la probabilité est prédominante que la solution émerge de « bouquets d'énergies » composés à une maille locale et, d'autre part, que ceux-ci soient ajustés par les acteurs directement concernés.

### **Le scénario de l'avenir : Islande ou île de Pâques ?**

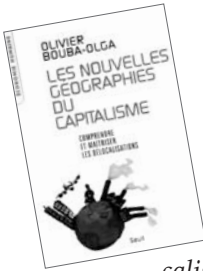
Au terme de cette lecture, on a le sentiment d'en savoir enfin suffisamment sur le sujet. Et alors ? Au-delà des solutions techniques demeure une interrogation : quelle chance avons-nous de voir des mesures retenues et

efficacement mises en œuvre à une échelle pertinente ? Quels sont les acteurs susceptibles de faire bouger significativement les choses ? Entreprises, États, consommateurs, auront-ils la conscience suffisante des enjeux et de leurs responsabilités respectives pour, chacun à son niveau, prendre les décisions indispensables ? Avec, en arrière-plan, le sentiment que le temps joue contre nous...

Nombreux sont les groupes humains qui, au cours de l'histoire, ont affronté la « tragédie du bien commun ». Nombreux furent aussi les naufrages. L'île de Pâques, ainsi, n'a pas survécu aux surenchères des rivalités tribales qui ont épuisé son écosystème. En revanche, les Vikings, qui avaient colonisé l'Islande, ont su s'arrêter au bord de l'abîme, se contraignant à des règles très strictes avant qu'il soit trop tard, reboisant l'île et limitant la taille de leurs troupeaux. Un millénaire après, le revenu moyen du pays est au sixième rang mondial et l'Islande applique un programme ambitieux d'énergies renouvelables.

Bergson disait : « Le pessimisme est d'intelligence, l'optimisme est de volonté. » L'humanité peut-elle être sauvée ? La question reste ouverte. L'espoir est sans doute dans le pas que chacun d'entre nous peut faire — et faire faire — sans attendre ceux des autres.

Thierry Groussin



**BOUBA-OLGA Olivier**

**Les Nouvelles Géographies du capitalisme  
Comprendre et maîtriser les délocalisations**

Paris : Seuil (coll. Économie humaine), 2006, 240 p.

Pour nombre de Français, les délocalisations constituent le revers le plus néfaste — car sans doute le plus visible — de la mondialisation. D'où la tentation de rechercher un coupable idéal. Selon le prisme idéologique retenu, celui-ci prend le visage du patron voyou, de l'avantage acquis, de l'ouvrier chinois, du fonds de pension anglo-saxon...

Récusant ce type de réductionnisme, mais sans nier pour autant la réalité (sinon l'ampleur) du phénomène, Olivier Bouba-Olga montre que les délocalisations ne constituent qu'une face d'un vaste processus de réorganisation des activités économiques à l'échelle mondiale. Plus précisément, l'objet du livre est d'analyser les « nouvelles géographies » du capitalisme en s'interrogeant sur les objectifs que s'assignent les entreprises présentes au cœur du processus, ainsi que sur les moyens qu'elles mettent en œuvre pour parvenir à leurs fins.

Dans une économie planétaire désormais dominée par des oligopoles mondiaux structurés en réseau, les entreprises multinationales ne disposent que de deux lignes stratégiques possibles : une stratégie « néofordiste » de flexibilité-coût ou une stratégie « postfordiste » de flexibilité-différenciation. Trois « dictatures » pèsent sur leur processus décisionnel : la dictature des coûts, la dictature financière et, enfin, la dictature des compétences.

La première — caractéristique du néofordisme — est loin de se réduire

à une simple recherche de réduction de la masse salariale. Ce que les entreprises cherchent, explique Olivier Bouba-Olga en recourant à la théorie des coûts de transaction, c'est à minimiser l'ensemble des coûts de production et de coordination. La géographie qui découle de ces contraintes n'est donc pas seulement une géographie des coûts de personnel. Le choix d'une localisation va dépendre, certes du coût et de la qualité de la main-d'œuvre locale, mais encore du coût et de la qualité des infrastructures de transport, de communication, de formation ainsi que de l'existence d'entreprises complémentaires performantes...

La dictature des coûts, quant à elle, est symbolisée par la fameuse exigence d'un ROE (return on equity / retour sur fonds propres) de 15 %. Cet impératif de gestion de portefeuille, souligne l'auteur, ne s'explique en aucune façon par la domination d'un actionnariat apatride. Le poids des résidents étrangers dans le capital des sociétés n'est, en effet, que de 5 % aux États-Unis, de 9 % en Allemagne et de (tout de même) 25 % en France. Cette dictature, explique l'auteur, résulte en fait d'un mimétisme : de la diffusion de l'idée selon laquelle la gouvernance d'entreprise à l'anglo-saxonne constituerait l'horizon indépassable de notre temps. D'où, poursuit Olivier Bouba-Olga, la nécessité de se battre sur le terrain des idées.

La dictature des compétences, enfin, joue un rôle de premier plan au sein du postfordisme. Est-ce à dire qu'il convient, comme y invitent de

nombreux rapports, de développer à tout prix des pôles de compétences sur le modèle des districts industriels italiens, de la Silicon Valley ou de la technopole toulousaine ? Pas forcément, souligne l'auteur. Toute politique de rapprochement entre centres de formation, universités et entreprises doit avoir été précédée d'une véritable interrogation sur la complémentarité des acteurs concernés, sur les conditions de la genèse des relations entre lesdits acteurs et, éventuellement, sur les moyens de les faire émerger.

L'interaction entre ces trois dictatures ouvre sur l'émergence d'une « économie des petits mondes », c'est-à-dire sur le développement d'îlots de croissance reliés entre eux mais déconnectés de leur périphérie immédiate. Un tel phénomène conduit, au sein de chaque pays, du Nord comme du Sud, à une croissance des disparités entre régions.

Une stratégie politique s'impose afin d'endiguer le creusement de ces écarts. Aucune fatalité n'existe en ce domaine car, rappelle l'auteur, les formes du capitalisme sont multiples et rien ne permet d'affirmer que les forces de convergence (d'uniformisation du capitalisme sur le modèle anglo-saxon) l'emporteront sur les forces de divergence (conduisant à la coexistence de diverses formes de capitalisme). Il convient donc, selon Olivier Bouba-Olga, de prendre acte de la nature systémique du problème que nous avons à affronter afin de créer une nouvelle architecture institutionnelle qui s'appuierait notamment sur les ressources spécifiques de chaque territoire.

Au total, une approche stimulante d'un phénomène qui semble inscrit pour longtemps au cœur du débat public.

Jean-Paul Maréchal



**BIENAYMÉ Alain**

**Les Grandes Questions d'économie contemporaine  
La science d'un monde imparfait**

Paris : Odile Jacob, septembre 2006, 486 p.

Ce livre est une « somme » au sens classique du terme : œuvre qui rassemble les connaissances relatives à une science, à un sujet. Il s'agit ici de science économique, ou plus exactement de l'influence des théories économiques sur la vie économique et inversement. Alain Bienaymé, qui enseigne l'économie depuis les années 1960, à l'université Paris-Dauphine et dans plusieurs autres universités françaises, l'a également pratiquée dans les cabinets ministériels (Edgar Faure) et dans de nombreux cercles

économiques. Auteur d'ouvrages consacrés notamment aux « principes de concurrence <sup>1</sup> », au « capitalisme adulte <sup>2</sup> », à « Entreprise, marchés, État <sup>3</sup> », il rapproche dès la première ligne de ce nouvel ouvrage Keynes et Internet. Pourquoi ? Parce qu'ils inaugurent deux époques. Keynes marque l'avènement d'une nouvelle conception

1. Paris : Economica, 1998.

2. Paris : Presses universitaires de France, 1992.

3. Paris : Presses universitaires de France, 1982.

de la science économique, enfin étayée par un ensemble de données observables et chiffrées. Internet est le symbole d'un tournant majeur entre le monde des années 1945-1990, et celui du présent et du proche avenir.

L'ensemble de l'ouvrage illustre le sous-titre du livre : « la science d'un monde imparfait ». L'économie balance en effet entre l'État et le marché. Quand les désordres du monde se multiplient, comme en 1914-1918 et ensuite, le recours à l'État est inévitable. L'idée en vogue dans les années 1930 à 1960 était que les marchés se trompaient et que les gouvernements devaient remédier à leurs carences. De plus, la fascination exercée par le modèle soviétique sur une partie de l'intelligentsia et de l'opinion, en France notamment, renforçait le modèle d'économie dirigée. Mais les insuffisances de l'État et l'échec des politiques économiques, notamment en matière d'inflation et de chômage, conduisirent à un renouvellement des idées. Le débat n'est pas clos pour autant.

Alain Bienaymé montre que l'économie, étant la science d'un monde imparfait, ne peut pas se référer à un modèle unique. Il faut admettre une bonne dose de relativisme. Cela ne veut pas dire que l'on puisse ignorer quelques « vérités » permanentes. La loi des rendements proportionnels — d'abord croissants puis décroissants — en est une. De même, le prix plafond d'un produit très demandé entretient sa pénurie et un prix minimum imposé pour un bien peu demandé développe ses excédents. Les dictateurs ou ignorants qui pensent pouvoir s'affranchir de telles lois pérennes condamnent leur peuple à la misère, ou pire.

En revanche, il en est de beaucoup de théories comme des régimes de

taux de change : aucune n'est préférable pour tout pays ni à toute époque. Les doctrines ont beau se parler des plumes de la théorie supposée la plus objective, la moins idéologique, elles subissent aussi l'usure du temps. « Keynes ne serait sans doute plus keynésien aujourd'hui, sauf à demeurer fidèle à la fertilité de son imagination. »

Pour éviter de s'enfermer dans des théories dépassées, l'observation préalable et attentive des faits concrets s'impose. Encore faut-il que la sophistication des outils dont l'économiste se sert « avec gourmandise » pour observer et exploiter des séries temporelles, ne détourne pas l'attention de l'essentiel. L'économétrie n'a pas, par exemple, tranché vraiment la question des causes du chômage.

Dans l'effort de prévision qu'elle peut faciliter, l'économétrie ne prend pas assez en compte certains facteurs psychologiques, de comportements individuels ou de masse, ou tout simplement démographiques. Par ailleurs, on constate souvent un décalage entre la recherche et l'action dans la mesure où les politiques intègrent avec retard certaines données et pratiquent, à l'heure d'Internet et des échanges, des actions qui sont inspirées par des théories conçues pour des économies nationales « fermées ».

Voilà l'esprit dans lequel l'auteur aborde l'examen des grandes questions d'économie contemporaine, en s'intéressant notamment aux marchés en évolution et aux nouvelles formes de commerce, à l'entreprise « qui n'a pénétré que depuis un demi-siècle la théorie », au couple « bancal » industrie-finance, à l'État qui se croit trop souvent *deus ex machina*, aux limites à mettre au caractère rationnel de l'*homo oeco-*

nomicus, à la croissance, au développement et au monde « sans capitale ».

Ce dernier point éclaire beaucoup l'ensemble. L'examen de l'évolution des échanges, des monnaies, de la « mondialisation », montre que si les États-Unis continuent à jouer un rôle important, l'univers économique n'est plus limité à l'aire occidentale. Deux milliards d'acteurs sont en train de faire irruption dans l'économie, qui en modifieront les rapports de forces, tandis que les préoccupations écologistes illustrent les limites d'une économie qui n'a pas intégré dans ses coûts l'entretien de la pla-

nète ni la maîtrise des explosions démographiques.

Et l'économiste Bienaymé de conclure, avec raison : « Si, comme l'exprime Heidegger : "la science ne pense pas", l'histoire nous engage fortement à lui apporter un démenti. Une histoire à laquelle l'économie est fortement mêlée. L'ambition de donner au discours sur l'économie sa dimension scientifique ne saurait faire oublier que l'économie est aussi, plus que jamais, politique, parce qu'elle est une composante essentielle de la polis, matière vivante de l'histoire. »

Michel Drancourt



**DONZELOT Jacques**

**Quand la ville se défait**

**Quelle politique face à la crise des banlieues ?**

Paris : Seuil (coll. La Couleur des idées), 2006, 185 p.

Les émeutes de novembre 2005 manifestent, selon le sociologue Jacques Donzelot, une nette dégradation depuis la révolte de la cité des Minguettes en 1981. L'ouvrage expose donc les limites d'un traitement « urbanistique » de la question des banlieues, et propose une « politique **pour** la ville » qui favorise la mobilité des habitants et élève leur « capacité de pouvoir ».

La révolte des Minguettes avait révélé le problème des banlieues et favorisé le développement d'une politique « de la ville » destinée à résoudre le problème posé par le « handicap spatial » de populations reléguées en périphérie des centres urbains. La politique de la ville s'inscrit alors comme une part du traitement de la question sociale sans que soit véritablement prise en compte la dimension spécifi-

quement ethnique de la question des banlieues. Au milieu des années 1990, la question sociale se déconnecte encore davantage de la question de l'exclusion, la « vraie » question étant celle du salariat et de la protection des emplois. La banlieue se réduit aux questions de délinquance dont les chiffres ont augmenté. La dégradation de la situation entraîne une montée aux extrêmes des discours politiques : à droite, la question est abordée sous l'angle de l'insécurité civile, à gauche sous celui de l'insécurité sociale. Un terrain d'entente est cependant trouvé pour appréhender le problème selon une approche urbanistique qui a gagné en dynamisme depuis le plan de cohésion sociale de 2003.

Selon l'auteur, les transformations de la ville l'amènent à subir la conjonction de trois dynamiques qui

en détruisent les capacités d'intégration. Première remise en question de la capacité de la ville à « faire société », la relégation, dénoncée déjà dans le rapport Dubebout de 1983<sup>1</sup>. L'arrivée de populations immigrées nombreuses (regroupement familial), le départ des classes moyennes transforment certains quartiers en espaces de relégation, des « entre-soi contraints », voués à l'immobilité. La périurbanisation incarne « l'entre-soi protecteur », celui de la mobilité contrainte, provoquée par la distance à la ville centre. Le processus de « gentrification<sup>2</sup> » qui se développe surtout depuis le milieu des années 1990 en France crée, lui, un « entre-soi sélectif et électif ».

Depuis le rapport Dubebout, la politique de la ville tente de remédier à cette tripartition de l'espace urbain en s'appuyant sur une véritable philosophie de la mixité sociale. Une des mesures phares est, dans ce domaine, la loi d'orientation pour la ville (LOV) de 1991 qui oblige les communes urbaines situées dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants à consacrer 20 % de leur parc de logements au logement social et à mettre en place un plan local d'habitat — dispositif élargi aux agglomérations de plus de 50 000 habitants et durci par des amendes plus efficaces, en 2000, par la loi SRU (solidarité et renouvellement urbains). Ces dispositifs visent à installer des pauvres chez les populations aisées. La droite a eu tendance à vouloir aussi installer des couches moyennes chez les

pauvres, notamment avec le « pacte de relance pour la ville » de 1996, souci que l'on retrouve aussi dans les politiques de renouvellement urbain (loi SRU de 2000, loi Borloo de 2003), transformées en politiques de rénovation urbaine dont le fer de lance est maintenant l'ANRU (Agence nationale pour la rénovation urbaine). Selon Jacques Donzelot, ces politiques visant à favoriser la mixité sociale des quartiers ont été marquées par un changement dans le mode d'action de l'État qui agit toujours davantage « à distance ».

Si l'auteur souscrit largement aux objectifs poursuivis par cette politique, il en dénonce la forme. Plutôt qu'imposer la mixité, il propose de favoriser la mobilité. La LOV et la loi SRU ont échoué à créer une véritable mixité dans les quartiers : les populations aisées ne souhaitent pas s'installer dans les quartiers défavorisés, malgré les incitations, et les résistances à l'imposition de la mixité dans les communes riches demeurent très fortes. Au mieux apparaissent des îlots de pauvreté, mais la mixité de l'habitat n'entraîne pas de mixité des relations sociales.

Comment donc favoriser la mobilité ? Jacques Donzelot propose de réduire les barrières qui empêchent les populations d'améliorer leur condition dans les domaines du logement, de la scolarité, de l'emploi. De façon générale, l'auteur préconise de lier les aides à la personne plutôt qu'à la zone, ce qui s'inscrit dans l'esprit de son ouvrage qui milite pour une plus grande participation des citoyens aux politiques urbaines et notamment à celles qui impliquent la transformation de leur quartier et de leur logement.

Sans s'opposer au principe de la rénovation urbaine, l'auteur dénonce

1. Ensemble, refaire la ville. Paris : La documentation Française, 1983.

2. Transformation progressive du profil social et démographique d'un quartier au profit d'une couche sociale supérieure (NDLR).

le manque de concertation efficace avec les habitants lors de ces opérations. On lit avec plaisir les pages dans lesquelles il s'insurge contre les faux-semblants de la plupart des participations existantes ou contre le mythe de la participation totale qui supposerait l'émergence d'une volonté consensuelle des habitants sur leur quartier. L'auteur recommande de s'inspirer des expériences anglaise et surtout américaine (les *community development associations*), de renoncer à l'idée d'intérêt général pour construire la politique de la ville autour de celle de bien commun (ce qui relie les intérêts individuels), appliquée à un périmètre qui serait celui du « quartier ». Pour ce faire, il estime qu'il serait utile de pouvoir faire de la ville « réelle », c'est-à-dire l'agglomération, une entité démocratique englobant les communes. L'élection des structures intercommunales au suffrage universel permettrait de dispo-

ser d'une instance élue par une population socialement mixte et disposant de pouvoirs sur les modalités de la redistribution des richesses.

Dans l'ensemble, l'ouvrage réussit à présenter le maquis des politiques de la ville dans une mise en perspective organisée. La position critique de l'auteur l'amène à des propositions relativement concrètes qui mériteraient certainement d'être examinées. On peut regretter cependant que la spécificité ethnique de la question des banlieues relevée par l'auteur soit largement laissée de côté, tout comme il reproche aux politiques menées depuis 20 ans de l'avoir fait. Cette prise en considération n'aurait probablement pas invalidé le raisonnement, et aurait sans doute contribué à manifester l'urgence d'un changement de méthodes et de discours sur les banlieues et la politique de la ville.

François de Jouvenel

# bibliographie

## COMPTES RENDUS



**ASIE 21 / FUTURIBLES**

***La Chine à l'horizon 2020***

Paris : L'Harmattan (coll. Points sur l'Asie), 218 p.

La Chine impressionne par la rapidité de sa croissance économique. Ce livre tente d'apprécier les ambitions de la Chine telles que ses dirigeants les ont arrêtées (ce qui n'empêche pas les auteurs de conserver un regard critique) : monter en puissance pacifiquement, multiplier par quatre le PIB (produit intérieur brut) d'ici 2020, maintenir le parti unique tout en ouvrant des espaces de liberté, restaurer la fierté d'être chinois après le siècle d'humiliation qu'a connu la Chine. Ces objectifs peuvent-ils être atteints ?

La montée en puissance de la Chine inquiète certains pays voisins, même lorsqu'ils profitent de la croissance chinoise. Déjà, une intégration régionale s'élabore autour de la Chine par les échanges, les flux d'investissements, les communications. Des rapports de forces nouveaux, comme des alliances, se dessinent, interférant avec la *Pax americana*. Quel sera le rôle de la Chine dans sa région à l'horizon 2020 ? C'est une autre question à laquelle ce livre tente de répondre.

La stabilité de la Chine et son insertion dans le concert mondial des nations au cours des années à venir sont des thèmes que ce livre, résolument prospectif, tente d'apprécier. La condition professionnelle et salariale de chaque Européen dépend de l'avenir de la Chine. En percevoir les grands enjeux devrait permettre aux chefs d'entreprise, aux responsables politiques et aux citoyens lucides de mieux comprendre, anticiper, puis réagir à ce qui est devenu pour tous un défi inéluctable. Cet ouvrage est le fruit d'une réflexion collective d'un groupe d'étude prospective sur l'Asie, ce qui lui donne sa cohérence. Sa lecture est aisée, son volume volontairement modeste.

*Philippe Delalande*



**DUBOYS FRESNEY Laurence (sous la dir. de)**

***Atlas des Français aujourd'hui  
Dynamiques, modes de vie et valeurs***

Paris : Autrement, 2006, 183 p.

Cet atlas, qui s'intéresse aussi bien à la démographie, à l'économie, aux modes de vie qu'aux institutions (l'École, l'Armée, la Justice, etc.), est moins une photographie en instantané de la France d'aujourd'hui qu'un kaléidoscope complexe, mouvant et parfois contradictoire.

On peut choisir d'y relever surtout les aspects négatifs, comme le fait que les Français soient les premiers consommateurs européens de psychotropes, soient très bien placés dans le classement du taux de suicide, ou bien aient une aversion pour le risque (dont témoigne leur taux d'épargne record). Vont également dans ce sens l'apparition d'une nouvelle pauvreté issue de la dégradation de la condition salariale, la crise de la démocratie représentative (abstention, montée du vote extrémiste) ou encore la croissance de la violence à l'école.

Un lecteur plus optimiste notera plutôt que les Français partent de plus en plus en vacances, que les pratiques culturelles se développent, que l'indicateur de fécondité est le deuxième plus élevé d'Europe ou encore qu'un Français sur deux fait partie d'une association...

L'ouvrage fournit en moins de 200 pages un tableau global des principales tendances sociétales. Il a été confectionné dans l'esprit des travaux réalisés à l'Observatoire des conjonctures économiques par le groupe Louis Dirn, dirigé par feu le sociologue Henri Mendras. Chaque thème ou tendance est analysé à partir d'enquêtes statistiques, de sondages barométriques ou à partir de travaux de sciences sociales. Il constitue une mine d'informations, présentées de manière claire et pédagogique, illustrées de graphiques et de cartes.

*Céline Laisney*



**MARCEL Valérie / MITCHELL John V.**

***Oil Titans: National Oil Companies  
in the Middle East***

Washington D.C. : Brookings Institution Press, 2006, 322 p.

Quand on évoque les compagnies pétrolières, on pense immédiatement à Exxon Mobil ou British Petroleum (BP). Mais d'autres groupes beaucoup moins connus ne cessent de prendre de l'importance, à l'instar de l'Aramco ou la National Iran Oil. Ce sont toutes des sociétés liées aux États, et elles contrôlent à peu près 50 % des réserves mondiales de pétrole et le quart de la production mondiale.

Les auteurs étudient particulièrement cinq de ces sociétés d'État, les deux précitées ainsi qu'Abu Dhabi National Oil (Iran), Kuwait Petroleum (Koweït) et Sonatrach (Algérie). Ils les analysent avec un préjugé plutôt favorable et s'intéressent plus particulièrement à leur culture d'entreprise, leur stratégie internationale et leurs rapports avec les compagnies occidentales.

Les dirigeants de ces groupes sont indéniablement d'excellents professionnels, mais ils sont soumis aux orientations politiques de leur État. Or, ceux-ci peuvent privilégier les dépenses sociales au détriment de l'investissement industriel. En conséquence, plusieurs entreprises nationales, par exemple celle du Koweït, ne disposent pas de moyens financiers et techniques suffisants pour réaliser les objectifs qu'elles visent.

Depuis la naissance de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) en 1960, les géants du pétrole ne fixent plus les règles de la politique pétrolière dans la zone du Moyen-Orient. En conséquence, l'exploitation des ressources pétrolières répond beaucoup moins à des critères économiques et financiers, et beaucoup plus à des critères politiques. L'élément important n'est plus l'obtention de bénéfices élevés via l'augmentation de la production. Au contraire, il s'agit d'exploiter les réserves de manière raisonnable, pour qu'elles soient toujours disponibles au cours des 50 prochaines années.

Mais, à l'intérieur même des entreprises et des pays en cause, les discussions sont vives sur les stratégies à suivre. Une chose cependant est certaine, les réserves du Moyen-Orient ne seront pas exploitées à un rythme aussi rapide que pourraient l'espérer les consommateurs inquiets de l'évolution des prix.

*Michel Drancourt*